

Perspectives stratégiques pour un développement et un renforcement des relations entre la Flandre et l'Afrique

Étude préparatoire à l'élaboration d'une politique

RAPPORT

Huib Huyse, Koen Dekeyser, Lara Helsen, Pol Vijverman,
Geert Laporte, Jean Bossuyt

Janvier 2025

Perspectives stratégiques pour un développement et un renforcement des relations entre la Flandre et l'Afrique

Étude préparatoire à l'élaboration d'une politique

Huib Huyse, Koen Dekeyser, Lara Helsen, Pol Vijverman, Geert Laporte, Jean Bossuyt

Étude commandée par : le Département de la Chancellerie et des Affaires étrangères de l'Autorité flamande



Publiée par HIVA-KU Leuven et ECDPM

KU Leuven / HIVA - INSTITUT DE RECHERCHE SUR LE TRAVAIL ET LA SOCIÉTÉ

Parkstraat 47, boîte 5300, 3000 LEUVEN, Belgique

hiva@kuleuven.be

<https://hiva.kuleuven.be>

D/2025/4718/002 – ISBN 9789055507948

Citer cette publication : Huyse, H., Dekeyser, K., Helsen, L., Vijverman, P., Laporte, G., & Bossuyt, J. (2025). Perspectives stratégiques pour un développement et un renforcement des relations entre la Flandre et l'Afrique. Étude préparatoire à l'élaboration d'une politique, HIVA-KU Leuven & ECDPM.

Toute reproduction et/ou publication de cette publication par impression, photocopie ou tout autre moyen est interdite sans l'autorisation écrite préalable de l'éditeur. Le contenu de ce rapport relève de la responsabilité des chercheurs et ne reflète pas nécessairement la position officielle de l'Autorité flamande. Le Département de la Chancellerie et des Affaires étrangères ne peut être tenu responsable de la diffusion et de l'utilisation des connaissances scientifiques contenues dans cette publication.

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES	2
LISTE DES ABRÉVIATIONS	3
LISTE DES TABLEAUX	5
LISTE DES FIGURES	6
PARTIE 1 RAPPORT PRINCIPAL : SUR LA VOIE D'UNE POLITIQUE AFRICAINE FLAMANDE À PART ENTIÈRE	7
SYNTHÈSE	8
1 Exploration des options pour une politique africaine flamande à part entière	15
1.1 Une Afrique dynamique dans un monde en mutation rapide	15
1.2 L'importance d'une stratégie flamande pour l'Afrique	16
1.3 L'étude	17
2 Synthèse - La Flandre et l'Afrique : une esquisse de la situation	19
2.1 L'émergence d'une politique étrangère flamande	19
2.2 Représentation diplomatique et contacts politiques	20
2.3 Commerce, investissements et secteur privé	21
2.4 Coopération flamande au développement	22
2.5 Autres domaines de coopération	23
2.6 Résumé et implications pour la future politique africaine	24
3 Les composantes d'une politique africaine flamande renouvelée	30
3.1 Acteurs et intérêts	30
3.2 L'importance d'une politique africaine tournée vers l'avenir	37
3.3 La transition vers un nouveau cadre stratégique	44
PARTIE 2 LA FLANDRE ET L'AFRIQUE : PASSÉ ET PRÉSENT	70
4 La Flandre et l'Afrique : une esquisse de la situation	71
4.1 L'émergence d'une politique étrangère flamande	71
4.2 Représentation diplomatique et contacts politiques	74
4.3 Commerce, investissements et secteur privé	76
4.4 Coopération flamande au développement	86
4.5 Autres dimensions	103
PARTIE 3 ANNEXE :	108
Annexe 1 Aperçu d'autres stratégies pour l'Afrique	109

Liste des abréviations

AMEA	Afrique, Moyen-Orient, stratégie asiatique FIT
ZLECAF	Zone de libre-échange continentale africaine
UA	Union africaine
AWEX	Agence Wallonne à l'Exportation et aux Investissements Étrangers
MPA	Meilleure politique administrative
BMZ	Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement, Allemagne
PNB	Produit national brut
ICR	Initiative de la Ceinture et de la Route, Chine
CATALISTI	Pôle de compétitivité pour la chimie et les plastiques en Flandre
CBL-ACP	Chambre de Commerce belgo-luxembourgeoise
CREDENDO	Groupe belge d'assurance-crédit
CRMA	Règlement sur les matières premières critiques, Union européenne
CSDDD	Directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité
CSRD	Directive concernant la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises
DGD	Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire, Belgique
DKBUZA	Département de la Chancellerie et des Affaires étrangères de la Flandre
RDC	République démocratique du Congo
CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est
CE	Commission européenne
ECDPM	Centre européen pour la gestion des politiques de développement
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
ENABEL	Agence belge de développement
UE	Union européenne
EUNIC	Instituts culturels nationaux de l'Union européenne
EWI	Département de l'Économie, des Sciences et de l'Innovation, Flandre
FAO	Organisation pour l'alimentation et l'agriculture
FIABEL	Fédération des Acteurs institutionnels belges
FIT	Flanders Investment & Trade
FITA	Flanders International Technical Agency
FMDO	Fédération des Organisations mondiales et démocratiques
SPF	Service Public Fédéral
FUTS	Fonds fiduciaire flamand de l'UNESCO
HIVA	Institut de Recherche sur le Travail et la Société, KU Leuven
OIT	Organisation internationale du Travail
PCI	Politique culturelle internationale
FMI	Fonds monétaire international
IOB	Institut de politique du développement
OIM	Organisation internationale pour les Migrations

IMT	Institut de Médecine tropicale
SCAU	Stratégie conjointe Afrique-UE
KU Leuven	Katholieke Universiteit Leuven
PFR	Pays à faible revenu
MENA	Moyen-Orient et Afrique du Nord
MoU	Mémorandum d'entente
ONG	Organisation non gouvernementale
APD	Aide publique au développement
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OVAM	Société publique des Déchets de la Région flamande
CDAA	Communauté de développement de l'Afrique australe
SARiV	Conseil d'avis stratégique de Flandre internationale
ODD	Objectifs de développement durable
SFERE	Sustainable Food Economies, KU Leuven.
SIDA	Agence suédoise de coopération internationale au développement
ASS	Afrique subsaharienne
CEA	Commission économique pour l'Afrique des Nations unies
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNFPA	Fonds des Nations unies pour la population
PUV	Proposition unique de vente
EAU	Émirats arabes unis
VAIS	Agence flamande de la Coopération internationale
VDAB	Office flamand de l'Emploi et de la Formation professionnelle
VIKAP	Programme flamand d'action internationale pour le climat
VIL	Institut flamand pour la logistique
VITO	Institut flamand pour la Recherche technologique
VLAIO	Agence de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat
VLIR-UOS	Conseil interuniversitaire flamand - Coopération universitaire au développement
VLUHR	Conseil flamand des universités et instituts supérieurs
VN	Nations unies
VOKA	Réseau flamand des Entreprises
EU	États-Unis
VUB	Vrije Universiteit Brussel
VVOB	Association flamande pour la coopération au développement et l'assistance technique
VVSG	Union des Villes et Communes de Flandre
WBI	Wallonie-Bruxelles International
WEWIS	Emploi, Économie, Sciences, Innovation, Agriculture et Économie sociale
OMS	Organisation mondiale de la Santé
WRR	Conseil scientifique pour la politique gouvernementale, Pays-Bas

Liste des tableaux

TABLEAU 3.1	Actions possibles à différents niveaux d'ambition	50
TABLEAU 3.2	Comparaison des pays sur la base d'indicateurs diplomatiques, économiques, sociaux et géographiques	59
TABLEAU 3.3	Évaluation des opportunités et des défis de trois mécanismes européens	61
TABLEAU 4.1	Contacts bilatéraux officiels entre le Gouvernement flamand et les pays africains 1981-2023	76

Liste des figures

FIGURE 2.1 La présence politique de la Flandre, de la Wallonie et de la Belgique en Afrique	26
FIGURE 3.1 Population mondiale par continent et pays africains	43
FIGURE 3.2 Aperçu des sommets UA-UE	46
FIGURE 3.3 Stratégies africaines en Europe	47
FIGURE 4.1 Commerce de biens entre la Flandre et l'Afrique 2014-2023	80
FIGURE 4.2 Principaux secteurs d'exportation et d'importation de la Flandre et balance commerciale en 2023	81
FIGURE 4.3 Croissance des échanges commerciaux entre la Flandre et l'Afrique ; importations et exportations avec la section des produits principaux 2014-2023	82
FIGURE 4.4 Commerce entre la Flandre et l'Afrique en 2023	84
FIGURE 4.5 Commerce de services belgo-africain en 2023	85
FIGURE 4.6 Investissements entre la Belgique et l'Afrique	86
FIGURE 4.7 Répartition géographique de l'APD flamande (en millions d'euros, prix courants)*	87
FIGURE 4.8 APD flamande selon les partenaires de mise en œuvre (% de l'APD totale)*.	88
FIGURE 4.9 APD flamande par l'intermédiaire d'institutions multilatérales et des pouvoirs publics dans le pays partenaire (en millions d'euros, prix courants)	89
FIGURE 4.10 APD flamande par secteur (total entre 2006 et 2023)*.	90
FIGURE 4.11 APD flamande pour d'autres domaines politiques flamands par rapport au financement de l'APD de DKBUSA*.	93
FIGURE 4.12 Budget du VLIR-UOS par zone géographique et par secteur	96
FIGURE 4.13 A. Projets du VLIR-UOS en Afrique pour la période 2000-2023 B. Coopération scientifique entre pays africains et chercheurs flamands	97
FIGURE 4.14 Présence d'ONG et de syndicats flamands et belges et d'initiatives du 4e pilier et coopération des villes et communes flamandes	103
FIGURE 4.15 A. Résidents flamands issus de l'immigration par pays d'origine * B. Transferts d'argent à partir de la Belgique (en millions d'USD)	105

PARTIE 1

RAPPORT PRINCIPAL :

SUR LA VOIE D'UNE

POLITIQUE AFRICAINE

FLAMANDE À PART

ENTIÈRE

Synthèse

L'Autorité flamande a commandé une analyse stratégique en vue de l'élaboration d'une politique africaine tournée vers l'avenir. Le rapport explore la manière dont la Flandre, dans un monde dynamique et dans un contexte de changements géopolitiques, peut développer des relations durables et mutuellement fructueuses avec l'Afrique. Une coopération élargie avec l'Afrique offre de grandes opportunités, telles qu'un marché en expansion et des matières premières pour l'économie verte. Des relations renforcées et des partenariats approfondis sont toutefois souhaitables dans d'autres domaines également. La relation entre la Flandre et l'Afrique comporte des défis et intérêts communs mais aussi des contradictions mutuelles. Grâce à des analyses systématiques, à une revue de la littérature et à la contribution d'acteurs clés, ce rapport définit un cadre pour une politique plus stratégique et intégrée qui positionne mieux la Flandre dans un contexte international en rapide évolution.

Cette étude, menée par HIVA-KU Leuven et l'ECDPM, repose sur une analyse des collaborations, des défis et des opportunités actuels, et identifie les acteurs impliqués dans la politique étrangère flamande. Elle rassemble ensuite des idées stratégiques afin d'alimenter le débat politique et sociétal sur une stratégie africaine de la Flandre plus cohérente, permettant de cette manière de supprimer la fragmentation. L'Afrique est considérée comme un partenaire stratégique et pas uniquement comme un bénéficiaire de la coopération au développement. Celle-ci prend la forme d'une coopération économique, sociale, diplomatique et culturelle qui met l'accent sur les intérêts communs et la réciprocité.

L'étude ne préjuge pas des choix politiques et des priorités des parties prenantes dans la détermination des étapes ultérieures de la politique internationale flamande.

L'importance d'une politique africaine tournée vers l'avenir

Forte d'une population jeune, de marchés à croissance rapide et d'une autonomie stratégique croissante, l'Afrique gagne en importance géopolitique et économique. Simultanément, les relations entre la Flandre et l'Afrique doivent s'adapter au contexte mondial changeant, dans lequel des acteurs tels que la Chine, la Russie et l'Inde remettent en question l'influence traditionnelle de l'Europe. Ces évolutions nécessitent une politique africaine tournée vers l'avenir.

L'Afrique comme partenaire stratégique - La Flandre a une économie ouverte dans laquelle les exportations créent un tiers des emplois ; exploiter stratégiquement les opportunités de croissance en Afrique comme partenaire commercial et d'investissement est essentiel pour renforcer la croissance et la prospérité de la Flandre. Le continent africain offre des opportunités considérables pour la Flandre. La croissance économique rapide, l'expansion démographique et la création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) engendrent un marché en pleine expansion de plus de 1,2 milliard de personnes. Ce développement offre des opportunités pour les entreprises flamandes dans des secteurs tels que la technologie alimentaire, les énergies renouvelables et l'infrastructure. En outre, l'Afrique est une source importante de matières premières critiques, telles que le cobalt et le lithium, qui sont essentielles pour les économies vertes de la Flandre et de l'Europe.

Intérêts et défis communs - En dépit d'opportunités prometteuses, la coopération comporte également des défis. La Flandre et l'Afrique partagent des intérêts communs dans des domaines tels que le changement climatique, le développement durable et la coopération en matière de migration. Néanmoins, des tensions font fréquemment surface, notamment en raison d'inégalités historiques, de débats sur la bonne gouvernance et les droits de l'homme, de la gestion des flux migratoires et du financement de l'adaptation au changement climatique. L'Afrique cherche de plus en plus à diversifier ses partenariats internationaux et impose des exigences croissantes en matière d'égalité de coopération. La Flandre a ainsi l'occasion de développer des partenariats fondés sur des intérêts mutuels et une responsabilité partagée des impacts.

La nécessité d'une approche stratégique - Une politique africaine tournée vers l'avenir doit aller au-delà de la coopération au développement traditionnelle. Le rapport préconise des politiques qui intègrent les dimensions économiques, sociales et politiques. La Flandre peut répondre à l'approche pragmatique des États africains tournés vers le développement économique, la sécurité et l'autonomie stratégique. En déployant les atouts flamands dans des domaines tels que la technologie verte, l'économie circulaire, le développement des PME et l'agriculture durable, la Flandre est en mesure de contribuer aux objectifs de développement de l'Afrique et aux objectifs internationaux tout en servant ses propres intérêts économiques.

Relations durables et réciprocité - Une politique tournée vers l'avenir doit être fondée sur des relations durables et la réciprocité. Il convient à cet égard d'investir dans des collaborations à long terme capables de tirer parti des forces et des complémentarités des deux régions. L'implication de la diaspora africaine, des autorités locales, des institutions de la connaissance et de la société civile est cruciale pour établir des liens durables et développer des modèles de coopération alignés sur les priorités africaines.

Relations entre la Flandre et l'Afrique : une perspective historique

L'Autorité flamande entretient des relations avec l'Afrique depuis les années 1970, dans un premier temps axées sur les échanges culturels et par la suite étendues au commerce et à la coopération au développement. Les réformes successives de l'État ont conféré à la Flandre davantage de compétences, notamment en matière de conclusion de traités en vertu du principe « *in foro interno, in foro externo* », et lui ont permis de développer une politique étrangère à part entière. La Flandre est active diplomatiquement avec des représentations en Afrique du Sud et des bureaux au Mozambique et au Malawi. Des collaborations bilatérales ont été récemment renforcées, notamment avec le Maroc. Cependant, l'intensité des contacts politiques avec l'Afrique a diminué depuis 2014.

Les exportations de la Flandre vers l'Afrique sont supérieures à ses importations, ce qui se traduit par un excédent commercial annuel tournant autour des 2,5 milliards d'euros au cours de la dernière décennie. Il a cependant récemment affiché une forte tendance à la hausse en raison, entre autres, des exportations de médicaments (Covid 19) et de la perturbation des ventes de pétrole à la suite du conflit en Ukraine. Le commerce est largement axé sur l'exportation et la transformation des matières premières. Les entreprises flamandes sont actives en Afrique, mais les relations économiques sont limitées en termes de portée et d'étendue. **FIT** soutient les initiatives avec une nouvelle stratégie qui se concentre sur un certain nombre de pays et de secteurs, notamment le climat et la transition énergétique, la technologie alimentaire et la logistique.

La coopération au développement de l'Autorité flamande se concentre sur le Mozambique, le Malawi et le Maroc. Dans ce domaine, l'accent se déplace progressivement de l'aide traditionnelle vers des approches multipartites, impliquant une plus grande contribution de l'expertise flamande. Les institutions flamandes de la connaissance, telles que les universités et autres instituts de recherche, disposent de diverses sources de financement et sont engagées dans le renforcement des capacités, la recherche et l'enseignement avec des partenaires universitaires, majoritairement concentrés dans d'autres pays africains que les trois pays partenaires flamands. La société civile et les autorités locales flamandes entretiennent des relations intenses en termes de solidarité internationale et de développement durable avec des partenaires dans plusieurs pays africains, principalement en dehors des trois pays partenaires flamands. Les organisations de la diaspora sont sous-utilisées en tant que bâtisseurs de ponts. En dépit des tentatives destinées à les impliquer dans des activités diplomatiques et économiques, une approche structurée fait défaut.

Le rapport appelle à plus de cohérence et de coopération entre les acteurs flamands et souligne que l'Afrique ne doit plus être considérée exclusivement comme un partenaire de développement. Une stratégie africaine à part entière peut permettre de mieux exploiter les possibilités qu'offre le continent en tant que partenaire stratégique dans les domaines du commerce, de la diplomatie, du développement durable, de la sécurité et des échanges culturels.

Acteurs et intérêts

Cette section analyse les principaux acteurs flamands et leurs intérêts dans les relations avec l'Afrique. Parmi les acteurs figurent des institutions publiques telles que le Département de la Chancellerie et des Affaires étrangères de la Flandre (DKBUZA), le secteur privé, des institutions de la connaissance, des organisations de la société civile, des administrations locales et des organisations de la diaspora. Chacun de ces acteurs a un rôle, des intérêts et des défis spécifiques dans l'élaboration d'une politique africaine flamande tournée vers l'avenir.

Acteurs publics - DKBUZA joue un rôle central en tant qu'organe de coordination et est responsable des relations diplomatiques et de l'élaboration des politiques à l'égard de l'Afrique. Le département peut développer une stratégie africaine intégrée basée sur les opportunités identifiées et des choix politiques ciblés. Dans le même temps, une meilleure coordination interne et externe entre les niveaux flamand et fédéral et d'autres partenaires internationaux est souhaitable. Le soutien politique et les ressources financières sont des conditions essentielles. Une stratégie intégrée pourrait harmoniser les différentes initiatives flamandes et préciser les secteurs et les pays prioritaires.

Secteur privé - Le secteur privé flamand, soutenu par Flanders Investment and Trade (FIT), voit en l'Afrique un marché émergent à haut potentiel. Les entreprises flamandes s'intéressent à des secteurs tels que l'énergie, l'agriculture, l'adaptation au climat et la logistique. Pourtant, le potentiel d'investissement n'est pas pleinement exploité en raison de la fragmentation des initiatives, du manque d'intelligence stratégique et de problèmes organisationnels tels que l'inefficacité de la bureaucratie et les risques liés aux taux de change. FIT a récemment introduit une nouvelle stratégie axée sur la coopération dans des secteurs et des pays spécifiques. En offrant davantage de soutien et d'opportunités de réseautage, la Flandre est en mesure de mieux positionner les entreprises sur le marché africain.

Institutions de la connaissance - Les universités et les instituts de recherche collaborent avec des partenaires africains afin de renforcer les capacités et partager les connaissances dans des domaines tels que la santé, l'agriculture, l'énergie et le développement durable. Malgré un développement de la collaboration, de nombreuses initiatives restent basées sur des projets et dépendent d'un financement à court terme. Un soutien structurel peut favoriser les partenariats à long terme et conférer aux institutions flamandes de la connaissance un rôle plus important dans la politique africaine.

Société civile et administrations locales - La société civile flamande entretient une longue tradition de coopération avec des organisations africaines. L'accent est mis sur le renforcement de la société civile africaine et la contribution à divers objectifs de durabilité par le biais du renforcement des capacités, de l'action commune et de l'influence sur les politiques, entre autres. Une grande attention est portée à la promotion de partenariats égaux. Les administrations locales jouent un rôle important dans les initiatives de développement ascendantes et contribuent à la solidarité internationale. Ces acteurs sont favorables à une « approche sociétale globale » dans laquelle les organisations de la société civile et les administrations locales font structurellement partie de la politique étrangère.

Organisations de la diaspora - Les organisations de la diaspora peuvent jouer un rôle important de trait d'union entre la Flandre et l'Afrique. Leur expertise dans les domaines culturel, économique et social peut contribuer à renforcer les liens avec l'Afrique. Actuellement, ces organisations ne sont souvent pas suffisamment impliquées dans le processus politique.

Recommandations

1. Une opportunité stratégique a été identifiée pour un nouveau cadre politique de la coopération de la Flandre avec l'Afrique, en l'intégrant dans une stratégie flamande pour l'Afrique à part entière.

Cette analyse stratégique souligne l'importance d'un cadre politique intégré qui évite la fragmentation et renforce la coopération stratégique entre les acteurs flamands. Cette stratégie pour l'Afrique doit formuler des perspectives claires, axées sur la réciprocité et les intérêts partagés, et fournir une ligne directrice pratique pour la hiérarchisation et la coordination des actions flamandes en Afrique.

2. Une stratégie pour l'Afrique doit de préférence être soutenue par des engagements politiques et institutionnels et une obligation de résultats mutuelle.

- **Ambition politique** - La Flandre peut se positionner plus fortement sur le plan politique en reconnaissant l'importance de l'Afrique. Il est donc nécessaire d'accorder une priorité claire à l'Afrique dans la politique étrangère flamande.
- **Ambition institutionnelle** - Une opportunité stratégique a été identifiée pour renforcer la capacité institutionnelle par le biais d'une coordination accrue entre les départements et les acteurs flamands, et une coopération plus étroite avec les institutions fédérales et les partenaires internationaux.

- **Tendre vers des résultats partagés** - La stratégie pour l'Afrique doit être basée sur des engagements mutuels dans le cadre desquels la Flandre et les partenaires africains s'efforcent d'obtenir des résultats concrets qui contribuent à la prospérité partagée et au développement durable.

3. La Flandre peut déployer ses ressources de manière plus stratégique, ce qui implique de disposer de sa propre expertise, de définir des priorités et de disposer d'un ensemble d'instruments appropriés.

- **Des relations Nord-Sud axées sur l'aide à des partenariats à part entière** - L'analyse stratégique soutient le passage de la coopération au développement traditionnelle à des partenariats qui combinent des objectifs multiples (économiques, sociaux, environnementaux, etc.), alignés sur les besoins et les intérêts des deux partenaires.
- **Un choix clair pour les secteurs de croissance africains avec une expertise flamande** - La Flandre doit se concentrer sur les secteurs dans lesquels elle possède une forte expertise et qui correspondent aux besoins africains, tels que l'énergie verte, la logistique et la technologie de la santé.
- **Considération stratégique des pays cibles** - Tous les pays africains ne doivent pas être abordés de la même manière. La Flandre doit se concentrer sur les pays offrant le plus d'opportunités de collaborations mutuellement bénéfiques.
- **Élaborer des instruments adaptés dans une perspective à long terme** - Il est essentiel de développer des instruments politiques flexibles en phase avec les réalités de l'Afrique. Il pourrait s'agir de nouveaux mécanismes de financement, mobilisant l'expertise et les capacités de différents acteurs (pouvoirs publics, institutions de la connaissance, entreprises et société civile).
- **Accroître les opportunités pour les PME flamandes dans les secteurs de croissance africains** - Le rapport souligne l'importance de soutenir les PME flamandes pour leur permettre d'accéder aux marchés africains, FIT se positionnant à cet égard en tant que facilitateur clé.

4. La Flandre peut jouer un rôle diplomatique plus proactif en Europe et en Afrique et renforcer l'accent mis sur la complémentarité et la cohérence.

- **Intensification de la coopération avec d'autres régions ou pays européens** - La Flandre peut exploiter des synergies en collaborant plus étroitement avec les régions ou pays européens qui ont déjà mis en place des stratégies africaines solides.
- **Complémentarité et cohérence avec d'autres niveaux politiques** - Une meilleure coordination entre les niveaux politiques flamand, fédéral et européen est nécessaire pour éviter les chevauchements et renforcer la complémentarité.
- **Une délimitation claire des priorités contribue à rehausser le profil de l'offre flamande à l'Afrique** - Ce principe est nécessaire car l'absence d'un profil clair constitue un point d'attention récurrent.

5. La Flandre peut privilégier les formes de coopération inclusives qui contribuent également au développement durable.

- **L'approche pangouvernementale comme point de départ, l'approche sociétale globale si possible et pertinent** - La coopération doit être interdépartementale et, dans la mesure du possible, rechercher une large participation du secteur privé, de la société civile et de la diaspora.
- **Répondre au nouveau cadre réglementaire sur les entreprises et les droits de l'homme** - Les entreprises flamandes et leurs partenaires du Sud doivent être préparés aux nouvelles directives et réglementations européennes en matière de droits de l'homme et de durabilité.
- **Les institutions multilatérales comme levier** - Les institutions multilatérales peuvent être utilisées comme catalyseur pour renforcer la présence flamande en Afrique, en mettant l'accent sur la coopération internationale.

Des recommandations politiques à la mise en œuvre concrète : un plan en dix étapes

13

1. Assurer une orientation politique forte - La mise en œuvre efficace de la stratégie pour l'Afrique nécessite un engagement politique fort et une orientation claire. En d'autres termes, le Gouvernement flamand doit placer l'Afrique parmi les priorités de sa politique étrangère et soutenir des actions concrètes. Les contacts de haut niveau et les missions commerciales peuvent contribuer à la visibilité et à l'engagement dans ce domaine.

2. Renforcer la concertation interdépartementale au sein de l'administration publique flamande - Afin de lutter contre la fragmentation, la collaboration entre les départements doit être améliorée. Cette concertation, coordonnée par DKBUZA, peut garantir la cohérence des objectifs politiques et une approche intégrée afin que les différents acteurs collaborent efficacement à la mise en œuvre d'une vision commune.

3. Encourager une approche inclusive basée sur la valeur ajoutée et la responsabilisation des acteurs concernés - L'analyse stratégique plaide en faveur d'une approche qui implique davantage les acteurs concernés et exploite plus efficacement leur valeur ajoutée spécifique dans le cadre des objectifs stratégiques de la politique. Dans la mesure du possible et si cela s'avère pertinent, les organisations de la société civile et les autorités locales sont incluses dans les initiatives flamandes liées au développement durable et au commerce durable.

4. Organiser un dialogue politique régulier et ciblé avec les représentations diplomatiques africaines, européennes et multilatérales à Bruxelles - En dialoguant régulièrement avec les représentants diplomatiques et les organisations multilatérales, la Flandre est mieux à même de répondre aux besoins et aux priorités des pays africains. Ce dialogue favorise la compréhension mutuelle et la coopération aux niveaux bilatéral et multilatéral.

5. Renforcer les représentations flamandes en Afrique - En fonction de la version finale de la stratégie pour l'Afrique et des choix politiques, une expansion et un renforcement des représentations flamandes dans les régions et pays africains stratégiques doivent être envisagés. Ces représentations peuvent faire office d'avant-poste pour la coopération économique, culturelle et politique.

6. Stimuler le débat public et la communication en Flandre - Le rapport souligne la nécessité d'une plus grande sensibilisation en Flandre aux opportunités et aux possibilités de coopération avec l'Afrique. Les débats publics, les campagnes éducatives et la couverture médiatique peuvent contribuer à élargir le soutien à une coopération plus approfondie avec l'Afrique et à mieux faire comprendre les avantages mutuels.

7. Investir dans la diplomatie publique en Afrique - La Flandre doit accroître sa visibilité en Afrique par le biais d'une communication ciblée et d'initiatives diplomatiques. La diplomatie publique peut contribuer à promouvoir l'expertise et les valeurs flamandes et à construire une image positive de partenaire fiable.

8. Compléter une stratégie africaine concise et accessible au moyen de plans d'action concrets - En plus d'un cadre stratégique, la Flandre doit appliquer des plans d'action pratiques qui définissent les pays, les secteurs et les objectifs prioritaires. Ces plans doivent être clairs, exécutables et axés sur des résultats mesurables.

9. Organiser le suivi et l'évaluation des résultats de la stratégie - Une approche systématique du suivi et de l'évaluation est essentielle pour garantir l'avancement et l'efficacité de la stratégie pour l'Afrique. L'ajustement continu et le renforcement de l'impact de la coopération sont de cette manière garantis.

10. Aligner les ressources budgétaires et humaines sur les objectifs de la future stratégie pour l'Afrique - La mise en œuvre réussie de la stratégie nécessite un budget adéquat et des ressources humaines suffisantes pour permettre un impact durable.

1 Exploration des options pour une politique africaine flamande à part entière

Cette étude explore les possibilités d'une politique étrangère flamande intégrée plus forte à l'égard du continent africain dans toute sa diversité. Elle examine les principales opportunités et les principaux défis qui ont un impact direct sur les questions sociétales clés à la fois en Europe et en Flandre, telles que la prospérité, le développement durable et la migration. En tant que région dynamique cherchant à se faire une place dans un monde de relations internationales volatile et polarisé, il devient de plus en plus impératif de mieux se positionner par rapport à l'Afrique émergente, d'un point de vue économique, social, politique et culturel. L'analyse présentée dans ce rapport est basée sur une large lecture de la littérature disponible et sur une soixantaine d'entretiens, incluant des références aux expériences d'autres pays et régions, ainsi que sur une analyse de l'évolution de la politique internationale flamande (dans différents domaines) à la suite des réformes successives de l'État.

Une équipe indépendante de chercheurs de l'Institut de Recherche sur le Travail et la Société (HIVA-KU Leuven) et du Centre européen pour la gestion des politiques de développement (ECDPM), a rédigé ce rapport pour le compte de l'Autorité flamande dans le but principal de stimuler un débat ouvert entre les différents acteurs clés du secteur flamand des relations « internationales », au-delà de la coopération au développement traditionnelle. L'objectif est d'examiner conjointement la manière dont la Flandre peut, de manière réaliste, mettre ses nombreux atouts, ses connaissances et son expertise au service d'une coopération internationale axée sur un continent africain en pleine évolution. Un continent qui, malgré de nombreux défis structurels, se profile de plus en plus comme un « partenaire privilégié » pour une coopération mutuellement fructueuse autour d'intérêts communs.

1.1 Une Afrique dynamique dans un monde en mutation rapide

La Flandre entretient avec l'Afrique une relation de longue date et multiforme, marquée par des siècles d'interactions et d'influences mutuelles dans de nombreux domaines. Par exemple, nos échanges commerciaux avec le continent remontent à plusieurs siècles et ont connu des périodes sombres, mais depuis quelques décennies un groupe croissant d'entreprises flamandes désireuses de mener des activités commerciales et d'investir sur un même pied d'égalité leur ont insufflé un nouvel élan. La migration de la main-d'œuvre africaine joue un rôle important depuis la seconde moitié du XXe siècle. Au départ, il s'agissait de travailleurs marocains immigrés qui étaient principalement employés dans les mines du Limbourg dans les années 1960¹. Un nombre de plus en plus élevé de travailleurs migrants originaires de nombreux pays africains contribue aujourd'hui à divers secteurs et activités économiques en Flandre. Dans les années 1990, les

¹ Agence de l'Intégration et de l'Insertion civique (2021). [Migratie als constante. Migratiepilfers in de Belgische geschiedenis.](#)

relations avec l'Afrique ont été marquées par le génocide au Rwanda et d'autres crises en Afrique centrale. Les conflits de longue durée et l'absence de perspectives d'amélioration du niveau de vie dans certaines régions d'Afrique, outre les souffrances humaines et les importants flux migratoires au sein du continent, continuent de provoquer des migrations supplémentaires vers l'Europe. Le travail des organisations de la société civile flamandes dans le contexte de la coopération au développement a fait partie intégrante des relations avec l'Afrique au cours des dernières décennies. Elles sont notamment actives dans des domaines tels que l'enseignement, l'agriculture, la consolidation de la démocratie et de l'État de droit et l'aide d'urgence. D'autres acteurs flamands du développement, tels que l'Autorité flamande, les villes et les communes et les initiatives citoyennes de solidarité internationale, contribuent à façonner ces efforts d'aide. Enfin, les institutions flamandes de la connaissance ont systématiquement développé leurs relations avec l'Afrique dans le domaine de la recherche, de l'éducation et de la coopération institutionnelle.

Cependant, le rôle de l'Afrique dans le monde évolue rapidement. De grands changements géopolitiques et économiques se traduisent également par la position de l'Afrique dans le monde et ses relations avec l'Europe. Les tensions entre l'Occident et la Chine augmentent, tandis que des acteurs émergents tels que la Turquie, l'Inde, l'Indonésie, les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite et le Qatar revendiquent leur rôle sur la scène mondiale. L'invasion de l'Ukraine par la Russie met un coup d'accélérateur à ces tensions². Pour des raisons économiques, sécuritaires et géopolitiques, les grandes puissances se tournent de plus en plus vers l'Afrique. Ce monde fragmenté et plus multipolaire offre des opportunités et des risques différents selon les pays et les régions.³ Pour l'Afrique, l'évolution de l'ordre mondial permet d'adopter une position plus unie et plus affirmée. Le continent semble donc choisir consciemment une voie indépendante et évite de s'aligner résolument sur une puissance mondiale particulière.⁴ L'Afrique recherche plutôt des relations et des partenariats axés sur le développement économique et la sécurité. Ce faisant, la dépendance économique et politique à l'égard de l'Europe diminue, tandis que la coopération avec d'autres grandes puissances telles que la Chine et la Russie gagne en importance. Cette approche pragmatique permet à l'Afrique d'accroître son autonomie stratégique et de tirer parti de partenariats qui s'alignent sur ses propres priorités de développement. Grâce à cette polyvalence, l'Afrique est également en mesure de bénéficier d'un plus large éventail d'investissements, de technologies et d'expertise, en témoignent notamment les nombreux projets d'infrastructure de la Chine.

1.2 L'importance d'une stratégie flamande pour l'Afrique

Une coopération stratégique entre la Flandre et l'Afrique est aujourd'hui plus importante que jamais. Le continent africain se caractérise par une croissance économique rapide, une expansion démographique et un intérêt géopolitique croissant. Pour la Flandre et son économie ouverte dont un tiers des emplois dépendent des exportations, l'Afrique offre d'énormes possibilités. Forte d'une population jeune à croissance rapide et d'une classe moyenne en expansion, l'Afrique devient un marché et une source de main-d'œuvre de premier plan. La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) renforce ce principe en créant un marché intérieur de plus de 1,2 milliard de personnes. Simultanément, l'Afrique joue un rôle clé dans la fourniture de matières premières

² Tadesse Shiferaw, L., & Di Ciommo, M. (2023). [Trouble in paradise: The EU-Africa partnership in a geopolitical context](#).

³ WRR (2024). [Nederland in een fragmenterende wereldorde](#).

⁴ Ibid.

essentielles, telles que le cobalt et le lithium, indispensables à l'économie verte flamande et européenne.

Outre le commerce et les investissements, la coopération en matière de développement durable est porteuse d'un grand potentiel. L'énorme croissance démographique de l'Afrique peut créer des opportunités économiques, mais nécessite en même temps des solutions en matière d'emploi, d'éducation et d'adaptation au climat. Pour sa part, la Flandre est confrontée à des défis en termes de transition énergétique, de changement climatique, de gestion de l'eau, de pollution et de mobilité. Si l'expertise flamande en matière d'énergie verte, de numérisation, de soins de santé et d'agriculture durable, entre autres, peut contribuer à trouver des solutions aux défis de la durabilité en Afrique, cette étude montre que l'Afrique dispose également d'atouts importants pour la Flandre.

Toutefois, ce serait faire preuve de peu de sensibilité historique et de perspicacité prospective que d'aborder la coopération future uniquement dans un cadre gagnant-gagnant. En tant que région parmi les plus prospères du monde, faisant partie d'un pays au passé colonial problématique et à l'empreinte écologique importante, il est essentiel de faire preuve de solidarité à travers les différents mécanismes de la coopération internationale. Cette démarche est encore plus nécessaire vis-à-vis des pays et des populations qui n'ont que peu, voire pas, accès à la forte croissance économique de l'Afrique.

Toutefois, les défis liés aux relations avec l'Afrique ne doivent pas être sous-estimés. Les tensions autour de la gestion des migrations, de l'accès au marché et du financement du climat illustrent cette complexité. En outre, l'Afrique revendique de plus en plus, à juste titre, sa place dans les relations géopolitiques et cherche à coopérer avec plusieurs puissances mondiales, dont la Chine et la Russie. Pour la Flandre, cela nécessite une approche nuancée qui tienne compte des intérêts économiques, des droits de l'homme, de la démocratie et du développement durable. Une stratégie pour l'Afrique est également étroitement liée à l'accord gouvernemental flamand 2024-2029, qui met l'accent sur l'autonomie stratégique, la durabilité et la croissance économique, et mentionne également l'importance de développer une stratégie pour les pays émergents à forte croissance en Asie et en Afrique. L'accord gouvernemental met l'accent sur le commerce international et les investissements, deux domaines dans lesquels l'Afrique peut jouer un rôle important en tant que marché de croissance et source de matières premières essentielles. L'expertise flamande en matière de technologie verte, d'agriculture durable et de numérisation, entre autres, offre à cet égard des possibilités de contribuer au développement durable et à la croissance tant en Flandre qu'en Afrique.

1.3 L'étude

Cette étude préparatoire à la politique menée pour le compte du Département de la Chancellerie et des Affaires étrangères, se concentre sur une analyse scientifique des choix fondamentaux et de l'efficacité de la politique étrangère flamande à l'égard de l'Afrique. L'objectif est de formuler des recommandations globales et des scénarios futurs qui peuvent contribuer à une transition vers une politique étrangère plus intégrée. L'analyse scientifique se penche sur les intérêts mutuels qui prennent en compte le continent africain dans son ensemble et permettent des partenariats différenciés. Les conclusions scientifiques tirées de cette étude constituent une base pour le développement ultérieur de la stratégie, y compris comme point de départ pour des analyses

supplémentaires des opportunités et des parties prenantes dans des pays et des secteurs spécifiques.

L'étude a été menée par un consortium composé de l'Institut de Recherche sur le Travail et la Société (HIVA-KU Leuven) et du Centre européen pour la gestion des politiques de développement (ECDPM). Les deux instituts reconnaissent leur rôle en matière de préparation politique et respectent la primauté de la politique et le rôle des parties prenantes dans la détermination des prochaines étapes de la politique internationale flamande, adaptée aux défis du 21e siècle.

L'étude est basée sur une analyse systématique des sources relatives à la politique internationale flamande à l'égard de l'Afrique et à sa mise en œuvre au cours des dernières décennies. La politique africaine d'autres pays et régions d'Europe a également été analysée. Des interviews, des groupes de réflexion et des ateliers avec 61 informateurs clés de Flandre, de l'UE et d'Afrique ont permis d'obtenir des informations supplémentaires et d'approfondir l'analyse documentaire.

Le contenu de ce rapport relève de la responsabilité des chercheurs et ne reflète pas nécessairement la position officielle de l'Autorité flamande. Le Département de la Chancellerie et des Affaires étrangères ne peut être tenu responsable de la diffusion et de l'utilisation des connaissances scientifiques contenues dans cette publication.

2 Synthèse - La Flandre et l'Afrique : une esquisse de la situation

Ce chapitre est une synthèse de la partie 2 du rapport (La Flandre et l'Afrique : passé et présent). Il fournit un aperçu concis des relations économiques, sociales, politiques et culturelles entre la Flandre et l'Afrique, en accordant une attention particulière aux acteurs et aux processus sous-jacents. Cette vision panoramique fait défaut à ce jour. L'analyse nous permet de déterminer avec précision l'intensité géographique de la coopération, ainsi que les secteurs, les thèmes et les acteurs impliqués. L'étude se concentre sur les domaines de compétence de la Flandre, mais examine également d'autres thèmes dès lors qu'ils sont pertinents pour les relations avec l'Afrique du point de vue des pouvoirs publics, des entreprises ou de la société civile. Le chapitre se termine par une réflexion sur les implications de cette analyse pour la future politique africaine.

2.1 L'émergence d'une politique étrangère flamande

La politique étrangère flamande s'est développée progressivement à partir des années 1970, à la suite de réformes de l'État successives. Au départ, cette politique portait principalement sur les compétences culturelles, mais elle s'est progressivement étendue à d'autres domaines, notamment le commerce et la coopération au développement. La première réforme de l'État a amorcé ce processus en ajoutant une dimension extérieure aux compétences culturelles de l'Autorité flamande, ce qui a permis à la Flandre d'entretenir ses propres relations avec les autorités étrangères et les organisations internationales. La troisième réforme de l'État, en 1988, a ajouté une part importante du commerce extérieur aux compétences flamandes, ce qui a entraîné la nomination de représentants économiques flamands. La quatrième réforme de l'État de 1993 a marqué un tournant, en conférant à la Flandre des compétences en matière de traités, selon le principe « *in foro interno, in foro externo* ». La Flandre a ainsi été en mesure de conclure des accords internationaux dans ses domaines de compétence et de poser les bases juridiques pour mettre en place des collaborations internationales de manière indépendante. Les deux dernières réformes de l'État ont encore élargi ce champ d'action, en ajoutant par exemple la coopération au développement à l'ensemble des compétences flamandes.

L'Agence flamande de la Coopération internationale (VAIS) et l'Association flamande pour la coopération au développement et l'assistance technique (VVOB) ont joué un rôle important dans le développement précoce de la politique internationale flamande. La création de la VAIS en 2006 a renforcé la coordination de la coopération internationale, en mettant l'accent à la fois sur la réduction de la pauvreté et sur l'augmentation du soutien à la coopération au développement en Flandre. En 2013, ces tâches ont été intégrées au Département flamand des Affaires étrangères, dans le cadre des réformes de la Meilleure politique administrative (MPA). Les réformes de la MPA visaient à séparer la préparation et la mise en œuvre des politiques et ont mené à la création de DKBUZA. Les économies réalisées en 2015 ont conduit à la suppression d'organes consultatifs

stratégiques tels que le Conseil d'avis stratégique de Flandre internationale (SARIv), qui jouaient un rôle important dans la formulation de la politique et la fourniture de conseils sur les accords internationaux, la coopération au développement et d'autres aspects de la politique étrangère.

Le manque de cadre politique global a entraîné une approche fragmentée des relations avec l'Afrique. L'absence d'une vision stratégique claire de la politique étrangère a permis aux différentes institutions d'adopter une approche autonome, mais a également conduit à un manque de liens entre les différentes initiatives. Par exemple, entre 2014 et 2019, Flanders Investment & Trade (FIT) a mis en œuvre sa propre stratégie africaine visant à promouvoir les échanges commerciaux, en mettant l'accent sur l'augmentation de l'empreinte des entreprises flamandes en Afrique subsaharienne et sur le renforcement des relations commerciales par le biais de la coopération et de l'échange d'expertises. Dans d'autres domaines politiques flamands, les actions internationales avec l'Afrique ont également été largement développées et mises en œuvre de manière autonome. Plus récemment, la Flandre s'efforce d'adopter une approche pangouvernementale dans le cadre de programmes nationaux spécifiques (Maroc).

2.2 Représentation diplomatique et contacts politiques

À la fin des années 1980, la Flandre a commencé à mettre en place un réseau diplomatique visant à entretenir des relations politiques et diplomatiques internationales, y compris avec l'Afrique. Ce réseau, qui comprend des postes stratégiquement importants tels que l'Afrique du Sud (Pretoria), joue un rôle crucial dans la représentation des intérêts flamands, la collecte d'informations et la facilitation de la coopération. Depuis 1999, la représentation diplomatique en Afrique du Sud sert de plaque tournante pour toute la région de l'Afrique australe, y compris des pays tels que le Botswana, la Namibie, le Lesotho et l'Eswatini. Des bureaux ont été ouverts respectivement en 2002 et 2007 au Mozambique et au Malawi pour la coopération au développement.

Outre ses propres représentations, la Flandre peut s'appuyer sur le réseau belge plus large composé de 46 ambassades et consulats en Afrique. La présence de Wallonie-Bruxelles International (WBI) dans des régions telles que l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest offre des canaux supplémentaires pour promouvoir les intérêts flamands. La coopération avec le Maroc, qui a été renforcée en 2021 pour aborder les causes profondes de la migration et promouvoir une croissance économique durable, entre autres, est un exemple de la mise à profit des relations politiques. Un protocole d'entente (MoU) conclu en 2023 avec le Ministère marocain de la Transition énergétique et du Développement durable illustre une nouvelle approche flamande à plusieurs volets (voir également la section 2.4).

En outre, au cours de cette période, le réseau diplomatique flamand a également été renforcé par son engagement dans des organisations multilatérales et des institutions internationales telles que l'UE et l'ONU. Une participation à ces institutions largement connectées permet de nouer des contacts supplémentaires sur la scène internationale.

Les contacts politiques bilatéraux avec l'Afrique ont connu un pic entre 1999 et 2014, suivi d'un déclin ces dernières années. La baisse d'intensité des contacts avec l'Afrique, outre une priorité moins importante dans l'agenda des décideurs politiques flamands, s'explique également par l'impact du Covid-19, l'élargissement des portefeuilles des ministres concernés (ce qui implique

une diminution du temps consacré aux contacts bilatéraux avec l'Afrique) et l'élimination des contributions du SARiV et des points d'appui à la préparation des politiques.

2.3 Commerce, investissements et secteur privé

Les relations commerciales entre la Flandre et l'Afrique se sont développées progressivement au cours des dernières décennies, entraînant une balance commerciale positive pour la Flandre. Bien que l'Afrique ne représente qu'une faible part de la totalité des flux commerciaux flamands, les exportations vers l'Afrique ont contribué de manière disproportionnée à l'excédent commercial total de la Flandre. Entre 2014 et 2020, la valeur annuelle des échanges avec l'Afrique était d'environ 23 milliards d'euros, avec un excédent commercial d'environ 2,5 milliards d'euros. Les exportations ont connu une augmentation notable, passant de 10 milliards d'euros en 2020 à près de 18 milliards d'euros en 2022, sous l'impulsion des exportations de pétrole raffiné vers le Nigeria⁵.

FIT joue un rôle clé dans l'aide qu'elle apporte aux entreprises flamandes dans l'extension de leurs activités en Afrique en les accompagnant lors de missions commerciales, en organisant des événements de réseautage et en les conseillant sur les appels d'offres pour des institutions multilatérales telles que la Banque mondiale. À la suite de la stratégie de FIT pour l'Afrique subsaharienne de 2014 à 2019 et une pause de plusieurs années, une nouvelle stratégie a été introduite en 2024, dans laquelle l'Afrique fait partie d'une orientation géographique plus large pour l'Asie, le Moyen-Orient et l'Afrique. Cette stratégie repose sur différents niveaux de soutien, le soutien maximal étant déployé dans 10 pays africains, avec un accent sectoriel sur le climat et la transition énergétique, l'alimentation et la technologie alimentaire, et la logistique. Malgré ces efforts, l'implication du secteur privé flamand en Afrique reste relativement limitée. Des entreprises flamandes telles que DEME et UMICORE et bien d'autres sont actives en Afrique, mais en dehors de ce groupe restreint d'entreprises engagées, l'intérêt pour l'Afrique reste considérablement inférieur par rapport à d'autres régions et pays émergents. Les principales raisons en sont, d'une part, le manque de connaissances sur le continent et, d'autre part, les intérêts économiques actuels relativement limités en jeu et les problèmes liés aux devises étrangères et à la bonne gouvernance.

L'impact des initiatives existantes visant à renforcer le commerce et l'investissement est limité par l'absence d'un cadre politique clair favorisant la coopération entre les différents acteurs. Des initiatives telles que le MENA Business Club du VOKA et les événements de réseautage de la Chambre de Commerce belgo-luxembourgeoise (CBL-ACP) tentent d'améliorer cette situation, mais un cadre global reste nécessaire pour apporter plus de cohérence.

Les exportations flamandes se composent principalement de produits à plus forte valeur ajoutée, tels que le pétrole raffiné et les produits pharmaceutiques, tandis que l'Afrique exporte principalement des matières premières vers la Flandre, telles que le pétrole brut et les minéraux. Les exportations flamandes sont également plus diversifiées, ce qui met en évidence l'asymétrie des relations commerciales et la vulnérabilité économique des marchés africains aux fluctuations des prix. Les investissements flamands en Afrique restent limités, même si certaines entreprises mènent à bien des projets dans des secteurs tels que l'énergie et l'infrastructure.

⁵ Ce commerce de pétrole pourrait diminuer à l'avenir en raison d'une éventuelle interdiction belge d'exporter du pétrole polluant ou en raison du redémarrage prévu de la capacité de raffinage au Nigeria.

2.4 Coopération flamande au développement

La coopération flamande au développement constitue une part importante des relations avec l'Afrique, l'accent étant mis sur un nombre limité de pays partenaires, plus particulièrement l'Afrique du Sud, le Mozambique et le Malawi, et plus récemment le Maroc. Le budget total de l'aide publique au développement (APD) a longtemps tourné autour de 50 millions d'euros par an, mais il a augmenté ces dernières années en raison de l'accroissement des dépenses consacrées à l'accueil des réfugiés en Flandre. Fin 2024, une réduction annuelle de 2 millions d'euros des fonds de la coopération flamande au développement a été annoncée, avec effet à partir de 2025. La moitié de l'APD flamande est coordonnée par DKBUZA, le reste provient de départements tels que l'Enseignement et la Formation et l'Emploi, l'Économie, les Sciences, l'Innovation et l'Économie sociale (WEWIS).

L'Afrique du Sud a été l'un des premiers pays avec lesquels la Flandre a coopéré, initialement à travers des initiatives visant la démocratisation et la culture. Par la suite, l'accent a été mis sur des thèmes tels que le changement climatique et l'économie verte. Au Mozambique, la coopération a débuté en 2002 et s'est concentrée initialement sur la prévention du VIH/SIDA, avant d'évoluer vers des projets axés sur la santé et la santé reproductive. La coopération avec le Malawi, initiée quant à elle en 2007, se concentre sur l'agriculture et l'émancipation des femmes et des jeunes afin de réduire la pauvreté et de stimuler la croissance économique. Les derniers documents de stratégie introduisent de nouveaux éléments tels que l'inclusion des villes secondaires et l'agriculture favorable au climat. Dans l'ensemble, la coopération avec le Mozambique et le Malawi est fortement ancrée dans la coopération au développement traditionnelle (axée sur l'aide) et moins dans l'intérêt mutuel ou la réalisation d'une valeur ajoutée basée sur la spécificité de la Flandre en tant que région.

En revanche, la coopération avec le Maroc, pays à revenu intermédiaire, définie dans une note stratégique de 2024, représente une nouvelle orientation dans la coopération flamande au développement. Le choix d'un pays à revenu intermédiaire permet de combiner plus facilement les objectifs de développement avec la coopération économique et l'échange de connaissances dans le cadre d'une approche axée sur le partenariat. L'objectif est de stimuler les emplois verts et de trouver des solutions innovantes à des défis communs, tels que la pénurie d'eau et l'économie circulaire. Ce partenariat marque le passage d'une relation traditionnelle entre donateur et bénéficiaire à un modèle qui met davantage l'accent sur les avantages mutuels et la coopération à long terme. La Flandre espère que cette approche permettra non seulement de soutenir le développement durable au Maroc, mais qu'elle servira aussi à renforcer les liens économiques et sociaux et à contribuer à des solutions alternatives à la migration vers l'Europe. Les projets au Maroc comprennent, par exemple, des collaborations en matière d'énergies renouvelables et d'économie circulaire utilisant l'expertise flamande pour développer des solutions innovantes qui créent également des opportunités économiques en Flandre même.

Les principaux partenaires en charge de la mise en œuvre de la coopération flamande au développement sont les institutions de la connaissance et les organisations multilatérales. Historiquement, la part des institutions multilatérales dans le financement de l'APD était élevée, mais elle a diminué ces dernières années en raison du choix de collaborations plus directes avec des partenaires flamands et locaux. Cette démarche correspond à la volonté de mettre l'accent sur la création de valeur ajoutée à travers l'expertise flamande et des thèmes spécifiques tels que l'agriculture, les soins de santé et le changement climatique. Les institutions universitaires jouent

un rôle croissant dans ce domaine, notamment via l'exploitation des résultats des études pour orienter la politique.

Un quart des moyens de l'APD flamande est consacré aux organisations de la société civile, en particulier en Afrique centrale et en Afrique de l'Est. Cependant, l'APD flamande ne représente qu'une petite partie du financement des organisations de la société civile flamandes et belges. Ce financement est une combinaison de l'APD fédérale, de la collecte de fonds propres et d'autres sources. Les organisations de la société civile se concentrent principalement sur l'Afrique centrale (la République démocratique du Congo constituant le centre de gravité), suivie de l'Afrique de l'Est, de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique australe. On observe une convergence croissante avec les pays prioritaires du canal d'aide fédéral, bien que les ONG et les syndicats ne soient pas limités aux pays prioritaires bilatéraux. L'Autorité flamande soutient également les initiatives du Quatrième pilier par le biais d'un point d'appui offrant des conseils, une mise en réseau et de la promotion. Cependant, ces initiatives citoyennes dépendent largement de leurs propres moyens pour mener leurs actions. Début 2024, 968 initiatives avaient été enregistrées, leur répartition géographique étant largement conforme à celle des organisations de la société civile. Les villes et communes flamandes œuvrent pour la solidarité internationale et le développement durable par le biais de jumelages, en particulier en Afrique de l'Est et en Afrique australe. Ces projets sont principalement financés par des fonds fédéraux et coordonnés par la VVSG.

2.5 Autres domaines de coopération

Outre la coopération au développement et le commerce, la Flandre joue un rôle actif en Afrique dans des domaines tels que l'éducation, la science et la culture. Le Département de l'Enseignement et de la Formation soutient notamment la mission d'enseignement de l'Institut de Médecine tropicale (IMT), qui forme de nombreux étudiants africains. Toutefois, l'IMT travaille principalement sur la base de sources de financement fédérales et internationales pour le soutien institutionnel aux établissements de santé africains. La VVOB a des liens structurels avec le Département de l'Enseignement et DKBZA, mais elle construit ses programmes d'éducation principalement au moyen de fonds fédéraux et d'autres fonds internationaux. Pour ce faire, elle se concentre sur le renforcement des capacités et la coopération avec les établissements d'enseignement locaux dans plusieurs pays africains.

La coopération du Département de l'Enseignement et de la Formation comprend également le financement de bourses de mobilité et l'encouragement des échanges internationaux d'étudiants avec les universités flamandes. Cela permet d'augmenter le nombre d'étudiants africains qui étudient en Flandre et de promouvoir le partage des connaissances et les échanges interculturels. La part la plus importante du financement de la coopération universitaire au développement provient du niveau fédéral, par l'intermédiaire du VLIR-UOS, qui soutient des projets axés sur le développement et établit des collaborations avec des universités africaines pour promouvoir le renforcement des capacités.

Le Département de l'Emploi, de l'Économie, des Sciences, de l'Innovation et de l'Économie sociale (WEWIS) contribue aux projets flamands en Afrique en mettant l'accent sur le développement durable, l'économie circulaire et l'innovation technologique. Des initiatives telles que le Fonds fiduciaire flamand de l'UNESCO (FUT) financé par DKBZA et le Fonds fiduciaire flamand de soutien aux activités scientifiques de l'UNESCO (FUST) financé par WEWIS, soutiennent des

projets axés sur l'adaptation au climat et les technologies durables, tels que l'Ocean InfoHub qui facilite l'accès aux données océaniques et soutient la protection des ressources marines. La participation de WEWIS à des programmes tels que Horizon Europe renforce également la présence de la Flandre dans des projets innovants et circulaires avec des partenaires africains.

La politique culturelle internationale de la Flandre se concentre principalement sur l'Afrique du Sud et le Maroc et encourage les échanges culturels et les projets de coopération dans les domaines de l'art et des médias. Malgré l'existence de plans stratégiques pour la coopération culturelle, les difficultés de mise en œuvre sont souvent dues à des ressources financières limitées et à la nécessité de mieux adapter les structures de coopération aux besoins culturels spécifiques des pays concernés.

2.6 Résumé et implications pour la future politique africaine

L'interaction de la Flandre avec l'Afrique est multiforme et gagne en importance, mais les acteurs sont dispersés sur le terrain en raison de l'absence d'une stratégie globale.

Cette synthèse souligne la nature multiforme des relations entre la Flandre et l'Afrique, explorée plus en détail dans la partie 2 de ce rapport, avec un large éventail d'acteurs qui collaborent avec l'Afrique à travers une multitude de méthodes de travail et de configurations. Ces interactions ne se déroulent pas en marge des activités de ces acteurs flamands, mais sont au cœur de leurs actions. La plupart des personnes interrogées reconnaissent l'importance croissante de l'Afrique et prévoient de poursuivre ou d'étendre leurs actions au fil du temps. Toutefois, à l'exception de la coopération au développement, le continent africain a tendance la plupart du temps à être abordé à partir d'organisations et d'initiatives individuelles plutôt qu'à partir d'un collectif d'acteurs et/ou d'une stratégie globale plus large. Cette méthode de travail organique présente l'avantage d'offrir une approche accessible en termes d'établissement de relations, tout en répondant de manière flexible aux opportunités qui se présentent. Contrairement, par exemple, à la démarche flamande dans le cadre de l'approche des pôles de compétitivité (*speerpunktclusters*), principalement appliquée en Europe, nous constatons que l'harmonisation mutuelle et le partage des connaissances pour les relations avec l'Afrique, s'ils ont lieu, présentent les caractéristiques d'un travail en silo. Les limites de cette approche se situent au niveau de la cohérence, des synergies, des ressources et du ciblage. On passe ainsi à côté d'occasions d'aborder collectivement le renforcement de l'expertise, de faciliter l'accès à de nouveaux réseaux et de créer des synergies avec d'autres acteurs. Il existe un risque accru de fragmentation des efforts et des moyens, et de contradictions entre les actions des différents acteurs.

La concentration géographique des actions en Afrique varie considérablement entre les différents acteurs flamands.

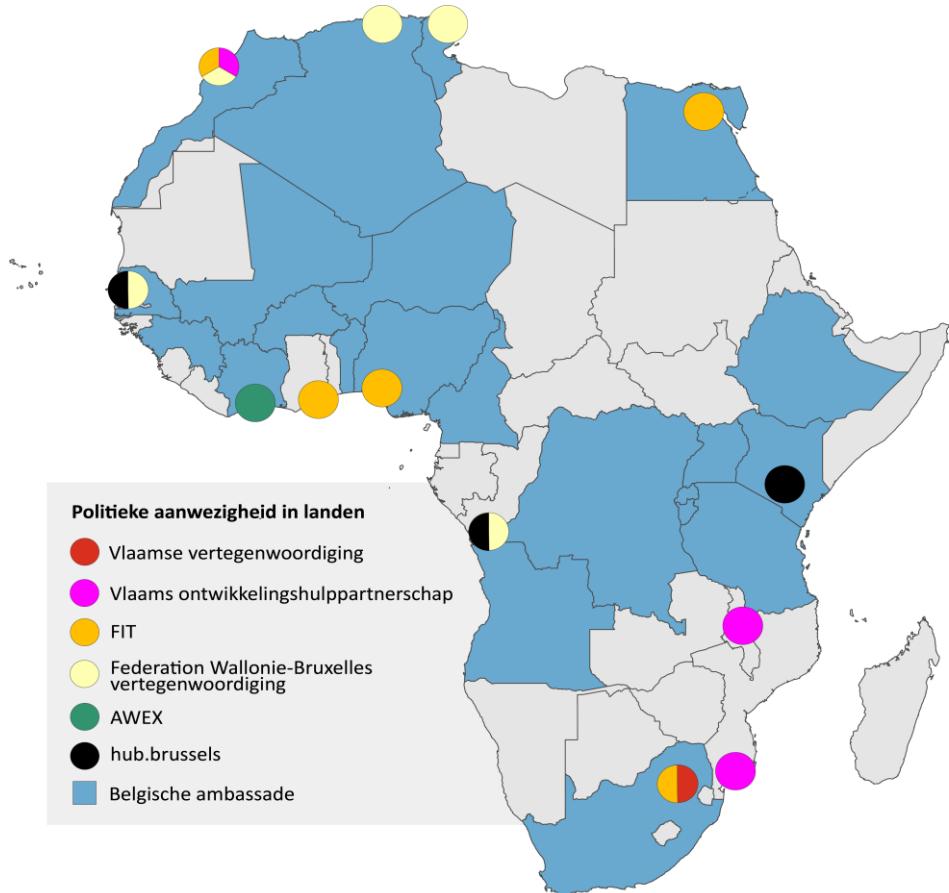
La superposition de la répartition géographique des activités des différents acteurs flamands en Afrique reflète une image mitigée. Tout d'abord, rares sont les pays où tous les acteurs flamands sont actifs. En Afrique du Sud, de nombreuses activités sont menées par des entreprises et des universités flamandes, l'Autorité flamande et, dans une moindre mesure, la société civile. La République démocratique du Congo est le seul pays au sein duquel tous les types d'acteurs flamands (entreprises, institutions de la connaissance et société civile) sont actifs dans une large

mesure, néanmoins ce pays n'est pas un partenaire de DKBUZA en matière de coopération au développement et FIT n'y a pas de bureau. L'Afrique de l'Est est une région intéressante du point de vue de la coopération potentielle entre les entreprises et les universités flamandes car elles sont toutes deux présentes en Ouganda, au Kenya, en Tanzanie et en Éthiopie. Un nombre relativement important d'activités d'entreprises et d'ONG flamandes sont menées en Côte d'Ivoire et au Ghana, en Afrique de l'Ouest, mais les universités flamandes y sont moins actives. L'Égypte est un partenaire important pour les chercheurs flamands en matière de publications scientifiques et entretient une coopération assez intense avec les entreprises flamandes, mais les organisations de la société civile flamandes n'ont que des relations limitées avec le pays. Le Nigeria est un cas particulier. Il contribue fortement à la balance commerciale avec la Flandre, mais plutôt par le biais du commerce de pétrole raffiné que par le résultat des investissements des entreprises flamandes.

Ce premier aperçu rapide dresse un tableau succinct de la présence des acteurs flamands en Afrique. Bien entendu, la mesure dans laquelle des synergies sont possibles et souhaitables au niveau flamand dépend de toute une série d'autres facteurs, notamment les convergences thématiques dans chaque pays, ainsi que les ambitions et les projets de l'ensemble des acteurs. Une analyse plus détaillée devrait le démontrer.

Figure 2.1

La présence politique de la Flandre, de la Wallonie et de la Belgique en Afrique



La capacité d'élaboration de politiques, les ressources et l'attention politique portée à l'Afrique ont été mises à rude épreuve au cours des dernières législatures.

Une partie de la capacité d'élaboration de politiques a été progressivement supprimée au cours de la dernière décennie, notamment en raison de la suppression du Conseil d'avis stratégique SARiV et des centres de soutien à la recherche axée sur les politiques. Et ce, alors que la coopération internationale est de plus en plus orientée vers la connaissance. En outre, les budgets de coopération au développement, exprimés en pourcentage du PNB, n'ont pas augmenté parallèlement, et la part de l'Afrique a été réduite au cours des dernières années. Enfin, il semble que l'intensité des contacts politiques avec l'Afrique ait diminué.

La Flandre dispose d'une expertise essentielle pour relever les défis du développement durable en Afrique.

Les institutions de la connaissance, les entreprises, les organisations de la société civile et les administrations locales flamandes disposent d'une expertise précieuse pour soutenir l'Afrique dans le cadre d'un développement durable et inclusif. Malgré sa récente croissance économique, l'Afrique reste confrontée à des défis tels que l'accès aux soins de santé et à l'éducation, le changement climatique, la pollution environnementale et les mauvaises conditions de travail. Les

institutions flamandes ont acquis une reconnaissance internationale dans bon nombre de ces domaines.

Les entreprises flamandes accèdent au continent africain, le plus souvent avec l'aide de FIT ou d'autres services belges, mais le potentiel inexploité peut être élevé.

Un nombre limité mais croissant d'entreprises flamandes sont actives en Afrique depuis plusieurs décennies. L'excédent commercial en hausse avec l'Afrique reste principalement dominé par les matières premières : les importations de pétrole et de diamants et les exportations de pétrole raffiné. L'évolution vers des produits à plus haute valeur ajoutée semble lente. FIT joue un rôle important de facilitateur et de soutien pour les entreprises flamandes et entend concrétiser les ambitions croissantes des entreprises flamandes grâce à sa nouvelle stratégie. Malgré l'importance stratégique de ses activités existantes, la Flandre apporte seulement une réponse limitée aux développements rapides dans d'autres secteurs économiques en Afrique, hormis des exceptions importantes telles que le secteur de la santé et de la vaccination, la logistique, l'infrastructure et l'énergie verte. Par rapport aux pays européens (relativement petits), tels que les Pays-Bas et nos voisins scandinaves, la coopération entre les entreprises, les pouvoirs publics, les institutions de recherche et la société civile flamands est moins intégrée. Par exemple, les Pays-Bas donnent la priorité à des domaines spécifiques dans les pays africains et encouragent la coopération entre les partenaires néerlandais, pour ensuite établir des liens avec les partenaires africains. Citons à titre d'exemple l'accent mis sur le secteur de l'eau et de l'horticulture au Nigeria.⁶ Malgré des avancées vers une approche intégrée dans certaines parties de la politique étrangère flamande, comme en Afrique du Sud et au Maroc, la coopération est souvent basée sur des projets et manque d'une approche structurée et systématique.

La coopération flamande au développement opte pour la concentration, mais par le passé, elle était essentiellement indépendante des actions des autres acteurs flamands.

La coopération flamande au développement déploie ses ressources limitées de manière concentrée, en particulier dans un nombre limité de pays et de thèmes en Afrique, ce qui garantit la focalisation. La Flandre recherche des niches spécifiques qui répondent à des besoins concrets dans les pays partenaires, en examinant en second lieu la complémentarité géographique et thématique avec d'autres donateurs et l'aide bilatérale belge. C'est aussi une conséquence du choix explicite de rechercher avant tout la cohérence dans les pays partenaires, plutôt que la cohérence avec d'autres acteurs flamands. Les programmes mis en œuvre au Mozambique et au Malawi dans les domaines des soins de santé, de l'agriculture et de l'émancipation des femmes et des jeunes filles en sont des exemples concrets. La Flandre a ainsi choisi des thèmes liés au développement, dans lesquels les principaux donateurs bilatéraux et acteurs multilatéraux sont également actifs. Ce dernier point n'est pas nécessairement un problème en soi, car la Flandre opère dans des niches distinctes. Toutefois, la présence limitée, entre autres, d'institutions flamandes de la connaissance dans ces pays limite la possibilité de rechercher des synergies supplémentaires avec d'autres actions et compétences flamandes. La coopération avec l'Afrique du Sud est un exemple positif d'approche intégrée. Ce faisant, un processus de transition raisonné vers une coopération renouvelée et plus intégrée a fait l'objet d'une grande attention politique. Ces dernières années, l'accent mis sur les synergies avec les acteurs flamands s'est renforcé dans le

⁶ Adeniyi, D. et al. (2024). [The horticulture sector in southwest Nigeria: A political economy analysis](#). Maastricht : ECDPM.

cadre des programmes en cours avec le Malawi et le Mozambique, et de manière plus structurelle dans le contexte du nouveau programme avec le Maroc.

Le potentiel de la diaspora est sous-utilisé dans l'établissement de relations économiques, sociales et culturelles avec l'Afrique.

Dans le prolongement de la conclusion précédente, les organisations de la diaspora africaine en Flandre peuvent être impliquées de manière plus intensive dans les différentes dimensions de la politique étrangère. Par le passé, de timides tentatives ont été faites pour impliquer la diaspora dans la coopération au développement, les activités diplomatiques et la coopération économique, mais elles se sont limitées à des projets pilotes. L'expérience montre que les organisations de la diaspora sont très variées en termes de mission, de stratégie et de professionnalisme, et que la coopération requiert toute la préparation nécessaire. Toutefois, ces organisations évoluent constamment elles aussi et deviennent progressivement des acteurs plus importants dans les interactions avec les pays d'origine. En outre, dans un nouveau contexte dans lequel les décideurs politiques africains et la population s'affirment davantage et se montrent plus critiques à l'égard de l'Europe, les organisations de la diaspora et, par exemple, les étudiants africains diplômés des universités flamandes, représentent des acteurs intéressants pour nouer des liens et développer des réseaux.

Implications pour la future politique africaine

Sur la base de la situation décrite, trois conclusions générales peuvent être tirées concernant l'avenir de la politique étrangère flamande. Elles sont examinées plus en détail au chapitre 3.

- (1) **Potentiel d'élargissement de la politique de développement** - La politique étrangère flamande a pu se développer au cours des trois dernières décennies au rythme des différentes réformes de l'État et avec un soutien variable du monde politique. Des dynamiques innovantes peuvent être observées dans différents domaines. Elles témoignent d'une vision et d'une approche plus stratégiques de l'Afrique, tant au niveau des pouvoirs publics que parmi les acteurs du secteur privé, de la société civile, des instituts de la connaissance et d'autres parties prenantes. Un saut qualitatif dans l'élaboration des politiques à l'égard de l'Afrique est possible au cours des prochaines années.
- (2) **L'absence de vision et d'objectifs communs** - Néanmoins, il est important de noter que pour l'instant, les divers développements positifs dans les relations entre la Flandre et l'Afrique ne se renforcent pas suffisamment les uns les autres. Les dynamiques actuelles n'ont pas encore débouché sur une vision et une approche communes aux acteurs publics et privés. Une stratégie commune sur la manière dont la Flandre peut se positionner au mieux face à une Afrique en mutation rapide fait défaut. En conséquence, les nombreux atouts de la Flandre en matière de développement de partenariats mutuellement bénéfiques restent sous-utilisés.
- (3) **Nécessité d'un processus intégré** - Le passage d'une approche fragmentée à une vision plus soutenue et plus intégrée est nécessaire. Des objectifs clairement définis, une vue d'ensemble détaillée des intérêts et des stratégies de mise en œuvre pertinentes et réalistes sont à cet égard requis. Un processus garantissant la participation de multiples acteurs est essentiel pour élaborer conjointement cette politique. Il ne suffit pas de mettre sur papier une stratégie pour l'Afrique attrayante, il est fondamental d'impliquer activement les parties prenantes et de garantir une approche claire de la mise en œuvre.

Cette étude peut donner un élan à cette démarche en approfondissant les composantes d'une politique étrangère flamande renouvelée, en accordant une attention particulière aux différents acteurs et à leurs intérêts, opportunités et capacités.

3 Les composantes d'une politique africaine flamande renouvelée

Le chapitre 3 analyse les principales composantes d'une éventuelle future stratégie flamande pour l'Afrique. Il analyse dans le détail les points suivants : 1) les principaux acteurs et intérêts ; 2) la nécessité d'une politique africaine orientée vers l'avenir pour la Flandre et l'Afrique ; et 3) les leçons tirées des politiques africaines de l'UE, de plusieurs États membres de l'UE et de deux régions européennes pertinentes. Sur cette base, nous formulons un certain nombre de recommandations et d'actions possibles à différents niveaux d'ambition en mesure de contribuer à renforcer la relation entre la Flandre et l'Afrique.

3.1 Acteurs et intérêts

Cette section identifie les principaux acteurs flamands qui peuvent contribuer au développement d'une politique flamande africaine plus large et intégrée. Cet aperçu met l'accent sur : (i) les intérêts et les opportunités de ces différents acteurs d'approfondir les relations avec l'Afrique ; (ii) les défis qui peuvent se poser à cet égard et (iii) les éventuelles leçons à tirer des initiatives existantes. Cette analyse de base décrit dans les grandes lignes le champ d'action des acteurs, leurs intérêts et leurs défis, mais elle devra être approfondie à un stade ultérieur pour des pays et des secteurs spécifiques.

3.1.1 Par acteur

a. Le Département de la Chancellerie et des Affaires étrangères de la Flandre

Intérêts et opportunités - DKBUZA est la principale force motrice cherchant à renforcer la coopération diplomatique entre la Flandre et l'Afrique et joue également un rôle de coordination au sein de l'administration flamande pour les relations avec l'Afrique. Une stratégie intégrée pour l'Afrique, pilotée par DKBUZA, pourrait fournir un cadre clair pour préciser les objectifs politiques et les autres intérêts (économie, sécurité, gestion des migrations, climat, etc.) à l'égard de l'Afrique. En outre, elle peut permettre une approche plus efficace en vue de relever les défis et saisir les opportunités dans les relations avec l'Afrique. Pour étayer une telle politique, il est essentiel pour DKBUZA de répertorier les différents acteurs clés et de donner une indication des priorités géographiques, sectorielles et thématiques, ainsi que des « arguments de vente uniques » (USP) flamands et des domaines spécifiques de l'expertise flamande. Une politique africaine intégrée peut renforcer les collaborations existantes entre la Flandre et les partenaires africains (tels que les pays d'Afrique australe et le Maroc) tout en aidant à identifier de nouvelles régions économiques et de nouveaux pays avec lesquels la Flandre souhaiterait développer des partenariats potentiels.

Défis - Trouver un juste équilibre entre les besoins, les intérêts et les valeurs de la Flandre et des partenaires africains et les concilier représente un défi crucial pour une stratégie africaine flamande, dans un contexte où de plus en plus d'États africains sont dirigés par des leaders et militaires autoritaires qui, conformément aux tendances mondiales, cherchent à restreindre la liberté d'expression des dissidents et à saper les principes fondamentaux de l'État de droit. Il est également important de renforcer la cohérence politique avec d'autres niveaux de pouvoir et d'autres partenaires concernés. DKBUZA s'interroge aussi sur la manière d'améliorer les initiatives de coopération existantes, d'établir de nouveaux partenariats intéressants et de faire en sorte que l'Autorité flamande devienne un partenaire privilégié et actif pour d'autres acteurs flamands et africains. En outre, une bonne connaissance et une évaluation précise des ambitions politiques actuelles de la Flandre vis-à-vis de l'Afrique sont nécessaires.⁷ Comme indiqué précédemment, le soutien politique et le budget permettant de placer l'Afrique au centre de la politique étrangère ont apparemment été moindres au cours des deux dernières législatures, contrairement à ce qui a été observé dans de nombreux États membres de l'UE et dans d'autres régions au cours de ces dernières années. Avec un mandat politique fort, des priorités claires et un budget suffisant de la part du Gouvernement flamand, DKBUZA peut parvenir à jouer un rôle de facilitateur et de lien entre les différents acteurs. Ce rôle contribue à la mise en œuvre des objectifs de l'accord gouvernemental flamand 2024-2029 pour une politique internationale flamande ambitieuse, influente et cohérente.

Leçons possibles pour l'avenir - La nouvelle stratégie pour le partenariat Flandre-Maroc offre des possibilités de mettre en pratique une approche plus intégrée. Après avoir défini les ambitions finales de la stratégie pour l'Afrique, il est essentiel que les ressources financières de DKBUZA soient alignées sur la réalisation de cette mission et qu'un soutien politique fort soit apporté au cours de l'élaboration et de la mise en œuvre de ce processus.

b. Le secteur privé flamand et Flanders Investment and Trade

Intérêts et opportunités - L'implication du secteur privé flamand et de FIT est cruciale pour développer une politique africaine forte. Les principaux acteurs du secteur des entreprises reconnaissent le potentiel de croissance du marché africain et soulignent la volonté et la nécessité d'en tirer parti. À travers un renforcement de la mise en réseau et des actions collectives, les entreprises flamandes pourraient mieux saisir les opportunités qui se présentent en Afrique, mais cette approche nécessite une certaine orientation, ainsi qu'une vue d'ensemble plus complète et des connaissances plus approfondies des acteurs publics et privés flamands déjà actifs. Les entreprises flamandes apprécient et mettent à profit le soutien apporté par FIT à leurs activités avec l'Afrique. Toutefois, la mesure dans laquelle l'Autorité flamande (et DKBUZA) est considérée comme un partenaire nécessaire pour le commerce avec l'Afrique diffère selon les entreprises et les groupes d'intérêt. Les différents niveaux politiques de la Belgique ne partagent pas toujours la même stratégie et les mêmes priorités géographiques pour l'Afrique, mais sur le terrain, ils font preuve de pragmatisme. La collaboration entre les entreprises, FIT, l'AWEX, hub.brussels et le niveau fédéral est généralement bonne.

Défis - Plusieurs acteurs du secteur privé ont exprimé le souhait d'une interaction plus structurée, à la fois entre les entreprises flamandes et avec les partenaires africains. Un réseau renforcé,

⁷ L'accord gouvernemental flamand 2024-2029 stipule que la Flandre souhaite renforcer la coopération avec l'Afrique du Sud et le Maroc et, d'un point de vue stratégique, émettre des propositions pour les pays émergents en Asie et en Afrique. Il souligne également l'importance d'une politique portuaire internationale.

intégré dans une politique africaine flamande élargie et bénéficiant d'un soutien politique fort, pourrait fournir le cadre adéquat à cet effet. Cela permettrait aux entreprises flamandes d'accéder plus facilement au marché africain en pleine croissance et de mieux exploiter les atouts et les forces uniques de la Flandre dans le cadre de partenariats avec l'Afrique. En se concentrant sur la création de valeur ajoutée locale, les entreprises flamandes peuvent se positionner collectivement comme des partenaires privilégiés dans certains domaines spécifiques, offrant une alternative compétitive aux grands acteurs internationaux qui adoptent souvent une approche plus traditionnelle, tels que la Chine, la Russie et les États-Unis.

Leçons possibles pour l'avenir - La nouvelle stratégie de FIT est basée sur une analyse stratégique des besoins et des opportunités, avec des priorités géographiques et sectorielles clairement définies. FIT souhaite à cet égard se concentrer sur les entreprises flamandes qui peuvent contribuer à la valorisation économique locale des chaînes de valeur. Ce principe est conforme à la politique des pouvoirs publics africains qui préfèrent coopérer avec des entreprises étrangères créatrices de valeur ajoutée au niveau local et qui ne visent pas uniquement l'exportation de matières premières africaines. Toutefois, il est possible de mieux aligner les stratégies de FIT sur la politique flamande plus globale à l'égard de l'Afrique de sorte à créer de nouvelles possibilités de coopération avec d'autres services publics, institutions de la connaissance et acteurs flamands. Le secteur privé flamand sera de cette manière mieux à même de répondre plus efficacement aux opportunités du marché africain tout en contribuant à une politique africaine cohérente et durable.

c. D'autres départements flamands (Environnement ; Enseignement ; Travail, Économie, Sciences, Innovation et Économie sociale ; Culture ; Jeunesse et Médias)

Intérêts et opportunités - D'autres départements flamands, tels que l'environnement, l'enseignement, le travail, l'économie, les sciences, l'innovation et l'économie sociale, et la culture, la jeunesse et les médias, jouent un rôle important en soutenant davantage les institutions flamandes spécialisées et les acteurs actifs en Afrique, tels que l'enseignement, la recherche et la sensibilisation dans les domaines du climat, de l'énergie, des sciences et du secteur pharmaceutique. Pour atteindre leur objectif, ils prennent également des engagements découlant de traités internationaux ou de la coopération avec des organisations multilatérales, par exemple en matière de financement du climat, de biodiversité, d'éducation ou de culture. Il est essentiel de continuer à promouvoir l'interaction entre les universités, les instituts de recherche et les institutions culturelles flamandes et africaines. Un cadre renforcé pour la mise en réseau des étudiants africains diplômés des universités flamandes pourrait contribuer à la durabilité de la coopération avec l'Afrique.

Défis - Une meilleure intégration et visibilité des programmes et des initiatives dans les différents départements est un défi majeur. Si certains départements, comme celui de la culture, de la jeunesse et des médias, disposent d'un cadre politique clair pour mener leurs actions internationales, d'autres en sont dépourvus. Il n'existe pas de cadre général permettant d'assurer la cohérence et l'alignement des conditions géographiques et thématiques, ainsi que des modalités entre les départements. Les acteurs flamands qui souhaitent solliciter un financement auprès des différents départements flamands sont actuellement confrontés à des différences majeures en termes de modalités et de conditions. Il est impératif de renforcer la cohérence politique et la coopération entre les différents départements et avec d'autres acteurs. Cette harmonisation doit également se traduire dans les choix géographiques et thématiques/sectoriels, ainsi que dans les modalités. En outre, le développement de partenariats supplémentaires et une

distribution ciblée du budget de l'APD peuvent contribuer à accroître l'impact des initiatives flamandes en Afrique. Une plus grande attention peut également être accordée à l'ancrage local des projets, afin qu'ils répondent mieux aux besoins des partenaires locaux. En outre, plusieurs départements flamands ont exprimé le besoin de mettre en œuvre une taskforce globale réunissant les acteurs publics impliqués dans les projets liés à l'Afrique. Un tel réseau doit s'accompagner des ressources et capacités suffisantes dans les départements chargés de la coordination, de même que les autres services doivent avoir clairement la possibilité de participer à ce réseau.

Leçons possibles pour l'avenir - Le Département de la Culture, de la Jeunesse et des Médias opère sur la base d'un cadre politique clair en menant des actions ciblées dans un nombre limité de pays partenaires (voir Partie 2 - 4.4.3.e). Le Département de l'Environnement a renforcé son orientation stratégique en consacrant une part importante de ses actions aux thèmes climatiques et travaille par exemple dans le cadre du Programme flamand d'action internationale pour le climat (VIKAP) selon une approche multi-acteurs qui cherche également à s'aligner sur la politique d'investissement de FIT. Pour sa part, le Département WEWIS est fortement engagé dans la coopération et la cohérence avec les niveaux fédéral et européen, et opte pour la réorientation de son action sur les marchés en croissance sur des thèmes tels que l'économie circulaire et la numérisation. À l'avenir, il sera important d'approfondir la coordination avec DKBUZA et d'autres niveaux politiques afin de mieux répondre aux besoins de ces marchés africains en pleine croissance.

d. Les universités et autres institutions de la connaissance

Intérêts et opportunités - Les universités et les institutions de recherche en Flandre s'efforcent d'étendre leurs partenariats avec des acteurs africains. L'accent est mis à cet égard sur le transfert de technologies, les programmes conjoints de recherche et d'éducation et le renforcement des capacités dans différents domaines, notamment les soins de santé, l'agriculture, le développement économique et le développement durable. La coopération prend forme à partir de différents objectifs, liés aux objectifs de développement durable, au développement technologique et à l'internationalisation. La mission d'enseignement de l'université, par exemple, implique de travailler avec des institutions partenaires africaines pour attirer des chercheurs talentueux tout en ouvrant de nouveaux marchés pour la recherche. Ce faisant, les universités s'adressent au groupe en pleine expansion des « jeunes professionnels » africains qui souhaitent obtenir un master dans une université européenne ou qui envisagent une carrière de chercheur en Europe et, éventuellement, de se lancer ensuite dans la recherche dans leur pays d'origine. La coopération comporte des aspects de réciprocité car des étudiants, des chercheurs et des universitaires flamands vont étudier et travailler dans de nombreuses universités africaines.

Défis - L'importance d'une coopération solide avec l'Afrique, axée sur la connaissance, transcende les besoins et les intérêts des institutions flamandes de la connaissance. La coopération internationale moderne, fondée sur des intérêts mutuels et des programmes globaux, est de plus en plus influencée par la connaissance, les échanges et la mise en réseau. L'Autorité flamande a elle aussi tout intérêt à coopérer structurellement avec ses propres institutions de connaissance et à en exploiter le potentiel. Certaines institutions de la connaissance (VITO et IMT) qui coopèrent déjà structurellement avec la Flandre pour leurs actions en Afrique considèrent que DKBUZA a un rôle à jouer dans la facilitation d'un dialogue multipartite pour parvenir à une vision et à une stratégie communes. Ces dialogues pourraient également contribuer à la sélection des secteurs

et pays prioritaires. Le modèle existant de pôle de compétitivité pourrait être pertinent dans ce contexte, mais il est principalement axé sur l'Europe et les pays partenaires internationaux, tels que les États-Unis et le Canada. Pour d'autres institutions de la connaissance, le niveau flamand est actuellement moins central dans leurs partenariats et leurs projets de recherche en Afrique. À l'exception du financement structurel de l'IOB, de l'IMT et du VITO, le financement flamand de ces institutions de la connaissance est principalement basé sur des projets. Toutes les institutions de la connaissance soulignent l'importance d'une coopération à long terme dans l'établissement de relations avec les institutions africaines. Un financement court axé sur un projet ne permet pas de mettre en place des capacités suffisantes et de rechercher des synergies avec d'autres sources de financement. À l'instar d'autres acteurs, les institutions européennes de la connaissance recherchent elles aussi d'autres partenariats, plus équilibrés, avec leurs homologues africains.

ENCADRÉ 1 : LA CHARTE AFRICAINE POUR UNE COLLABORATION EN MATIÈRE DE RECHERCHE TRANSFORMATRICE⁸ (JUILLET 2024)

Rédigée par des institutions africaines de recherche et d'enseignement supérieur, la charte fournit un cadre pour la coopération en matière de recherche centrée sur l'Afrique. Elle vise à encourager les collaborations qui renforcent et garantissent le rôle du continent dans la production mondiale de connaissances scientifiques. Les inégalités sont prises en compte à différents niveaux de la production de connaissances, depuis la théorie de la connaissance (épistémologie), le langage, les théories, jusqu'au rôle de la pensée en matière de développement et aux modalités de collaboration. Le groupe de Coimbra, qui regroupe les meilleures universités européennes, adhère à la charte.

L'importance croissante des grandes initiatives européennes, telles que le Green Deal, l'Équipe Europe et la stratégie Global Gateway, est perçue à la fois comme une opportunité et une menace. Ces initiatives offrent de nouvelles possibilités de financement structurel, mais les ressources financières considérables ne sont souvent accessibles qu'à un petit groupe d'acteurs. L'expérience montre que, pour l'Équipe Europe par exemple, il s'agit généralement de grands acteurs internationaux, tels que des sociétés de conseil ou de grandes organisations de développement, comme la GiZ, plutôt que d'instituts de recherche spécialisés. L'accès aux sources de financement européennes et internationales est essentiel pour poursuivre et développer les initiatives de recherche en Afrique. Les universités et instituts de recherche sont ainsi en mesure de développer des projets à long terme, ce qui peut accroître l'impact de leurs recherches et de leur coopération avec les institutions africaines.

Leçons possibles pour l'avenir - Plusieurs institutions flamandes de la connaissance renforcent et restructurent actuellement leur coopération avec l'Afrique. Par exemple, le VITO travaille sur une nouvelle stratégie pour l'Afrique visant des résultats dans six grands thèmes, notamment la qualité de l'air en Afrique, la décarbonisation, le traitement des déchets et la circularité, l'agriculture intelligente et résiliente, etc. Les thèmes sont définis de manière à s'aligner sur les cadres internationaux et à pouvoir être reliés aux actions d'autres acteurs pertinents. L'institut recherche activement l'harmonisation au niveau flamand et avec d'autres acteurs flamands et internationaux,

⁸ Africa Charter for Transformative Research Collaborations (2024): <https://parc.bristol.ac.uk/africa-charter/>

mais il constate que pour l'instant peu ou pas de forums publics ou d'organes de consultation ne permettent d'y parvenir par une approche multi-acteurs.

e. La société civile et les administrations locales

Intérêts et opportunités - La société civile flamande entretient une longue tradition de coopération avec des partenaires africains autour d'un large éventail de thèmes, principalement liés au développement durable. La contribution au développement d'une société civile africaine forte est à la fois un moyen d'atteindre d'autres objectifs et une fin en soi. De cette manière, la société civile africaine sera également en mesure de remplir ses rôles à long terme de surveillance (watchdog), d'éducation civique, de prestation de services et de facilitation des processus de consultation publique. Au cours des dernières décennies, les relations entre les organisations de la société civile flamandes et africaines sont progressivement passées de la substitution au développement institutionnel et au renforcement des capacités, à des formes de coopération sur une base plus égale autour de thèmes (mondiaux) communs. Les administrations locales flamandes jouent également un rôle important par le biais d'une coopération concrète avec les administrations locales africaines en matière de durabilité et de solidarité internationale. Les évaluations confirment régulièrement l'importance des administrations locale dans la réalisation des ODD et la nécessité d'adopter d'autres normes mondiales qui tiennent compte des réalités locales et d'un système efficace de gouvernance à plusieurs niveaux.

Défis - Les organisations de la société civile du monde entier sont confrontées à un rétrécissement de l'espace civil, tant en Afrique qu'en Europe. Ce phénomène s'accompagne de réductions de l'APD et de réorientations budgétaires en faveur d'une coopération accrue avec le secteur privé, de la gestion des migrations, de la sécurité et de la défense, ainsi que de l'aide humanitaire. La société civile flamande s'oppose à une réduction des budgets de l'APD et s'efforce également d'utiliser les ressources de manière plus efficace. Les administrations locales, telles que les villes d'Europe et d'Afrique, misent de plus en plus sur des formes « ascendantes » de développement territorial menées par un large éventail d'acteurs locaux. Cette approche offre de grandes possibilités, non seulement pour un soutien pertinent au développement, mais aussi pour relever ensemble des défis (mondiaux) communs. Un obstacle majeur à une action efficace des administrations locales est leur intégration limitée, en tant qu'acteurs indépendants, dans les dialogues politiques autour des priorités de la coopération internationale et dans les mécanismes de financement des donateurs (y compris l'UE) et les flux d'investissements privés.

Leçons possibles pour l'avenir - Dans le cadre d'une éventuelle révision de la politique internationale flamande à l'égard de l'Afrique, il semble utile de s'inspirer des tendances visibles dans la coopération internationale moderne depuis un certain temps. Ces évolutions sont axées sur l'application efficace d'une approche pangouvernementale (les administrations locales en tant qu'acteurs à part entière) et d'une approche sociétale globale (la société civile et le secteur privé en tant qu'acteurs clés d'un système de gouvernance à plusieurs niveaux).

f. Les organisations de la diaspora

Intérêts et opportunités - Les organisations de la diaspora jouent un rôle central à la fois dans le soutien de leur communauté au sein de leur pays d'accueil que dans leur pays d'origine. Leurs activités couvrent un large éventail de thèmes sociaux, économiques, culturels et politiques. Les organisations de la diaspora visent souvent à promouvoir les échanges culturels et l'intégration.

Les liens commerciaux entre la diaspora et leur pays d'origine créent des opportunités économiques tant pour la Flandre que pour l'Afrique. Les organisations de la diaspora jouent le rôle de bâtisseurs de ponts dans ce cas, en établissant des contacts pour les entreprises flamandes qui cherchent à investir. En outre, elles participent souvent à des projets de développement dans leur pays d'origine, veillent à la préservation de leur culture et prennent aussi part à la défense des intérêts. Ces organisations disposent donc d'une expertise et d'une vision précieuses dans des domaines tels que la coopération au développement, le commerce, l'éducation, la santé et la culture, en mesure de contribuer à une connaissance et à une compréhension accrues des défis et des besoins de l'Afrique et à l'élaboration de politiques ciblées.

Défis - Les points d'attention portent sur l'accroissement de leur visibilité et une meilleure intégration de leurs visions et de leurs intérêts dans la politique flamande, afin que leurs réseaux et leurs initiatives puissent contribuer plus efficacement à des initiatives flamandes plus larges et à des interactions avec des partenaires africains. Comme indiqué précédemment, les organisations de la diaspora sont souvent très différentes en termes d'objectifs, de stratégie et de professionnalisme, ce qui nécessite une connaissance plus approfondie afin d'identifier leur valeur ajoutée spécifique.

Leçons possibles pour l'avenir - Le projet Maghrib Belgium Impulse s'est déroulé de 2018 à 2023 et a été mis en œuvre par Enabel avec un soutien financier des pouvoirs publics belges. L'objectif du projet était de soutenir la diaspora marocaine en Belgique dans ses investissements au Maroc. Outre des actions de sensibilisation, un accompagnement personnalisé de professionnels belges et marocains a aidé les futurs entrepreneurs de la diaspora à créer des entreprises au Maroc. Pour assurer la durabilité de ces investissements, le projet a également collaboré avec des institutions belges chargées de promouvoir l'esprit d'entreprise. L'efficacité de l'initiative n'a pas pu être déduite des informations publiquement disponibles.

3.1.2 Synthèse

Les répondants étaient **unanimes sur la nécessité d'une stratégie flamande pour l'Afrique cohérente et conséquente** capable de fournir des orientations aux différents départements de l'Autorité flamande qui travaillent avec l'Afrique. Les acteurs privés ont également reconnu l'importance du réseautage au niveau de la collaboration Flandre-Afrique, d'une meilleure coordination et d'un échange d'informations plus régulier et plus approfondi. Les organisations non gouvernementales étaient plutôt partagées quant à l'utilité d'un pilotage à grande échelle de l'Autorité flamande. Un certain nombre d'entreprises, d'organisations sectorielles et d'institutions de la connaissance en ont souligné l'importance, conformément à leurs expériences avec, par exemple, les pôles de compétitivité. D'autres entreprises, des ONG et des syndicats se sont montrés moins convaincus par la valeur ajoutée d'un pilotage plus strict. Ce point de vue est lié à la politique actuelle : au vu de la présence actuelle plutôt limitée de l'Autorité flamande sur le continent africain, certains acteurs privés ne la considèrent pas d'emblée comme un partenaire important. Une gestion centrale flamande stricte des relations avec l'Afrique est actuellement peu soutenue mais l'absence d'un rôle de soutien et de facilitation de la politique flamande est majoritairement perçue comme problématique. Toutefois, l'Autorité flamande et d'autres acteurs clés ne partent pas de zéro. Le renouvellement de l'engagement politique et la coopération avec le Maroc répondent déjà à certaines des conditions décrites ci-dessus. Un autre exemple possible de dialogue et d'échange de connaissances est le « Club Afric » du port d'Anvers-Zeebrugge (voir

également 4.3.2) dans le cadre duquel différents acteurs partagent leurs connaissances sur la coopération avec l'Afrique. Cet échange se concentre principalement sur le port et les réseaux d'entreprises anversoises et d'instituts renommés (par exemple l'IMT), l'Autorité flamande, FIT et d'autres acteurs tels que les organisations de développement et les administrations locales étant eux aussi régulièrement invités.

3.2 L'importance d'une politique africaine tournée vers l'avenir

L'esquisse globale ci-dessus des intérêts des différents acteurs publics et privés flamands renforce la demande d'une politique africaine qui soit à la fois approfondie et modernisée. Il est important de procéder à une analyse des incitants en Flandre et en Afrique permettant de renouveler la coopération. Pourquoi le moment semble-t-il opportun pour intensifier la coopération ? Dans quelle mesure et où peut-on trouver une meilleure adéquation des objectifs ? Cette analyse des incitants ou stimulants est cruciale pour convaincre les acteurs politiques des deux parties du partenariat que le statu quo n'est plus suffisant et qu'il est possible de développer progressivement de nouvelles relations d'égal à égal basées sur des intérêts mutuels.

Le point de départ est clair : la Flandre et les pays africains coopèrent socialement, culturellement et politiquement, entretiennent des relations commerciales, échangent des connaissances, et sont caractérisés par une mobilité et une diaspora considérables sur leurs continents respectifs. La coopération varie néanmoins fortement d'un pays à l'autre. Les intérêts communs et les possibilités actuelles et futures d'une coopération accrue se multiplient. En raison de sa croissance rapide, le continent africain gagne sans cesse en importance pour la Flandre en tant que marché, partenaire commercial, mais aussi pour la migration légale de la main-d'œuvre et le développement durable. Toutefois, la relation connaît également des tensions, notamment sur le plan de l'accès aux marchés flamands et européens, de la gestion migratoire et des retours forcés, du financement du climat, des droits de brevet et dans le vaste domaine de la « gouvernance » (y compris la démocratie, l'État de droit, les droits de l'homme et des personnes LGBTQ+). Une meilleure compréhension et une coopération plus efficaces sont nécessaires pour concrétiser les ambitions des deux continents et relever les défis à venir.

3.2.1 Potentiel économique

L'Afrique gagnera en importance pour la prospérité flamande - La Flandre a une économie ouverte dont un tiers des emplois est lié aux exportations de biens et de services.⁹ La forte croissance démographique et les taux de croissance prévus font de l'Afrique un futur partenaire commercial plus important.¹⁰ En 2024, deux tiers des pays d'Afrique subsaharienne ont enregistré une croissance de leur PIB supérieure à 4 %. Forte d'une classe moyenne en expansion et d'une population jeune, l'Afrique offre à la fois de nouveaux marchés et un grand potentiel de main-d'œuvre. Dans le même temps, l'UE cherche à réduire sa dépendance vis-à-vis de la Chine, ce qui incite les entreprises européennes à diversifier leurs chaînes de valeur, l'Afrique étant potentiellement un partenaire clé pour les investissements et le commerce. La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) vise à créer un marché unique de biens et de services

⁹ Bureau fédéral du Plan (2016). [Analyse du tableau input-output interrégional pour l'année 2010](#).

¹⁰ Toutefois, en raison de la croissance démographique, la richesse par habitant de certains pays augmente moins rapidement que la croissance économique du PIB.

pour plus de 1,2 milliard de personnes, un développement qui sera crucial pour la croissance économique et l'intégration politique de l'Afrique. Bien que certains de ces développements se trouvent encore à un stade précoce, ils représentent une occasion unique pour l'Europe, et donc pour la Flandre, de renforcer le commerce avec l'Afrique afin de répondre à la croissance du marché africain.

ENCADRÉ 2 : LES ATOUTS ET LES ARGUMENTS DE VENTE UNIQUES DE LA FLANDRE POUR L'AFRIQUE

La Flandre est un centre logistique et une destination d'importation et d'exportation majeure pour les marchandises africaines. En outre, grâce à son rôle de ville hôte des institutions européennes, Bruxelles est un carrefour diplomatique important et accueille de nombreuses représentations diplomatiques africaines ainsi que de plus en plus de lobbies africains. En tant que région de la connaissance, la Flandre est active par le biais de ses entreprises et de ses institutions de la connaissance dans de nombreux projets et partenariats avec des homologues africains. La Flandre dispose également d'une expertise et d'une capacité essentielles pour répondre aux besoins des secteurs de croissance africains, notamment l'énergie verte, l'adaptation au climat, la numérisation, la transformation des produits alimentaires et la logistique. Les secteurs traditionnels jouent un rôle important, comme le commerce du diamant à Anvers qui a enregistré une augmentation de la demande de diamants africains à la suite des sanctions contre la Russie. Toutefois, les pierres synthétiques exercent elles aussi une pression sur l'ensemble du marché et sur Anvers en tant que plaque tournante du commerce mondial du diamant. L'aéroport de Bruxelles, l'un des principaux hubs européens pour le transport de passagers et de fret vers et depuis l'Afrique, offre d'importantes possibilités en matière de tourisme et de logistique. Enfin, le haut niveau de prospérité flamande constitue un marché attrayant pour l'horticulture kenyane, le café éthiopien et le cacao ivoirien, entre autres, tandis que la pandémie de COVID-19 a souligné davantage encore l'importance de l'industrie pharmaceutique flamande.

Grâce à la Flandre, la Belgique enregistre l'excédent commercial avec l'Afrique le plus élevé de toute l'UE - Bien que l'Afrique ne représente que 5 % du total des importations et des exportations de l'Union européenne, cette dernière joue un rôle beaucoup plus important pour l'Afrique : en 2020, elle représentait un tiers des exportations de l'Afrique et 31 % de ses importations. L'UE est donc considérablement plus importante en tant que marché de débouchés et d'achats pour l'Afrique que l'inverse. Toutefois, cette part a fortement diminué depuis 2001, lorsque la moitié des exportations africaines étaient encore destinées à l'UE. La Belgique se classe au sixième rang des échanges commerciaux entre l'UE et l'Afrique, ce qui représente 10 % des exportations totales de l'UE vers l'Afrique et 6 % des importations africaines de l'UE. Avec un excédent commercial de 7 milliards d'euros pour la Flandre et de 7,2 milliards d'euros pour la Belgique,¹¹ la Flandre crée la plus grande balance commerciale positive avec l'Afrique de toute l'Union européenne. Dans ce contexte, la Flandre joue un rôle important en tant que centre logistique, grâce à des infrastructures stratégiques telles que le port d'Anvers-Zeebrugge et l'aéroport de Bruxelles. Le commerce et les investissements restent toutefois concentrés dans certains pays et secteurs (voir section 4.3).

¹¹ Eurostat. (2025). [Base de données Eurostat \[ext_gd_detail\]](#). Luxembourg : Eurostat.

L'Afrique est un fournisseur crucial de matières premières critiques pour l'économie verte et les applications de haute technologie - Le continent reste une source importante de matières premières essentielles, notamment de cobalt, de platine et de lithium, qui sont cruciales pour divers secteurs en Europe et en Flandre, et en particulier pour les secteurs de croissance tels que l'économie verte, la technologie numérique et les industries de haute technologie. L'Afrique peut donc jouer un rôle clé pour rendre l'Europe plus durable, notamment sur le plan des matières premières pour les batteries, et pour réduire la dépendance à l'égard de la Chine. L'Europe se tourne aussi largement vers l'Afrique pour l'approvisionnement en hydrogène vert, en particulier vers le Maroc, l'Égypte et la Namibie. Le règlement européen sur les matières premières critiques (CRMA) vise à garantir l'accès à ces matières premières critiques pour la transition verte et numérique. Le CRMA a pour objectif de réduire la dépendance de l'UE à l'égard de la Chine pour ces matériaux et à accroître sa propre sécurité d'approvisionnement. Ce règlement constitue l'une des pièces du puzzle de la stratégie européenne « Global Gateway », qui soutient les partenariats et les investissements dans les infrastructures visant à créer de nouvelles chaînes d'approvisionnement et à renforcer celles qui existent déjà. Grâce à son expertise en matière d'économie circulaire et de réutilisation des matériaux et à sa position logistique stratégique, le CRMA, combiné aux projets Global Gateway, offre des opportunités aux entreprises flamandes. Umicore exerce par exemple des activités pertinentes dans le cadre du CRMA, telles que l'extraction de germanium d'une ancienne mine en République démocratique du Congo (RDC).

Grandes opportunités ou risques élevés ? - Les pays africains présentent des différences significatives en termes de situation économique. Certains pays ne parviennent pas à sortir d'un cercle vicieux d'instabilité et de faible croissance. Les fortes inégalités signifient souvent que la croissance économique ne se traduit pas suffisamment par une réduction de la pauvreté, tandis que les problèmes structurels liés aux conflits, à la gouvernance, aux investissements et au commerce ne sont pas assez pris en compte. En outre, un petit groupe de pays africains n'est pas éligible aux services d'assurance et de soutien à l'exportation de Credendo, ce qui rend la coopération économique avec ces pays très difficile. Enfin, l'industrialisation et l'engagement dans les chaînes de valeur mondiales sont plutôt difficiles, à l'exception des matières premières africaines. En raison de ces défis, la part de l'Afrique dans le commerce mondial continue de fluctuer entre 2 et 3 % seulement.¹² Cependant, les prévisions sont positives et les évolutions récentes sur le continent montrent que la situation économique pourrait se redresser plus rapidement que par le passé. Les entreprises étrangères qui ont actuellement des relations commerciales ou qui réalisent des investissements en Afrique ne le font généralement pas dans une perspective à court terme, mais se concentrent sur les opportunités et la croissance à long terme.

3.2.2 Politique et gouvernance

Un continent plus ambitieux en quête d'intégration - L'intégration politique et économique en Afrique passe par huit organisations économiques régionales (OER) différentes et par l'Union africaine (UA). Créée en 2002, l'UA est en partie basée sur le modèle de l'UE, bien que son niveau d'intégration, de capacité, de compétences et de budget soit d'un ordre inférieur. Avec l'Agenda 2063, l'Afrique dispose d'une stratégie continentale à long terme qui vise l'intégration, la sécurité,

¹² Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies. (2024, 1 mars). [Les pays africains commercent davantage à l'extérieur du continent qu'entre eux, rapport de la CEA](#), et Tadesse, B. (2024, 31 mai). [African countries could unlock billions in local and global trade – what's working and what's not](#). The Conversation.

la prospérité et l'identité.¹³ Plus concrètement, l'Agenda 2063 comprend plusieurs projets « phares », dont la ZLECAF, un marché unique à l'échelle du continent qui est peut-être le plus connu, mais il prévoit également des projets relatifs à l'exemption de visas. Bien que les échanges commerciaux intra-africains restent modestes par rapport aux autres continents, les OER travaillent activement au renforcement de l'intégration économique. La ZLECAF représente une étape importante vers une plus grande intégration continentale et a été officiellement lancée en 2021. Elle vise à réduire les barrières commerciales sur la plupart des biens et services sur une période de 13 ans. Malgré de grandes ambitions, la mise en œuvre de la ZLECAF est plus lente que prévu. Comme l'a démontré le processus d'intégration européenne sur plusieurs décennies, des règles du jeu claires et un État de droit opérationnel sont également nécessaires pour promouvoir la coopération économique entre les pays.

Des processus tels que la ZLECAF peuvent, à terme, contribuer dans une large mesure aux améliorations nécessaires en matière de transparence, de responsabilité publique et d'État de droit. Ces changements structurels ne sont pas seulement bénéfiques pour la coopération économique et importants pour l'approfondissement du commerce international, mais ils renforcent également les bases institutionnelles dans de nombreux pays africains. Ce point est essentiel pour la Flandre à la recherche d'un équilibre entre une politique internationale axée sur les valeurs et la défense des intérêts économiques.

La compétition politique autour d'une Afrique plus affirmée s'intensifie - Ces dix dernières années, on a assisté à une plus grande liberté de choix et à une assurance accrue de l'Afrique dans les relations étrangères et économiques, ainsi qu'à des efforts plus collectifs pour parvenir à des positions africaines communes dans les forums mondiaux, même lorsqu'elles vont à l'encontre des intérêts de l'Occident. Des exemples récents montrent la volonté des pays africains d'adopter leurs propres points de vue pouvant différer de ceux des pays occidentaux. Près de la moitié des 35 pays qui se sont abstenus de voter une résolution de l'ONU condamnant l'invasion de l'Ukraine par la Russie étaient africains.¹⁴ La plupart des pays africains croient en un ordre multipolaire dans lequel différentes puissances rivalisent pour exercer une influence, et ils préfèrent naviguer entre l'Occident, la Chine et d'autres puissances (émergentes) plutôt que de prendre parti. Ce principe vaut aussi pour l'UA qui, ces dernières années, a établi des partenariats stratégiques avec la Chine, la Russie, l'Inde, le Brésil, la Turquie, le Japon et d'autres acteurs mondiaux. L'organisation essaie de profiter de toutes les opportunités qui se présentent et évite de prendre position dans les conflits géopolitiques. De cette manière, l'Afrique parvient à définir ses propres priorités et à rechercher des partenariats sur cette base, en mettant l'accent sur le développement économique et la sécurité. Ces évolutions posent également de nouveaux défis à la stabilité du continent : La Russie fournit un soutien militaire et d'autre nature à certains régimes autoritaires (Burkina Faso, Mali, Niger et République centrafricaine), tandis que la Turquie et la Chine vendent également des armes à des pays que l'UE et les États-Unis refusent d'approvisionner. L'Europe reste le premier partenaire commercial de l'Afrique, mais son influence semble diminuer face à la Chine et à des pays plus petits comme les Émirats arabes unis (EAU), entre autres, qui gagnent rapidement du terrain par rapport à leurs deuxième et cinquième positions respectives. La complexité géopolitique accrue exige une connaissance et une expertise plus approfondies de l'économie politique africaine au sein de l'Autorité flamande afin d'analyser habilement ces dynamiques. Pour la

¹³ Commission de l'Union africaine. (2015). *Agenda 2063 L'Afrique que nous voulons*.

¹⁴ Berwouts, K. (2022, 9 mai). *Waarom Afrikaanse landen zich liever niet bemoeien met de oorlog van Rusland*. MO* Magazine. et l'Institut danois d'études internationales (2023, 15 novembre). *How African states voted on Russia's war in Ukraine at the United Nations – and what it means for the West*. DIIS.

Flandre, cela représente à la fois des opportunités et des défis. En participant plus activement à l'initiative de l'Équipe Europe et en entretenant des contacts plus étroits avec les délégations de l'UE, la Flandre, avec FIT, peut exploiter les économies d'échelle potentielles et collaborer de façon complémentaire avec les partenaires de l'UE en Afrique.

Une perception largement partagée d'une politique européenne du deux poids deux mesures - En Afrique, l'UE est souvent assimilée à la France et à une poignée d'autres puissances coloniales du passé, ce qui explique que l'UE est perçue comme « condescendante, promettant trop et accomplissant peu ». Toutefois, la majorité des États membres de l'UE (une vingtaine de pays) n'ont jamais eu de passé colonial en Afrique. De nombreux États membres « plus récents » de l'UE, y compris les États baltes, n'ont que rarement, voire jamais, entretenu de relations historiques avec l'Afrique, mais manifestent aujourd'hui leur intérêt, notamment par le biais de stratégies nationales pour l'Afrique. L'impression règne également dans certaines parties de l'Afrique que l'UE veut imposer son propre modèle sociétal et son cadre de valeurs à l'Afrique et au reste du monde, en ce qui concerne le rôle de l'État de droit, la durabilité, la bonne gouvernance, les droits des femmes, les LGBTQI+ et d'autres questions éthiques, alors que l'UE est elle-même divisée à ce propos et a souvent un double discours. Le Green Deal est également un sujet sensible pour les décideurs politiques africains, qui craignent qu'il n'ait un impact négatif sur le développement économique du continent. Un nombre croissant de pays africains ne veulent plus adhérer à l'ordre international promu par l'UE dans les traités internationaux, et sont pleinement soutenus par la Russie, la Chine et d'autres acteurs mondiaux. L'UA, les OER et plusieurs pays tentent de progresser en matière de gouvernance politique et partagent de facto des aspects essentiels de l'agenda des valeurs européennes. Les administrations et les acteurs locaux de la société civile œuvrent aussi, même dans les États autoritaires, pour plus de participation, de transparence et de responsabilité dans l'utilisation des fonds publics. La demande de justice sociale et fiscale est bien présente dans de nombreux endroits. Comme d'autres acteurs extérieurs, les acteurs flamands devront agir avec prudence en Afrique pour manœuvrer à travers cette question sensible et complexe. Néanmoins, un rapprochement est également possible entre la plupart des pays africains et la Flandre dans les matières administratives (gouvernance) et sur le plan du programme de valeurs. En outre, l'expérience montre que miser sur le développement inclusif est un bon moyen de renforcer la légitimité et la crédibilité de l'UE, de ses États membres et de ses régions. Par conséquent, il importe également que la Flandre soutienne pleinement les processus de l'UE visant à un développement inclusif, tels que les initiatives de l'Équipe Europe.

ENCADRÉ : 3 GLOBAL GATEWAY

La stratégie Global Gateway prévoit 150 milliards d'euros pour des projets à grande échelle en Afrique, et est considérée par beaucoup comme une réponse européenne à la vaste initiative chinoise de la Ceinture et de la Route. La réponse de l'UA, des pouvoirs publics africains, de la société civile et des collectivités locales a été plutôt tiède jusqu'à présent. La manière dont ce programme d'investissement sera mis en œuvre dans la pratique sera déterminante : il reste encore trop perçu comme un ensemble de différents projets existants dénué de dialogue politique clair et sans liens suffisants avec d'autres agendas européens.¹⁵ Selon l'UE, la programmation des investissements doit tenir compte de tous les acteurs concernés, dans le respect des règles de bonne gouvernance et en recherchant des avantages directs pour les populations locales. D'après l'UE, cette approche vise à garantir que la stratégie « Global Gateway » apporte une valeur ajoutée par rapport aux activités menées sur le continent par d'autres acteurs majeurs disposant de fonds d'investissement (souvent beaucoup plus importants). La Flandre peut se positionner stratégiquement dans ce domaine également car Global Gateway ne concerne pas seulement de grandes institutions financières, mais aussi des partenaires stratégiques qui peuvent aider à transformer les ressources en résultats de développement tangibles portant la marque « Europe » au sens large du terme, y compris les régions.

Bien que la stratégie Global Gateway offre des possibilités de participation aux entreprises flamandes, la plupart du temps dans le cadre d'un consortium, les PME flamandes semblent peu l'utiliser jusqu'à présent. Ce constat s'explique principalement par le fait que l'accès au programme est souvent perçu comme complexe. FIT soutient les entreprises flamandes qui souhaitent participer à un projet Global Gateway.¹⁶ Le manque de transparence est une critique fréquemment exprimée à l'égard de Global Gateway en raison de la quantité insuffisante de données disponibles sur les entreprises et les actions impliquées. Bien que le secteur privé fasse partie intégrante de la stratégie, en attirer les acteurs est toujours un défi majeur en partie à cause des procédures d'appel d'offres longues et difficiles, même pour les petits projets.¹⁷

La numérisation compte parmi les priorités de la stratégie « Global Gateway ». Par exemple, le partenariat *Smart Africa* est venu récemment s'y ajouter afin de soutenir la mise en œuvre d'une gouvernance des données et d'une e-gouvernance africaines.¹⁸ Le secteur privé est activement impliqué dans les questions relatives à la numérisation au sein de Global Gateway, notamment par le biais d'un groupe consultatif auquel appartiennent des entreprises telles que Nokia et Orange, et d'autres structures de concertation.¹⁹ Ces dernières pourraient également permettre au secteur numérique flamand de peser sur l'approche de Global Gateway.

Une politique africaine flamande dans une nouvelle réalité géopolitique - Le glissement fondamental d'une relation quasi exclusive de l'Europe avec l'Afrique à une relation transactionnelle avec plus d'acteurs et une plus grande marge de manœuvre pour l'Afrique, est une réalité géopolitique dans laquelle la future politique africaine flamande devra évoluer. Les relations entre l'Europe et l'Afrique devraient être davantage guidées par des intérêts mutuels et

¹⁵ Bilal, S., & Teevan, C. (2024). [Global Gateway: Where now and where to next?](#)

¹⁶ Parlement flamand. (2024). Demande d'explication de la conférence « Global Gateway » du 7 février 2024 adressée par Karl Vanlouwe à Jan Jambon, ministre-président du Gouvernement flamand, ministre flamand des Affaires étrangères, de la Culture, de la Numérisation et de la Gestion facilitaire. Bruxelles : Parlement flamand.

¹⁷ Bilal, S., & Teevan, C. (2024). [Global Gateway: Where now and where to next?](#)

¹⁸ EC (2024, 3 décembre). International Partnerships. [Global Gateway: EU and Smart Africa strengthen partnership for Africa's digital transformation.](#)

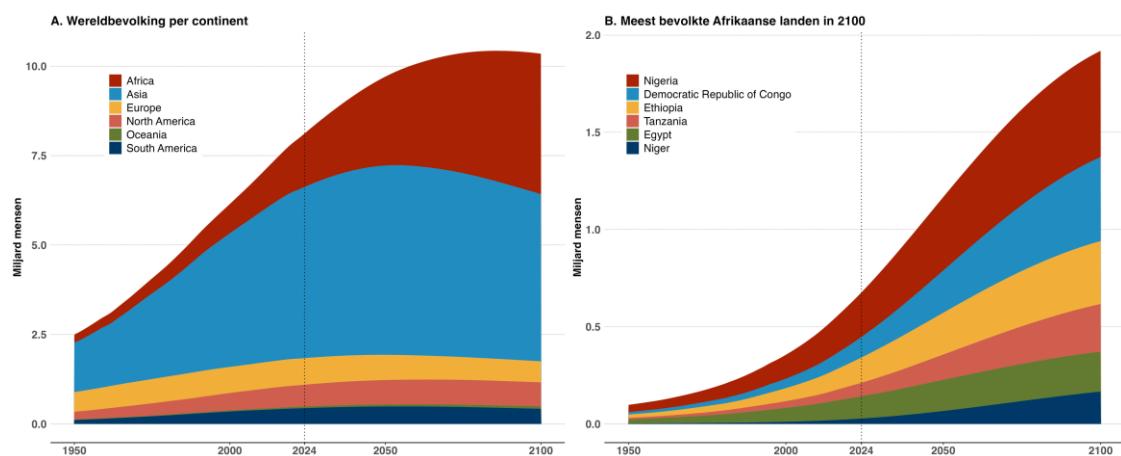
¹⁹ Teevan, C., Domingo, E., & The centre for Africa-Europe relations. (2022). [The Global Gateway and the EU as a digital actor in Africa \[Discussion paper\]. The Centre For Africa-Europe Relations.](#)

moins par des liens historiques ou idéologiques. Par rapport à leurs homologues de pays européens de plus grande taille, les entreprises flamandes, les institutions de la connaissance et les organisations de la société civile d'un petit pays européen à l'influence géopolitique et à la capacité d'action limitées disposent peut-être d'un avantage comparatif pour se frayer un chemin dans cette nouvelle réalité complexe.

3.2.3 Développement social, environnemental et durable

La population africaine pourrait plus que quadrupler au cours du 21e siècle - Historiquement, l'Afrique a toujours affiché une faible densité de population, mais la situation évolue rapidement. Bien que les estimations soient en constante évolution, plusieurs projections indiquent que le continent africain pourrait potentiellement compter près de 4 milliards d'habitants d'ici 2100, soit plus d'une personne sur trois dans le monde. L'Afrique compterait près de la moitié des naissances au cours des prochaines décennies. Le nombre d'Européens serait inférieur à 600 millions à la fin de ce siècle, soit 5,7 % de la population mondiale (figure 3.1).

FIGURE 3.1 Population mondiale par continent et pays africains



Source: ONU et OWID (2024)

La croissance démographique est source d'opportunités et de défis : une population active plus nombreuse peut fournir un « dividende » démographique si la part des travailleurs augmente fortement. En effet, en 2018 l'âge médian en Afrique était de 18 ans, de 31 ans en Asie et de 42 ans en Europe.²⁰ Cela a des conséquences importantes sur la population active disponible et sur le rapport entre les personnes actives et les personnes non actives. Contrairement à d'autres continents, les projections indiquent que la population active africaine continuera d'augmenter après 2050, ce qui pourrait créer des opportunités dans l'économie mondiale, en particulier pour les industries à forte intensité de main-d'œuvre. Néanmoins, créer des emplois et une croissance économique suffisants et continus constitue également un défi de taille pour les dirigeants africains. Sans ces emplois de masse, la croissance démographique entraînera inévitablement une augmentation de la pauvreté et de l'instabilité. L'Europe, y compris la Flandre, a tout intérêt à contribuer à l'énorme défi de la création d'emplois et du développement économique.

²⁰ Lam, D., Leibbrandt, M. & Allen, J. (2019). *The Demography of the Labor Force in Sub-Saharan Africa: Challenges and Opportunities*. Source : GLM|LIC.

L'Afrique est un partenaire incontournable dans la gestion des migrations - Bien que la migration interne en Afrique soit nettement plus élevée que la migration vers l'Europe, celle-ci est, avec une part estimée à 27 %, également une destination majeure pour les migrants africains. Cette migration Afrique-UE est majoritairement légale et motivée par des raisons économiques.²¹ Une politique migratoire unilatérale est une question sensible : les pays africains, par exemple, sont peu enclins à accepter les retours forcés et souhaitent davantage de possibilités de migration légale de main-d'œuvre bénéficiant d'un accès plus facile à l'Europe. L'Europe octroie une part croissante des budgets de l'APD à la gestion des migrations, ce qui suscite une vive controverse en Afrique. Cette question reste un point sensible, tant entre les différents États membres de l'UE qu'au sein du partenariat UE-Afrique. Cependant, la coopération entre l'UE et l'Afrique est essentielle pour promouvoir une migration ordonnée, sûre et humaine, pour s'attaquer aux causes de la migration forcée et pour promouvoir la stabilité et la prospérité dans les deux régions.

Les institutions de la connaissance, les entreprises, les organisations de la société civile et les administrations locales flamandes disposent d'une expertise essentielle pour relever les défis du développement durable en Afrique - Malgré la multitude d'opportunités, l'Afrique reste confrontée à d'énormes défis en matière de développement durable : de l'accès aux soins de santé et à l'éducation, des mauvaises conditions de travail, de l'impact du changement climatique sur l'agriculture et d'autres secteurs économiques, à la dégradation de l'environnement et de l'exposition à la pollution de l'air, de l'eau et du sol. Dans nombre de ces domaines, les institutions de la connaissance, les entreprises et les organisations de la société civile flamandes ont acquis une réputation internationale, principalement parce que la Flandre est confrontée aux mêmes problèmes. L'expertise flamande peut ainsi jouer un rôle important dans le soutien et la coopération avec l'Afrique. En ce qui concerne les institutions de la connaissance, le VITO, l'IMT et l'IOB ont déjà été mentionnés dans l'aperçu de la situation, mais les différentes universités, notamment la KU Leuven, l'UAntwerpen, l'UGent et la VUB, collaborent également de manière intensive avec des institutions africaines. Certains des domaines clés dans lesquels il est possible d'approfondir la coopération sont brièvement examinés à la section 3.3. Les organisations de la société civile et les administrations locales flamandes, ainsi que leurs partenaires, sont également des alliés naturels qui ont fait leurs preuves en matière de coopération et d'échanges entre pairs dans le cadre de divers défis liés au développement durable.

3.3 La transition vers un nouveau cadre stratégique

Après avoir analysé la situation existante (chapitre 2), l'articulation des intérêts de différents acteurs publics et privés flamands (section 3.1), la section précédente s'est penchée sur les principales motivations d'une coopération accrue avec l'Afrique (section 3.2). La présente section de l'étude explore principalement la manière de concevoir une politique flamande novatrice, largement soutenue et intégrée, qui corresponde à la dynamique, aux besoins et aux attentes de l'Afrique. Comme indiqué précédemment, il ne suffit pas que les pouvoirs politiques « décrètent » une nouvelle stratégie pour l'Afrique. Elle doit être portée et façonnée par les différents acteurs eux-mêmes, dans le cadre d'un processus clairement défini, assorti d'objectifs concrets, de jalons et d'une facilitation proactive. Cette étude y contribue en **présentant un certain nombre de recommandations** autour d'aspects clés d'une politique africaine renouvelée, tels que : (i) les objectifs fondamentaux de la future politique africaine de la Flandre ; (ii) les principes sous-jacents

²¹ Friends of Europe & Mo Ibrahim Foundation (2022). *Africa and Europe: Facts and Figures on African Migrations*. Brussels: Friends of Europe.

de la mise en œuvre ; et (iii) les résultats potentiels. Les prochaines étapes possibles du processus sont ensuite exposées sous la forme d'un plan en dix étapes.

La coopération UE-Afrique, y compris les stratégies UE-Afrique successives, ainsi que les stratégies pour l'Afrique de 14 pays et régions européens sont des exemples de leçons à tirer pour la Flandre. La section 3.3.1 ci-dessous développe ce point.

3.3.1 Enseignements tirés des politiques africaines de l'UE et des États membres/régions

a. La relation UE-UA

L'UE se concentre explicitement davantage sur l'Afrique sur la base de logiques politiques changeantes - En 2006, l'UE et l'UA ont lancé la *Stratégie commune Afrique-UE (JAES)*, la première stratégie conjointe globale de continent à continent. Des mécanismes institutionnels de concertation UA-UE ont été créés, notamment des sommets triennaux des chefs d'État, des réunions de suivi au niveau des ministres des affaires étrangères, des rencontres régulières entre les Commissions de l'UA et de l'UE et des réunions parlementaires entre les parlements panafricain et européen (figure 3.2). En 2018, la Commission Juncker a lancé la nouvelle Alliance Afrique-Europe pour des investissements et des emplois durables, qui visait à stimuler les investissements stratégiques en Afrique. Dès la création de la « commission géopolitique » d'Ursula Von der Leyen, l'UE a lancé début 2020 une nouvelle stratégie avec l'Afrique dans laquelle elle définit clairement cinq priorités pour la coopération avec le continent africain : la transition et les énergies vertes ; la transformation numérique ; la croissance et les emplois durables ; la paix, la sécurité et la gouvernance.²² La stratégie propose une approche intégrée pour relever les défis actuels de l'Afrique à travers la coopération en matière de sécurité, les alliances multilatérales et les réseaux diplomatiques, l'aide humanitaire et la coopération sectorielle au développement. En raison de la crise du COVID et de l'absence de réponse de l'UA aux propositions de l'UE, cette stratégie est restée largement lettre morte. L'UE travaille à une approche intégrée de l'Afrique, mais cette dernière n'a pas encore d'approche de l'UE. Le sixième sommet UA-UE qui s'est tenu à Bruxelles en 2022 a débouché sur la *Vision commune pour 2030*,²³ mettant particulièrement l'accent sur la stratégie Global Gateway, la réponse de l'UE à l'initiative chinoise de la Ceinture et de la Route (BRI). Global Gateway vise à mobiliser 300 milliards d'euros d'investissements, dont 150 milliards d'euros en Afrique. Les relations entre l'UE et l'UA sont actuellement marquées par quelques tensions, en partie à cause d'opinions divergentes sur les guerres en Ukraine et en Palestine, sur la question des migrations et sur le Green Deal et l'agenda climatique. Ces dernières années, il est devenu de plus en plus difficile d'organiser un dialogue structurel au niveau des chefs d'État, des ministres des affaires étrangères, des commissions UA-UE et des parlements. Reste à savoir si l'attraction politique entre les deux continents est suffisante pour que le septième sommet UA-UE se tienne en Afrique en 2025.

Parallèlement, des efforts au succès relatif continuent à être déployés afin de mettre en œuvre la stratégie Global Gateway et de soutenir les initiatives régionales dans les régions sujettes aux conflits. Dans le passé, la Corne de l'Afrique était un bon exemple de la manière dont l'UE pouvait utiliser ses instruments en vue d'une approche intégrée qui réunissait la diplomatie, le développement, le commerce et la sécurité. Le représentant spécial de l'UE, mais aussi

²² CE. (2020). *Vers une stratégie globale avec l'Afrique*. Bruxelles : Commission européenne.

²³ Sabourin et al, non publié.

l'instrument NDICI-Global Europe, y compris les garanties du Fonds européen pour le développement durable et les investissements encouragés du secteur privé, la Facilité européenne pour la paix et la politique de sécurité et de défense commune comptent parmi les exemples.²⁴ Entre-temps, en raison des développements régionaux et géopolitiques, l'influence politique de l'UE dans la Corne de l'Afrique diminue.

FIGURE 3.2 Aperçu des sommets UA-UE



Dans un contexte d'évolution des rapports de force, on observe une plus grande liberté de choix et davantage d'assurance de la part de l'Afrique, qui agit également de manière plus unie en adoptant des positions africaines communes au sein des forums mondiaux.²⁵ Pour l'UE, ce constat implique inévitablement qu'elle devra investir davantage dans un partenariat qui ne repose plus sur une relation de dépendance « donateur-bénéficiaire », mais sur l'égalité et des intérêts partagés.

b. Politiques africaines d'autres États membres et régions de l'UE

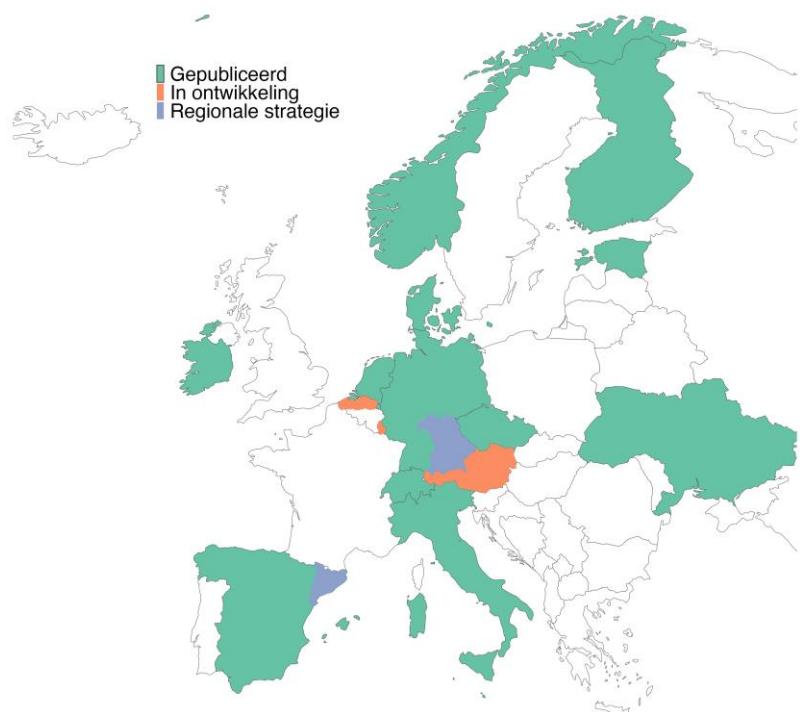
Ces dernières années, l'intérêt pour l'Afrique a fortement augmenté dans de nombreux États membres et régions de l'UE. Depuis 2019 un nombre croissant de pays européens développent leur propre stratégie africaine, notamment [l'Irlande \(2019\)](#), [l'Italie \(2020\)](#), [l'Allemagne \(2019; 2023\)](#), [Malte \(2020\)](#), [l'Espagne \(2019; 2023\)](#), [le Danemark \(2021; 2024\)](#), la

24 Idem

25 Tadesse Shiferaw, L. & Di Ciommo, M. (2023). [Trouble in paradise: The EU-Africa partnership in a geopolitical context](#). Maastricht : ECDPM.

[Finlande \(2021\)](#), [la Suisse \(2021\)](#), [l'Estonie \(2021\)](#), [la République tchèque \(2022\)](#), [les Pays-Bas \(2023\)](#), [la Norvège \(2024\)](#) (figure 3.2). En outre, le Luxembourg, l'Autriche et la Suède préparent une stratégie pour l'Afrique. Certaines autorités régionales européennes ont également élaboré des stratégies pour l'Afrique (par exemple, [la Catalogne \(2020\)](#) et [la Bavière \(2021\)](#)). Ces stratégies présentent un certain nombre de similitudes et de différences qui permettent de tirer des enseignements utiles pour l'élaboration et le contenu d'une stratégie africaine flamande. Les points d'attention thématiques et géographiques spécifiques des stratégies susmentionnées figurent à l'annexe I.

FIGURE 3.3 Stratégies africaines en Europe



La plupart des stratégies ont adopté une approche large et transversale qui va au-delà de la coopération au développement classique - Elles sont beaucoup plus globales et suivent une approche exhaustive et collective à l'échelle du gouvernement. Par ailleurs, elles intègrent un large éventail de dimensions politiques, économiques et culturelles de la relation avec l'Afrique. Les priorités fréquentes et les thèmes transversaux reflètent cette approche élargie : celles-ci vont de la promotion de la paix et de la sécurité, de la croissance durable, de la migrations et du renforcement de l'État de droit et de la démocratie, au commerce et aux investissements, à la numérisation et au tourisme. Cette approche globale nécessitant l'implication de plusieurs départements gouvernementaux, la plupart des pays optent pour une stratégie intégrée « pangouvernementale ». Le département des affaires étrangères facilite et dirige généralement la stratégie, et cherche à cet égard à travailler en étroite collaboration avec d'autres départements et ministères qui participent activement à la stratégie et la partagent.

Tant une sélection des pays qu'une approche africaine globale sont populaires - Les principaux critères de sélection pour les pays africains sont *les liens historiques*, la *proximité* (la coopération peut contribuer à la paix et à la sécurité en Europe et est pertinente pour la gestion des migrations), et les *opportunités économiques réciproques* qui sont liées à l'expertise d'un État

membre de l'UE et aux besoins et ambitions de l'Afrique. Certaines stratégies divisent l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne, ce qui, dans une certaine mesure, va à l'encontre du souhait de l'UA de considérer l'Afrique comme un continent indivisible. La Suisse, par exemple, a élaboré deux stratégies distinctes (Afrique subsaharienne et Moyen-Orient/Afrique du Nord). En 2019, l'Espagne s'est concentrée exclusivement sur l'Afrique subsaharienne dans sa première stratégie pour l'Afrique, mais a inclus l'Afrique du Nord dans une nouvelle stratégie en 2023. Les grands États membres de l'UE qui disposent de représentations diplomatiques importantes en Afrique possèdent souvent les ressources nécessaires pour répartir leur orientation stratégique entre différentes zones géographiques. Les plus petits pays, quant à eux, adoptent une approche plus ciblée, se concentrant principalement sur les pays avec lesquels des relations diplomatiques existent déjà ou avec lesquels ils considèrent que des collaborations potentiellement intéressantes sont possibles. Des États tels que les Pays-Bas et le Danemark se concentrent dans leur stratégie sur l'ensemble du continent africain, mais finissent tout de même par axer leur priorité sur un nombre spécifique de pays sur la base de leur expertise et de leurs intérêts thématiques et sectoriels, ainsi que de la présence de représentations diplomatiques. Des considérations similaires s'imposent pour la Flandre. L'avantage de l'approche adoptée par les Pays-Bas et le Danemark est que la stratégie globale reste pertinente même en cas de modification de la sélection des pays prioritaires.

La coopération et l'intégration régionales sont au cœur de toutes les stratégies pour l'Afrique - Toutes les stratégies prévoient une coopération avec l'UA et les organisations régionales africaines (par exemple, la CEDEAO et la CDA). L'intégration régionale est particulièrement soutenue lorsqu'une approche transfrontalière est nécessaire pour la paix et la sécurité, et la promotion des relations commerciales (par exemple, la ZLECAF). Certains pays ont conclu des accords formels ou des protocoles d'accord avec des organisations régionales. Les petits pays soulignent aussi régulièrement l'importance des organisations régionales africaines dans le cadre de leur stratégie. Bien que des plans d'action concrets ne soient pas toujours élaborés à l'égard de ces organisations, qui ne sont souvent pas encore suffisamment fortes, elles sont reconnues comme des acteurs potentiellement importants qui ne doivent pas être ignorés aujourd'hui et à l'avenir.²⁶ La Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sont considérées comme les communautés économiques les mieux intégrées d'Afrique,²⁷ même si la CEDEAO connaît un revers majeur avec la sortie du Burkina Faso, du Mali et du Niger en janvier 2025.

La coopération avec l'UE est mise en avant, mais les détails concrets sont limités - Toutes les stratégies reconnaissent l'importance de la coopération avec l'UE pour le dialogue politique et le renforcement de l'action européenne commune dans les domaines sectoriels et thématiques prioritaires. Elles mentionnent des initiatives conjointes et des actions collectives avec d'autres États membres, telles que l'Équipe Europe et Global Gateway, mais les détails sont limités. Malte et la Finlande soulignent les possibilités offertes aux acteurs des pays partenaires dans le cadre de projets financés par l'UE. Les Pays-Bas et le Danemark insistent également fortement sur la coopération et la cohérence politique au niveau européen.

Les ressources ne sont pas clairement énoncées - Aucune stratégie n'énonce clairement les ressources (financières) nécessaires ou disponibles pour une mise en œuvre réussie de la

²⁶ ECDPM (2020). [Rewiring support to African continental and regional organisations](#). Discussion paper No268. PEDRO

²⁷ ALG (2024). [African Regional Economic Communities: what they are and why they matter](#)

stratégie. Certaines stratégies font référence, entre autres, à l'APD, à la promotion des investissements privés et à l'assistance technique. L'Italie fait état de montants spécifiques pour le Fonds d'urgence de l'UE et le Fonds pour l'Afrique. L'Espagne et les Pays-Bas soulignent l'importance de leur secteur privé en Afrique pour générer les ressources nécessaires au remplacement des budgets publics. Dans la plupart des États, la mise en œuvre des points d'action des stratégies est principalement financée par les budgets des ministères et départements concernés.

Le suivi fait partie intégrante de la plupart des stratégies - La majorité des stratégies fait référence à un processus de suivi impliquant au moins un processus de suivi interministériel ou interdépartemental. Certaines disposent de processus de suivi détaillés, comme l'Allemagne, qui surveille la mise en œuvre des politiques pour atteindre les ODD. La Finlande impose à chaque ministère de préparer un plan d'action, tandis que l'Espagne utilise les ambassades comme points de contact, et prévoit des mécanismes de coordination supplémentaires et des rapports annuels.

Instruments et actions innovants de niveaux d'ambition divers - En fonction des ressources et des capacités disponibles, les pays et les régions d'Europe développent un large éventail d'initiatives. Certaines de ces initiatives peuvent être considérées comme la poursuite de la politique existante, mais d'autres sont nouvelles pour les pays concernés. Le tableau 3.1 énumère un certain nombre d'initiatives plus récentes et innovantes selon une estimation du niveau d'ambition, en indiquant à chaque fois les pays qui s'engagent dans cette voie.

TABLEAU 3.1 Actions possibles à différents niveaux d'ambition

Action	Description	Pilotage, soutien, participation	Exemples
1. Actions de base			
Envoyé spécial pour l'Afrique	Désignation d'un envoyé « itinérant » dans le but de renforcer les intérêts diplomatiques, économiques et autres avec l'Afrique dans les pays où la présence flamande est faible.	DKBUZA et FIT pilotent le projet en collaboration avec d'autres parties prenantes	Estonie
Renforcer les capacités des missions diplomatiques	Outre l'extension de la présence diplomatique sur le continent, également offrir des cours et des formations aux réseaux diplomatiques existants.	DKBUZA, FIT	Irlande, Danemark, Italie, Espagne, Malte, Finlande
Des procédures d'octroi des visas plus souples	Des procédures d'octroi des visas plus rapides et simplifiées pour les pays émergents afin d'encourager la coopération et les échanges.	DKBUZA et le SPF Affaires étrangères en coopération avec les ambassades belges	Pays-Bas
Des services d'aide à l'exportation vers l'Afrique moins chers	Offrir des services avantageux aux entreprises qui cherchent à exporter vers l'Afrique.	FIT, aides à l'exportation existantes	Danemark, Finlande
Soutien structurel à la société civile	Financement direct des organisations de la société civile africaines dans le domaine du développement durable	DKBUZA, 11.11.11	Pays-Bas
Intégration des nouvelles réglementations de l'UE	Soutenir les entreprises européennes et africaines dans l'intégration de la nouvelle législation de l'UE, par exemple sur le devoir de vigilance.	FIT, VOKA, CBL-ACP	Finlande, Danemark, Pays-Bas, Espagne
Renforcer la représentation africaine auprès des institutions multilatérales	Promouvoir des réformes et des ajustements au sein des organisations multilatérales afin d'améliorer la représentation et l'influence de l'Afrique.	DKBUZA en collaboration avec le canal diplomatique bilatéral	Norvège

2. Niveau d'ambition moyen			
Centre régional d'innovation	Expansion du centre d'innovation en vue du soutien à l'entrepreneuriat et des start-up en coopération avec des entreprises flamandes	WEWIS et organisations spécialisées Modèle de la triple hélice	Danemark
Partenariats avec les pays africains en matière de numérisation, d'adaptation au climat et de transition verte	La coopération vise à renforcer l'infrastructure numérique et à relever les défis climatiques par l'échange de connaissances, les investissements et les projets communs.	DKBUZA, départements spécifiques (en fonction du thème), institutions de la connaissance et entreprises concernées	Pays-Bas, Danemark, Norvège, Espagne, Estonie
Augmentation des échanges d'étudiants et de la coopération universitaire	Programmes d'échange, projets de recherche conjoints (y compris dans le cadre de l'UE) et partenariats universitaires	VLIR-UOS, institutions de la connaissance	Danemark, Norvège, République tchèque, Allemagne, Espagne, Finlande
3. Niveau d'ambition élevé			
Nouvelles représentations diplomatiques et création de pôles régionaux	Expansion de la représentation diplomatique dans de nouvelles régions ou de nouveaux pays et établissement de pôles régionaux afin de renforcer la coopération, les relations économiques et les liens politiques.	DKBUZA, FIT	Danemark, Irlande, Italie, Malte
Nouveaux fonds d'exportation et d'investissement pour la coopération avec l'Afrique	Création de fonds destinés à promouvoir le commerce, les investissements et la coopération économique avec les pays africains.	FIT, aide à l'exportation existante, DKBZA et FIT participent aux consultations interfédérales de FINEXPO.	Danemark, Finlande
Investissement et intégration renforcée de l'Équipe Europe et de Global Gateway	Soutenir les institutions de la connaissance, les entreprises et la société civile en matière de renforcement des connaissances et de réseautage en vue de participer aux programmes européens	FIT, VOKA, institutions de la connaissance, 11.11.11	Danemark, Irlande, Pays-Bas, Finlande

Investir dans des chaînes de valeur durables par le biais d'une coopération intensive entre les entreprises	Par exemple, (1) en affinant le modèle de pôle de compétitivité pour mieux l'aligner sur le marché africain ou (2) en créant des fonds ciblés (fonds de développement) pour des actions thématiques.	FIT, WEWIS, entreprises, éventuellement en mettant l'accent sur les PME	Pays-Bas, Danemark
--	--	---	--------------------

3.3.2 Recommandations pour une nouvelle politique africaine flamande

Divers acteurs flamands et contacts africains en Belgique ont été interrogés sur les objectifs possibles d'une future politique africaine. Cette multitude de points de vue a été complétée par des analyses récentes d'études pertinentes et par l'expertise de centres de connaissance. Toutes ces contributions ont permis de dégager une palette de choix qu'il convient d'approfondir dans le cadre d'un dialogue avec les acteurs concernés du côté flamand et africain et à travers l'orientation politique nécessaire. Cette étude n'a pas pour mandat de définir des objectifs concrets pour l'Autorité flamande ou d'autres acteurs, mais plutôt de suggérer plusieurs grands domaines d'action qui pourraient servir d'inspiration pour la future politique africaine de la Flandre.

ENCADRÉ 4 : APERÇU DES RECOMMANDATIONS

- 1. Une opportunité stratégique a été identifiée pour un nouveau cadre politique de la coopération flamande avec l'Afrique, intégrée dans une stratégie flamande pour l'Afrique à part entière.**
 - Ambition politique : Élaborer une politique intégrée et cohérente à l'égard de l'Afrique
 - Ambition institutionnelle : la Flandre peut s'engager dans le dialogue et la coopération entre tous les acteurs concernés
 - S'efforcer d'obtenir des résultats communs : les acteurs impliqués s'efforcent d'obtenir des résultats concrets et mutuellement bénéfiques.
- 2. Une stratégie pour l'Afrique doit être soutenue par des engagements politiques et institutionnels et une obligation de résultats mutuelle.**
 - De relations Nord-Sud axées sur l'aide à des partenariats à part entière
 - Un choix clair pour les secteurs de croissance africains grâce à l'expertise flamande
 - Examen stratégique des pays cibles
 - Travailler sur des instruments adaptés dans une perspective à long terme
 - Accroître les opportunités pour les PME flamandes dans les secteurs de croissance africains
- 3. La Flandre peut déployer les ressources de manière plus stratégique, ce qui implique impérativement de disposer de sa propre expertise, de définir des priorités et de disposer d'un ensemble d'instruments appropriés.**
 - Coopération intensifiée avec d'autres régions ou pays européens
 - Complémentarité et cohérence avec d'autres niveaux politiques
 - Une définition claire des priorités contribue au profilage de l'offre flamande à l'Afrique
- 4. La Flandre peut jouer un rôle diplomatique plus proactif en Europe et en Afrique et renforcer l'accent mis sur la complémentarité et la cohérence..**
 - Approche « pangouvernementale » comme point de départ, approche sociétale si possible et pertinent
 - Répondre au nouveau cadre réglementaire sur les entreprises et les droits de l'homme
 - Tirer parti des institutions multilatérales en tant que leviers
- 5. La Flandre peut privilégier les formes de coopération inclusives qui contribuent également au développement durable.**
 - Répondre au nouveau cadre réglementaire sur les entreprises et les droits de l'homme
 - Tirer parti des institutions multilatérales en tant que leviers

Nous partons du principe qu'il est urgent de mettre en place une politique stratégique pour l'Afrique qui transcende les domaines politiques individuels, mais qui s'appuie aussi sur les orientations politiques existantes et les diverses initiatives des acteurs flamands actifs en Afrique et qui recherche la complémentarité avec les niveaux fédéral et européen. Cinq recommandations qui peuvent inspirer les différentes facettes de la future politique africaine sont formulées ci-dessous.

Recommandation 1 - Une opportunité stratégique a été identifiée pour un nouveau cadre politique de la coopération de la Flandre avec l'Afrique, en l'intégrant dans une stratégie flamande pour l'Afrique à part entière.

Une stratégie pour l'Afrique bénéficiant d'un large soutien offre l'occasion de mettre en évidence et d'affiner la valeur ajoutée de la coopération entre la Flandre et l'Afrique. L'étude constate que l'intérêt croissant des entreprises et de la société civile pour l'Afrique ne se traduit pas suffisamment par un renforcement de l'engagement politique flamand. L'absence d'un large soutien politique et d'un cadre politique porteur entraîne un manque d'orientation, de coordination, d'échange d'informations et de cohérence, selon plusieurs acteurs. L'élaboration d'un tel cadre politique requiert de se focaliser sur un certain nombre de points essentiels et concrets développés dans le plan en dix étapes (section 3.3.3).

Recommandation 2 - Une stratégie pour l'Afrique doit de préférence être soutenue par des engagements politiques et institutionnels et une obligation de résultats mutuelle.

L'étude fournit de nombreux arguments en faveur d'un engagement renouvelé et solide de la Flandre envers l'Afrique. Des ambitions politiques et institutionnelles, associées à un engagement en faveur de résultats partagés, sont à cet égard nécessaires :

- a. **Ambition politique** - La Flandre peut s'engager, conformément à son accord gouvernemental 2024-2029, à développer une politique intégrée et cohérente à l'égard de l'Afrique, visant à élargir et à approfondir la coopération avec les partenaires flamands et africains à différents niveaux et dans tous les domaines pertinents dans lesquels des intérêts mutuels et des priorités partagées ont été identifiés, dans un esprit d'équivalence, de réciprocité et d'exploitation des avantages comparatifs. Ce saut qualitatif entend rendre la politique étrangère flamande « *adaptée à l'objectif* » à la lumière des nouvelles réalités géopolitiques, du besoin continu de solidarité internationale et de la promotion des intérêts et priorités propres à la Flandre en tant que région dynamique ayant une vision ouverte du monde.
- b. **Ambition institutionnelle** - Afin de façonner l'engagement politique, la Flandre peut miser sur le dialogue et la coopération entre tous les acteurs impliqués. Une opportunité se présente de fournir des instruments politiques appropriés ainsi que les mécanismes institutionnels, les connaissances, les capacités et les ressources nécessaires.
- c. **Tendre vers des résultats partagés** - La stratégie pour l'Afrique doit être basée sur des engagements mutuels dans le cadre desquels la Flandre et les partenaires africains s'efforcent d'obtenir des résultats concrets qui contribuent à la prospérité partagée et au développement durable.

Recommandation 3 - La Flandre peut déployer les ressources de manière plus stratégique, ce qui implique impérativement de posséder sa propre expertise, de définir des priorités et de disposer d'un ensemble d'instruments appropriés.

a. De relations Nord-Sud axées sur l'aide à des partenariats à part entière mettant l'accent sur les opportunités et les intérêts mutuels

Afin de répondre aux attentes des décideurs politiques et des opérateurs économiques africains, il est nécessaire de mettre en place une stratégie globale pour l'Afrique qui ne part pas seulement d'une approche de l'Afrique axée sur les problèmes, mais qui s'intéresse également aux opportunités et aux intérêts mutuels. La coopération au développement reste un moyen important de contribuer aux immenses défis du développement durable. Toutefois, l'aide ne constitue plus le point de départ de la coopération, mais plutôt une composante équivalente à d'autres formes de coopération dans les domaines du commerce, de l'échange mutuel de connaissances, de la diplomatie et des échanges culturels. En plus de se concentrer sur les biens publics mondiaux, cette approche tient compte des intérêts et des besoins mutuels des deux partenaires. La combinaison et l'intégration des différentes formes de coopération doivent être adaptées à la situation socio-économique du pays partenaire. La composante coopération au développement doit davantage répondre aux besoins des domaines d'expertise et des acteurs flamands existants et rechercher des synergies avec eux, sans que cela ne se fasse au détriment de la cohérence des actions dans le pays partenaire ou ne conduise à une forte instrumentalisation de la coopération au développement. Ces éléments s'inscrivent largement dans l'orientation des initiatives plus récentes de DKBUZA en Afrique.

b. Un choix clair pour les secteurs de croissance africains dans lesquels l'expertise flamande apporte une valeur ajoutée

Cette étude²⁸ identifie au moins sept secteurs de croissance africains dans lesquels les entreprises et les institutions de la connaissance flamandes peuvent apporter une expertise critique et qui répondent aux priorités et aux atouts africains : *matières premières essentielles, énergie verte, adaptation au climat, circularité, soins de santé et numérisation, transformation des produits alimentaires et logistique*. L'expertise flamande peut être mise à profit pour contribuer au développement de ces secteurs tout en créant des opportunités économiques pour les entreprises flamandes et africaines.²⁹

Énergie verte : Des investissements insuffisants dans les infrastructures énergétiques et la croissance démographique entretiennent la pénurie d'énergie dans de grandes parties du continent. L'Afrique a toutefois amorcé un processus destiné à combler ce retard. Les projections³⁰ estiment que les investissements dans les énergies vertes vont au moins doubler d'ici 2030. Les entreprises et les institutions de la connaissance flamandes possèdent une expertise et une expérience dans la construction et l'entretien d'infrastructures d'énergies renouvelables, y compris les éoliennes, les panneaux solaires et la technologie connexe. Inversement, la Flandre a besoin

²⁸ Une analyse plus complète permettant d'identifier et de sélectionner tous les secteurs pertinents selon un cadre d'analyse solide nécessite une étude supplémentaire.

²⁹ Cette liste se concentre sur les 5 secteurs de croissance les plus importants. D'autres secteurs prometteurs sont le traitement des déchets, le recyclage et l'économie circulaire, ainsi que la gestion et l'assainissement de l'eau.

³⁰ [Financing clean energy in Africa – analysis - IEA](https://www.iea.org/reports/financing-clean-energy-in-africa-analysis). (2023, 1 septembre). IEA.

d'hydrogène vert et d'autres sources d'énergies renouvelables dans ses industries à forte consommation d'énergie, comme le secteur pétrochimique à Anvers. En raison du manque d'espace pour la production d'énergie solaire et éolienne à grande échelle, une large quantité de cette énergie doit être importée. La Flandre est impliquée dans des initiatives en Namibie, en Égypte et au Maroc, entre autres, en mesure de créer des situations gagnant-gagnant pour les pays concernés et la Flandre.

Adaptation au climat : Le changement climatique a un impact disproportionné sur l'Afrique, à la fois sur l'approvisionnement en denrées alimentaires, le risque d'inondation dans les zones côtières et le stress thermique dans les villes en expansion. Les institutions et les entreprises flamandes disposent d'une expertise essentielle qui peut être déployée dans le domaine de l'économie bleue (par exemple, le dragage dans les zones côtières), de la protection des cultures contre le changement climatique et l'adaptation du développement urbain au climat.

Circularité : Une troisième préoccupation connexe est liée au défi croissant des déchets en Afrique et à l'accent mis au niveau international sur une économie plus circulaire. Des investissements dans la technologie, le développement de modèles commerciaux appropriés et un soutien public suffisant seront à cet égard nécessaires. Les institutions de la connaissance et les entreprises flamandes (par exemple, Umicore) possèdent l'expertise requise pour soutenir les institutions africaines dans la gestion des déchets, le recyclage et la réutilisation des matériaux.

Soins de santé : Les systèmes de santé africains sont en plein développement et offrent des opportunités aux entreprises et aux institutions de la connaissance flamandes. La Flandre dispose de solides atouts dans les domaines de la technologie de vaccination, de la biotechnologie médicale, des services eHealth et des technologies médicales. En particulier depuis la fin de la pandémie de COVID-19, plusieurs pays africains sont intéressés par la mise en place de leur propre capacité de production de vaccins.

Numérisation : En outre, les start-up et les centres technologiques africains sont des points névralgiques de l'innovation. Des villes comme Lagos, qualifiée de « Silicon Lagoon », et Nairobi, appelée « Silicon Savannah », sont au cœur de cette révolution numérique. L'économie numérique africaine est estimée à 180 milliards de dollars d'ici 2030, ce qui représente un marché à croissance rapide que les entreprises flamandes de technologie numérique peuvent également exploiter.

Industrie agroalimentaire : Les entreprises flamandes figurent parmi les leaders mondiaux de l'industrie agroalimentaire. Par le biais du commerce et de l'investissement, la Flandre peut contribuer à la modernisation et à la professionnalisation du secteur agroalimentaire en Afrique. De nouveaux marchés pour les produits alimentaires et les technologies flamandes peuvent en résulter tout en contribuant à la sécurité alimentaire de l'Afrique, en particulier dans les zones urbaines.

Transport et logistique: En tant qu'économie ouverte au cœur de l'Europe, la Flandre fait office de centre logistique. Sa grande expertise en matière de transport et de logistique comprend des domaines et des secteurs tels que l'expansion des ports, le transport, l'entreposage et la distribution. Cette expertise répond aux besoins critiques en matière d'infrastructures logistiques en Afrique.

ENCADRÉ 5 : TROIS INITIATIVES CONCRÈTES EN COURS DE DÉVELOPPEMENT AVEC DKBUSA

Parallèlement à cette étude, l'Autorité flamande a entrepris de nouvelles démarches au cours des derniers mois en vue d'initiatives futures en Afrique. Si ces actions s'appuient sur des partenariats existants avec des acteurs flamands, une attention est portée à certains des principes mis en avant dans l'étude, tels que l'accent sur les approches multi-acteurs, la mobilisation de l'expertise flamande et la réponse aux opportunités offertes par les institutions internationales.

Soutien flamand à la recherche sur le mpox et à la prévention des pandémies - En décembre 2024, l'Autorité flamande a mis à la disposition de l'Organisation mondiale de la Santé, de la Fondation Medicines Patent Pool et de l'Université d'Anvers un total de 2,5 millions d'euros provenant du budget de la coopération au développement afin de mettre en place plusieurs projets pilotes axés sur l'Afrique. Le premier projet vise à ouvrir le marché africain des technologies de la santé en mettant en relation des acteurs flamands avec des institutions et des producteurs africains, dans le but de renforcer les capacités de production locales. Le deuxième projet est axé sur la lutte contre le virus mpox présent principalement en Afrique occidentale et centrale. Ces initiatives associent l'expertise flamande reconnue dans le monde entier à la demande urgente de nombreux pays africains de renforcer leurs secteurs de la santé, en particulier dans le sillage de la pandémie de COVID-19. Un large éventail de partenaires flamands, tels que l'industrie pharmaceutique, les services de l'Autorité flamande tels que la coopération au développement, WEWIS, la VLAIO, et le département Soins, les institutions de la connaissance à Anvers, Gand, Louvain, entre autres, ainsi que FIT sont impliqués. Une collaboration a également été mise en place avec des organisations internationales telles que l'OMS pour faciliter les contacts avec les institutions africaines et l'UA.

Collaboration avec le VITO, l'OVAM et Enabel au Maroc - L'Autorité flamande alloue 5 millions d'euros à un projet sur la transition vers une économie circulaire par l'éducation et l'inclusion socio-économique des jeunes. Le projet « Maroc Circulaire » soutient la création d'emplois et l'entrepreneuriat au Maroc en coopération avec les instituts d'expertise flamands OVAM et VITO. Le projet prévoit des formations axées sur les compétences et l'intégration socio-économique des jeunes (en particulier des femmes) dans l'économie circulaire dans les régions de l'Oriental et de Béni Mellal-Khénifra. Enabel supervise la mise en œuvre effective sur le terrain et assure la coordination avec les autorités marocaines.

Port d'Anvers-Bruges (PoAB) en Namibie - La Namibie joue un rôle clé dans la transition énergétique mondiale grâce à ses sources d'énergies renouvelables, ses ressources naturelles et sa situation stratégique. Le pays a des projets ambitieux destinés à exploiter son potentiel en matière d'énergie verte et de ressources naturelles dans le cadre de son « Agenda sur l'industrialisation verte », en misant sur une base politique solide et un financement mixte. L'hydrogène vert est considéré comme un facteur essentiel de la décarbonisation des secteurs difficiles à électrifier, et la Namibie a pour objectif de devenir un centre de production favorisant la transition vers l'énergie verte. PoAB et l'Autorité flamande sont impliqués dans le partenariat avec la Namibie sur l'hydrogène et l'ammoniac verts. Lors de la COP26 (2021) et d'une visite d'État en 2024, les collaborations et les investissements ont été renforcés, notamment 20 millions d'euros du port d'Anvers-Zeebrugge dans un port d'exportation à Walvis Bay. Les projets comprennent le site Cleanergy Green Hydrogen et le premier navire à hydrogène d'Afrique. La Namibie est essentielle pour la stratégie de l'UE et de la Belgique en matière d'hydrogène ainsi que pour le

commerce mondial. Des initiatives telles que l'Hydrogen Academy favorisent l'échange de connaissances. Une délégation namibienne s'est rendue en Belgique dans le cadre d'une coopération technique soutenue par Enabel, renforçant ainsi les liens entre les deux pays (voir également l'Encadré 10).

c. Examen stratégique des pays cibles

Par le passé, les relations historiques jouaient principalement un rôle dans le choix des pays partenaires, comme dans le cas de l'Afrique du Sud à partir du mouvement anti-apartheid flamand et du Malawi et du Mozambique à partir du domaine de la politique de la coopération au développement. Des considérations économiques et migratoires ont également été prises en compte dans le choix du Maroc. Cette étude plaide en faveur d'une analyse complète en vue du choix des futurs pays partenaires, qui tienne compte à la fois des caractéristiques spécifiques du pays (croissance économique, stabilité, gouvernance et niveau de développement) et d'une évaluation de la « concordance » avec la Flandre (présence diplomatique, relations commerciales, diaspora, présence d'institutions de la connaissance et société civile). Le tableau 3.2 présente une première estimation sommaire³¹ des différents paramètres pour :

- quatre pays partenaires existants : le Maroc, l'Afrique du Sud, le Malawi et le Mozambique ;
- une sélection de six pays avec lesquels des contacts intenses sont déjà en cours, que ce soit par des entreprises flamandes, des institutions de la connaissance et/ou la société civile.

Les scores varient de très faible (rouge foncé) à très élevée (vert foncé). Lors de l'évaluation des pays, il est important de tenir compte de l'ensemble du portefeuille national, car tous les objectifs politiques (économiques, de développement, diplomatiques et culturels) ne peuvent pas être réunis dans un seul pays. Cette analyse sommaire montre, entre autres, que :

- les quatre pays partenaires actuels, tels que décrits précédemment, représentent un mélange de pays confrontés à des défis majeurs en matière de développement, d'une part, mais dont les interactions économiques, institutionnelles et avec la diaspora sont limitées, et de pays à revenu intermédiaire présentant un profil varié, d'autre part ;
- des pays tels que l'Égypte, la Namibie, l'Éthiopie et le Nigeria présentent un profil complémentaire avec des forces et des opportunités potentielles moins prises en compte, voire pas du tout, dans les pays partenaires existants, mais ayant aussi chacun ses points d'attention et ses défis propres.

³¹ Cet exercice est un processus continu qui doit être approfondi dans le cadre d'une étude complémentaire.

TABLEAU 3.2 Comparaison des pays sur la base d'indicateurs diplomatiques, économiques, sociaux et géographiques

Pays	Représentation Belgique et régions*	Volumes commerciaux existants	Croissance économique 2025	Gouvernance (Rule of law index)	Indice de développement (IDHI)	Diaspora	Présence d'institutions de la connaissance et de la société civile
Maroc	Vert	Vert	Vert	Orange	Vert	Vert	Vert
Afrique du Sud	Vert	Vert	Orange	Vert	Orange	Orange	Vert
Malawi	Vert	Orange	Vert	Orange	Orange	Orange	Orange
Mozambique	Vert	Orange	Vert	Orange	Orange	Orange	Orange
Namibie	Orange	Orange	Vert	Vert	Orange	Orange	Orange
Nigeria	Vert	Vert	Vert	Orange	Orange	Orange	Orange
Égypte	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Orange	Vert
Kenya	Orange	Orange	Vert	Orange	Orange	Orange	Vert
RDC	Orange	Vert	Vert	Orange	Orange	Vert	Vert
Éthiopie	Vert	Orange	Vert	Orange	Orange	Orange	Vert

* Évaluation qualitative de la présence d'une représentation flamande et, le cas échéant, d'autres autorités belges.

Très élevée Élevée Faible Très faible

d. Travailler à l'élaboration d'un ensemble d'instruments adaptés dans une perspective à long terme

La politique flamande en matière de pôles de compétitivité rassemble des entreprises, des institutions de la connaissance et les pouvoirs publics flamands dans des domaines stratégiques par le biais de pôles de compétitivité et de réseaux d'entreprises innovants. Pour l'instant, la dynamique au sein du fonctionnement en pôles est fortement axée sur l'Europe, et en deuxième lieu, sur les marchés familiers (par exemple, les États-Unis et le Canada). À l'exception d'initiatives ad hoc dans quelques pôles, peu d'actions sont mises en œuvre sur les marchés émergents plus difficiles tels que l'Afrique. Toutefois, ces formes de coopération offrent la possibilité de stimuler les actions de la Flandre sur ces marchés en croissance. Certains répondants ont également évoqué le rôle que pourrait jouer l'Agence Flanders International Technical (FITA), dont la mission est de promouvoir les connaissances, les capacités techniques et les réalisations flamandes dans les domaines de l'infrastructure, de l'équipement, des transports, de l'environnement et de l'aménagement du territoire, mais qui n'est pas présente en Afrique à l'heure actuelle. Des études préparatoires sont nécessaires afin d'évaluer la pertinence des structures et des mécanismes actuels en vue d'améliorer le commerce et l'investissement sur les marchés de croissance africains.

Lors de l'élaboration des mécanismes, des formes de coopération à long terme sont souhaitables dans la mesure du possible. Le rôle de financement de l'Autorité flamande, par exemple destiné à soutenir les actions des institutions de la connaissance, des acteurs du

développement ou des entreprises, fait partie de cette démarche. Contrairement au soutien aux initiatives dans les pays à revenu intermédiaire, les formes de coopération purement transactionnelles ou basées sur des projets risquent d'être moins efficaces dans les pays à faible revenu. Dans ce contexte, il est généralement nécessaire de mettre en place un processus graduel de renforcement des capacités qui nécessite la confiance et des investissements à long terme des ressources et de l'expertise. Les dynamiques « stop-and-go » associées à des projets courts et variant rapidement peuvent être source d'incertitude et provoquer une rotation du personnel au sein des institutions locales, ce qui menace la durabilité des résultats obtenus. Les projets de courte durée compliquent aussi pour les acteurs flamands la réalisation de synergies avec d'autres programmes. Les expériences des institutions de la connaissance, telles que le VITO, l'IMT, entre autres, montrent qu'une approche basée sur un programme, éventuellement divisé en un certain nombre de cycles délimités, augmente la probabilité d'un impact durable.

Par ailleurs, les acteurs flamands peuvent **utiliser de manière plus stratégique les nouveaux mécanismes de financement au niveau européen**, notamment dans le cadre de Global Gateway et de l'Équipe Europe. Étant donné que ces mécanismes sont fortement remis en question et que saisir toute opportunité nécessite un niveau élevé de connaissances préalables, de coopération et de mise en réseau, il est souhaitable d'assurer un soutien et une coordination au niveau central. Le tableau 3.3 décrit un certain nombre d'opportunités et de défis pour les acteurs flamands qui souhaitent recourir à ces mécanismes européens.

TABLEAU 3.3 Évaluation des opportunités et des défis de trois mécanismes européens

	Opportunités	Défis
Global Gateway	Trois approches possibles : (1) proposer des projets par l'intermédiaire de la représentation belge, par exemple en coopération avec le secteur privé et/ou la coopération au développement ; (2) Les entreprises flamandes peuvent se joindre à des projets GG existants ; (3) La Flandre peut proposer des projets en collaboration avec d'autres États membres de l'UE.	Manque de clarté sur les projets, les procédures et l'affectation. L'accès des PME européennes n'est pas évident pour l'instant. En pratique, FIT et DKBZA peuvent évaluer conjointement s'il existe des synergies entre leurs projets et si ces projets pourraient bénéficier d'une approche européenne plus large. Ils peuvent alors être proposés comme projet GG.
Équipe Europe	Investissements importants de l'APD dans des secteurs/thèmes qui bénéficient de l'expertise flamande : l'action climatique, les soins de santé préventifs, la transformation numérique, la création d'emplois, etc. La coopération avec d'autres États membres de l'UE peut accroître l'ampleur et l'impact des actions.	Les procédures semblent favoriser les grandes agences bilatérales (telles que la GiZ, l'AfD, l'agence suédoise SIDA) et les grands groupes de services de consultance.
Banque européenne d'investissement	La BEI peut fournir un financement et un accès aux réseaux et à l'expertise pour les projets flamands pertinents.	Elle travaille principalement par l'intermédiaire d'institutions publiques ; la mesure dans laquelle la coopération flamande au développement peut accéder au soutien de la BEI n'est pas claire.

e. Accroître les opportunités pour les PME flamandes dans les secteurs de croissance africains

Grâce à leur expertise et à leur capacité dans divers secteurs de croissance africains, les PME flamandes sont bien placées pour jouer un rôle dans la coopération avec l'Afrique. Toutefois, les connaissances limitées et le manque de réseaux en Afrique dissuadent de nombreuses PME de faire le premier pas. Elles peuvent mettre en commun leurs capacités pour explorer les possibilités de collaboration avec des partenaires africains potentiels. En outre, l'Autorité flamande peut revoir les mécanismes existants de soutien à la promotion des exportations et les adapter davantage au marché africain.

ENCADRE 6 : OBJECTIFS DE LA COOPERATION ECONOMIQUE³²

- Croissance des échanges commerciaux avec l'Afrique dans les secteurs de croissance de x % sur y ans
- Croissance de x % du nombre d'entreprises flamandes actives dans les secteurs de croissance
- Augmenter de x % le nombre de PME actives en Afrique

³² Les objectifs exacts dépendent du niveau d'ambition et doivent être élaborés en consultation avec les acteurs concernés.

- Les mécanismes et entités existants de promotion des échanges commerciaux des investissements sur les marchés de croissance africains ont été identifiés et analysés.

Recommandation 4 - La Flandre peut jouer un rôle diplomatique plus proactif en Europe et en Afrique et renforcer l'accent mis sur la complémentarité et la cohérence.

a. Intensification de la coopération avec d'autres régions européennes ou pays européens partageant les mêmes objectifs

Dans sa politique africaine, la Flandre peut se concentrer davantage sur des formes actives de coopération avec d'autres régions et pays européens qui ont un agenda partagé et des intérêts communs. Cette coopération peut prendre différentes formes, telles que la mise en commun de ressources, la mise en place d'initiatives conjointes ou le partage d'expertise. En combinant les efforts, les objectifs politiques peuvent être atteints plus efficacement dans un cadre budgétaire limité.

b. Renforcer la complémentarité et la cohérence avec d'autres niveaux politiques

Il est également très important, outre l'alignement sur les programmes politiques des pays partenaires, de garantir la complémentarité et la cohérence entre les actions flamandes et celles d'autres niveaux politiques, tels que les niveaux fédéral (belge) et européen, et par rapport aux institutions multilatérales. La complémentarité et la cohérence requièrent des efforts actifs de partage d'informations et d'alignement, également du point de vue des parties prenantes flamandes avec lesquelles l'Autorité flamande interagit dans ses relations avec l'Afrique. En effet, les organisations qui collaborent avec la Flandre recherchent activement des synergies entre le soutien qu'elles peuvent recevoir de la Flandre et d'autres sources de financement afin d'accroître l'impact de leurs actions. Cette situation se complique lorsque la Flandre met surtout l'accent sur l'interprétation de la complémentarité comme le fait de « ne pas faire la même chose » que les autres acteurs, et moins sur l'alignement et la cohérence avec les autres acteurs belges et européens.

c. Une définition claire des priorités permet de mieux faire connaître l'offre flamande pour l'Afrique

Les différents principes et objectifs stratégiques sont basés sur l'ambition de mieux aligner l'offre flamande pour l'Afrique, par exemple en clarifiant et en définissant un certain nombre de domaines stratégiques de coopération. Cela permet en outre de mieux profiler l'offre flamande, laquelle peut ainsi être communiquée de manière plus ciblée. Cette démarche est nécessaire car les enquêtes menées auprès des contacts diplomatiques africains ont montré que l'absence d'un profil clair constitue une préoccupation récurrente. Des contacts réguliers entre l'Autorité flamande et les diplomates africains à Bruxelles peuvent favoriser les connaissances mutuelles de l'offre et de la demande.

ENCADRÉ 7 : OBJECTIFS DIPLOMATIQUES ET CULTURELS

- Augmentation du nombre d'initiatives de coopération active avec d'autres régions ou pays européens.
- Domaines prioritaires identifiés à l'issue d'un processus de discussion avec les acteurs flamands concernés.

Recommandation 5 - La Flandre peut privilégier les formes de coopération inclusives qui contribuent également au développement durable.

a. Approche « pangouvernementale » comme point de départ, et approche sociétale si possible et pertinent.

L'étude constate que les différents acteurs de l'Autorité flamande qui entretiennent des relations avec l'Afrique ont souvent tendance à travailler en silos. Des structures de concertation ont été mises en place entre les différents départements des autorités publiques et les institutions liées, mais en l'absence d'un cadre politique clair, leur valeur ajoutée est plutôt limitée. Une coordination régulière est menée entre les programmes diplomatiques, commerciaux et de développement, mais elle se déroule encore souvent sur une base ad hoc, par exemple dans le contexte de projets et de programmes spécifiques, plutôt qu'à un niveau structurel et stratégique. Une approche pangouvernementale nécessite avant tout une vision commune des objectifs et des stratégies de la politique africaine, suivie de plans d'action concrets et d'un suivi, sous l'impulsion de départements dotés d'un mandat clair.

L'état des lieux de la coopération entre les acteurs flamands et leurs organisations partenaires en Afrique (chapitre 2) décrit une riche palette d'interactions dans une multitude de domaines. Une future politique africaine doit s'appuyer sur cette dynamique, principalement dans un rôle de soutien et de facilitation, plutôt que dans un rôle d'orientation strict. Ce rôle peut dans certains cas prendre la forme d'un « suivi des acteurs », en identifiant les actions qui sont déjà menées par les acteurs flamands dans certains domaines, puis en engageant un dialogue avec ces acteurs et en explorant la manière dont ces actions peuvent être renforcées en recherchant la complémentarité avec d'autres initiatives. Dans d'autres situations, un rôle davantage axé sur l'orientation ou l'inspiration peut s'avérer approprié, par exemple lorsqu'il s'agit de la mise en œuvre de nouvelles réglementations ou lorsque des sujets importants ne figurent pas encore à l'ordre du jour des acteurs flamands. Afin de pouvoir interpréter ces rôles changeants, la Flandre peut s'inspirer des formes de gouvernance inclusives pour les affaires intérieures axées sur la participation et la coopération avec un large éventail d'acteurs de la société civile, des institutions de la connaissance et du monde des entreprises. Le renforcement de l'approche sociétale globale est impératif en matière de politique étrangère, car il augmente la probabilité de processus de changement efficaces, durables et inclusifs. Étant donné que le nombre de parties impliquées dans les projets internationaux peut rapidement augmenter, l'approche sociétale globale renvoie parfois l'image de processus de décision et de mise en œuvre complexes et lents. Toutefois, cette situation peut être évitée en lançant des processus spécifiques à un domaine qui utilisent autant que possible les structures de consultation existantes et qui adaptent les acteurs et les processus aux besoins et à la spécificité des acteurs concernés. Dans la mesure du possible, les formes de gouvernance

inclusives doivent également prévoir un soutien à la société civile africaine, par exemple, en ouvrant les partenariats aux organisations de la société civile ou en les impliquant dans la gestion (gouvernance) et le suivi des initiatives de développement durable. En ce qui concerne les entreprises et les droits de l'homme, par exemple, la nouvelle législation européenne souligne l'importance de l'engagement des parties prenantes dans la mise en œuvre du devoir de vigilance, tant dans les pays de production qu'en Europe.

b. Répondre au nouveau cadre réglementaire sur les entreprises et les droits de l'homme

En renforçant les partenariats existants ou en créant de nouveaux avec le secteur privé, la Flandre peut explorer les moyens de promouvoir un développement économique durable, au sein duquel le commerce, les investissements et les objectifs de durabilité vont de pair. Le choix des secteurs de croissance peut permettre d'atteindre cet objectif, par exemple en se concentrant sur les énergies renouvelables, le traitement des déchets ou les cultures résistantes au climat. Des synergies peuvent toutefois également être créées avec des activités économiques, par exemple en répondant à la nouvelle législation européenne, telle que la Directive concernant la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (CSRD) de 2022, ou la Directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité (CS3D), récemment adoptée. Elles imposent aux grandes entreprises (européennes) d'être plus attentives aux risques éventuels pour l'environnement et les droits de l'homme et qu'elles prennent des mesures à cet égard, tant pour leurs propres activités que pour l'ensemble de la chaîne de valeur. Les nouvelles exigences européennes en matière de durabilité nécessitent des investissements et une expertise dont ne disposent pas toujours les entreprises flamandes et africaines. En l'absence de mesures d'accompagnement et de soutien aux fournisseurs flamands et africains, des effets secondaires indésirables pourraient se faire sentir, ce qui risque alors de leur faire perdre des parts de marché au profit de marchés asiatiques plus facilement accessibles, par exemple. La Flandre peut jouer un rôle de pionnier en Europe en alignant explicitement sa politique africaine sur la législation européenne et en tenant compte des réalités des entreprises flamandes et africaines.

c. Tirer parti des institutions multilatérales en tant que leviers

Les institutions multilatérales telles que l'ONU, la Banque mondiale et l'Organisation internationale du travail (OIT) fournissent des leviers et des canaux financiers supplémentaires pour les activités flamandes en Afrique. Ces institutions offrent un accès unique à des réseaux étendus, à des ressources, à des informations (stratégiques) et à des points de vue divers, auxquels il est difficile, voire impossible, d'accéder par d'autres canaux. Citons à titre d'exemple la coopération avec l'OIT capable de garantir une propagation et un renforcement sur le continent africain des initiatives flamandes dans le domaine, par exemple, des entreprises et des droits de l'homme.

Le financement flamand de projets de durabilité par des institutions multilatérales peut garantir l'intensification de certaines actions à travers la mobilisation de fonds supplémentaires. En outre, la coopération avec les institutions multilatérales offre à la Flandre des avantages importants en termes de gestion des risques. La mise en œuvre de projets dans des pays fragiles est souvent difficile et nécessite des systèmes de contrôle rigoureux. Cependant, la Flandre ne dispose pas toujours des ressources suffisantes pour mettre en œuvre ces systèmes elle-même. En coopérant avec des organisations multilatérales, la Flandre peut bénéficier de leurs systèmes étendus. Cela permet non seulement de mieux gérer les risques, mais aussi de garantir une mise en œuvre plus efficace des projets.

Toutefois, la coopération avec les institutions multilatérales offre également des possibilités de renforcement des capacités et de transfert de connaissances. Les acteurs flamands peuvent apporter une contribution précieuse en termes de durabilité. Les centres collaborateurs de l'OMS au sein desquels plusieurs institutions flamandes de la connaissance siègent et soutiennent des programmes de l'OMS sur la base de travaux de recherche et de conseils en sont un exemple concret. En outre, les acteurs flamands eux-mêmes peuvent bénéficier de l'expertise et de l'expérience des institutions multilatérales. Ils ont souvent une connaissance approfondie des marchés, des nuances culturelles et des réglementations locaux, ce qui est crucial pour la mise en œuvre efficace des projets. Ces collaborations permettent aux acteurs flamands d'adapter et d'optimiser leurs approches.

L'engagement de la Flandre auprès des institutions multilatérales et de leurs programmes présente également des avantages stratégiques. La défense des intérêts au niveau multilatéral constitue un premier exemple. En effet, divers forums offrent aux petites régions la possibilité de représenter leurs intérêts. Cette reconnaissance croissante des régions au niveau multilatéral se reflète également dans la coopération étroite entre la Flandre et l'OIT dans le cadre de laquelle des discussions sont menées chaque année sur les projets en cours et futurs.³³ Les subventions bisannuelles au fonds fiduciaire flamand de l'OIT sont considérées comme un atout à cet égard. Un deuxième avantage stratégique est la possibilité d'un nouvel accès au marché pour les acteurs flamands. En effet, grâce à leur participation à des programmes internationaux, les acteurs flamands peuvent accéder à des marchés dans des pays (qui leur sont) difficiles d'accès. De nouvelles opportunités de croissance économique et de coopération sont ainsi créées. La réputation internationale de la Flandre constitue un troisième avantage stratégique. En participant activement aux initiatives mondiales, la Flandre peut se profiler comme un partenaire fiable et innovant dans la coopération internationale, ce qui peut garantir un impact et une visibilité accrues des efforts flamands sur la scène internationale.

ENCADRÉ 8 : OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

- Aider les entreprises flamandes et africaines à se conformer aux nouvelles directives de l'UE.
- Nombre de partenariats avec des institutions multilatérales impliquant des organisations flamandes.
- Nombre d'initiatives impliquant des organisations de la société civile africaines et des administrations locales.

3.3.3 Des recommandations politiques à la mise en œuvre concrète : un plan en dix étapes

La mise en œuvre efficace d'une stratégie flamande intégrée et inclusive pour l'Afrique nécessite une approche réfléchie axée sur le processus. À cet égard, des leçons peuvent être tirées de certains États membres européens qui ont mis en œuvre une stratégie bilatérale pour l'Afrique au cours des dernières années. Le plan en dix étapes ci-dessous peut être envisagé pour garantir une application efficace et réussie de la stratégie flamande pour l'Afrique :

³³. DKBUSA (2018). [900 000 euro voor Vlaams IAO Trustfonds](#)

1. Assurer une orientation politique vigoureuse

Comme indiqué précédemment, une orientation politique forte de la part des responsables politiques flamands est primordiale. Sans cet engagement politique (qui nécessite également la mobilisation des ressources financières et humaines nécessaires), la stratégie risque de ne jamais être traduite en actions concrètes. Outre le Gouvernement flamand par le biais du ministre-président, le Parlement flamand (via la Commission de la Politique étrangère, des Affaires européennes et de la Coopération internationale) peut lui aussi jouer un rôle crucial dans l'orientation de la politique africaine de la Flandre. Enfin, un engagement politique renforcé de la part de la Flandre doit également se traduire par une augmentation des contacts politiques de haut niveau avec les décideurs africains en Afrique et en Flandre. Cette étude a démontré que la Flandre a beaucoup à gagner si elle parvient à moderniser sa politique africaine, y compris en termes de promotion de sa propre prospérité.

2. Renforcer la concertation interdépartementale au sein de l'administration publique flamande

La concertation et la coopération entre les départements flamands compétents qui jouent un rôle d'une manière ou d'une autre dans les relations avec les institutions et les partenaires africains doivent être renforcées. DKBUSA joue déjà un rôle de facilitateur à cet égard et peut continuer à diriger le dialogue structurel entre les différents départements afin d'optimiser la mise en œuvre de la stratégie.

Dans un contexte mondial de plus en plus compétitif, la Flandre devra accentuer davantage ses connaissances, sa valeur ajoutée et sa visibilité, principalement dans un certain nombre de domaines clés qui gagnent rapidement en importance en Afrique, tels que la numérisation, l'énergie verte durable, l'adaptation au climat, l'économie circulaire, les soins de santé et le développement inclusif.

Pour éviter une éventuelle « approche en silo » et promouvoir la cohérence de la politique flamande à l'égard de l'Afrique, il peut être utile de se concentrer principalement sur les domaines politiques fortement interconnectés. Il est préférable de confier le suivi d'une telle approche nexus à de petites « task forces » flexibles interdépartementales. Des exemples possibles sont les liens entre l'action climatique, l'énergie durable et l'agriculture, ou entre l'action climatique, la migration et la sécurité.

Une approche commune et cohérente entre les différents départements de l'administration flamande peut aider à opérer des choix clairs et à fixer des priorités communes. La Flandre sera de cette manière en mesure de mieux se profiler en Afrique et de générer un impact plus important en Afrique et avec l'Afrique.

3. Encourager une approche inclusive basée sur la valeur ajoutée et la responsabilisation des organisations non gouvernementales et des administrations locales

Outre la promotion de la cohésion interdépartementale au sein de l'administration flamande, il est également important de faire appel aux connaissances de diverses organisations non gouvernementales représentatives en Flandre, telles que les organisations intermédiaires du secteur privé, les institutions de la connaissance, les syndicats, les ONG et la société civile, ainsi que la diaspora africaine. Les administrations locales qui investissent dans la coopération internationale doivent également être impliquées dans le processus. Afin d'éviter que les discussions ne se limitent à de simples paroltes ou les consultations pro forma, il est essentiel de sélectionner ces acteurs sur la base de la valeur ajoutée effective qu'ils peuvent générer dans les domaines politiques au cœur de la stratégie flamande pour l'Afrique. La responsabilisation par l'inclusion de responsabilités concrètes, telles que la fourniture d'analyses ciblées, de conseils et

de réseaux, est indispensable pour obtenir un siège à la table des négociations.

4. Organiser un dialogue politique régulier et ciblé avec les représentations diplomatiques, européennes et multilatérales africaines à Bruxelles

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie flamande pour l'Afrique, il est nécessaire de garantir une contribution renforcée au partenariat de la part de l'Afrique. L'Autorité flamande peut davantage utiliser Bruxelles comme l'un des principaux centres diplomatiques au monde où quasiment toutes les nations africaines ont une ambassade. Elle peut aussi mieux tirer profit de la présence de l'UE et de nombreuses organisations internationales, notamment à travers une participation accrue aux initiatives européennes à grande échelle (par exemple, Global Gateway, Équipe Europe et Green Deal) pour lesquelles la Flandre peut apporter une valeur ajoutée et générer des ressources. En outre, le Gouvernement flamand peut également mieux répondre aux nombreuses visites de haut niveau des chefs d'État et de gouvernement africains et des représentants européens et internationaux dans les institutions basées à Bruxelles.

5. Renforcer les représentations flamandes en Afrique

Le renforcement du rôle de la Flandre en Afrique et avec l'Afrique passe inévitablement par une représentation et une visibilité plus fortes sur le continent. Les représentations flamandes existantes, les sections de coopération au développement, FIT et les acteurs individuels plus importants du secteur privé en Afrique jouent déjà un rôle utile. Un regroupement et un renforcement de la cohésion de différents acteurs flamands dans un nombre restreint de pays cibles peuvent être souhaitables pour générer plus d'impact. L'établissement de représentations diplomatiques flamandes dans des pays ou des régions considérés comme importants d'un point de vue économique, politique et de développement pourrait être envisagé. En outre, il convient d'examiner si l'ouverture d'une représentation diplomatique à Addis-Abeba (la « Bruxelles de l'Afrique ») pourrait être utile pour la Flandre. Outre les relations avec l'Éthiopie, de plus en plus importante sur le plan économique, une représentation flamande pourrait également jouer un rôle dans le maintien des relations avec les institutions panafricaines telles que l'Union africaine et de nombreuses institutions continentales et multilatérales (par ex. la CEA), qui façonnent les politiques politico-économiques de l'Afrique. En plus de l'élargissement et de l'approfondissement des contacts à Addis Abeba, il est également important pour la Flandre de maintenir des contacts avec d'autres institutions panafricaines importantes (par exemple, la Banque africaine de développement en Côte d'Ivoire) et les organisations régionales (CER) qui peuvent jouer un rôle clé pour la Flandre dans la mise en œuvre de la stratégie.

6. Stimuler le débat public et la communication en Flandre

Une nouvelle politique flamande pour l'Afrique, soutenue par la société et intégrée, nécessite un débat public et une bonne communication à différents niveaux en Flandre. Un lien étroit avec les principaux acteurs sociaux, y compris le monde du journalisme, semble indispensable pour maintenir le débat sur les relations entre la Flandre et l'Afrique. En outre, une journée ou un événement annuel Flandre-Afrique auquel participeraient des acteurs de divers secteurs de la société pourrait contribuer à une vision plus largement soutenue de la politique flamande en Afrique et avec l'Afrique. En général, de telles initiatives ne débouchent que sur peu de recommandations politiques concrètes, mais ce type d'événement de réseautage revêt son importance pour aborder et analyser des changements contextuels en constante évolution dans le monde, en Afrique et dans les relations Europe-Afrique, en consultation avec les principaux

acteurs flamands et les partenaires africains. Ce forum pourrait également être utile pour communiquer et discuter des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie flamande pour l'Afrique sur une base annuelle et afin d'envisager d'éventuelles réorientations.

7. Investir dans la diplomatie publique en Afrique

En Afrique, la Flandre peut également investir davantage dans la diplomatie publique, par exemple par le biais d'échanges universitaires et d'étudiants entre les institutions de la connaissance flamandes et africaines, de campagnes visant à mieux faire connaître la Flandre, de visites d'études, d'échanges culturels et de la promotion d'opportunités commerciales.

8. Élaborer une stratégie pour l'Afrique concise et accessible, assortie de plans d'action concrets

Comme l'ont montré d'autres stratégies pour l'Afrique, un document stratégique concis, clair, structuré et formulé (traduit en anglais et en français) peut s'adresser à un large public en Flandre et en Afrique. Une telle approche nécessite une petite équipe de rédaction, dirigée par DKBUZA, qui joue un rôle de facilitateur et de coordinateur en tenant compte des choix et des intérêts sectoriels, thématiques et géographiques prioritaires. Idéalement, la stratégie couvre une perspective à moyen terme (5 ans) et à long terme (10 ans) et assure la continuité au-delà de l'expiration du mandat du gouvernement actuel. Pour garantir une mise en œuvre et une opérationnalisation concrètes, il est souhaitable de travailler avec des plans d'action plus concrets et assortis de délais, éventuellement adaptés à chacun des pays ou régions cibles. À cet égard, on pourrait envisager des parcours spécifiques à un domaine, sous la forme de processus gradués, segmentés et flexibles de formulation et de mise en œuvre des politiques, axés sur des pays et des domaines spécifiques. Plutôt que de recourir à un processus de consultation classique à grande échelle, il convient de rechercher une approche ciblée qui permette d'atteindre des objectifs créatifs, innovants et socialement pertinents. L'intensification du dialogue avec les partenaires africains doit à cet égard être au cœur de la recherche d'une bonne adéquation entre les aspirations et les priorités flamandes et africaines.

9. Organiser le suivi et l'évaluation des résultats de la stratégie

De solides mécanismes de suivi et d'examen, dans lesquels sont impliqués tous les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux clés, sont essentiels pour garantir l'avancement de la mise en œuvre de la stratégie et pour procéder à des ajustements si nécessaire. Une évaluation externe formelle quinquennale de l'application de la stratégie peut également fournir des enseignements utiles pour un suivi ou un ajustement ultérieur. Ce sont des domaines qui peuvent être typiquement guidés par des centres d'excellence indépendants ayant des compétences avérées en matière de suivi et d'évaluation.

10. Aligner les ressources budgétaires et humaines sur les objectifs de la future stratégie pour l'Afrique.

Le processus d'élaboration et de mise en œuvre d'une stratégie flamande intégrée pour l'Afrique nécessitera les ressources publiques et privées nécessaires. Le rôle de facilitation et de coordination de DKBUZA, les éventuelles analyses complémentaires de soutien politique (par exemple concernant la sélection des pays et régions cibles éventuels en Afrique), les structures de consultation, le renforcement des représentations flamandes en Afrique, les visites sur le terrain, les programmes d'échange, la diplomatie publique, le suivi et les évaluations réguliers requièrent des ressources financières et humaines suffisantes. Lors du lancement de la stratégie,

il est souhaitable d'avoir déjà une idée des implications budgétaires et du déploiement du personnel nécessaire à son bon fonctionnement.

PARTIE 2

LA FLANDRE ET L'AFRIQUE : PASSÉ ET PRÉSENT

4 La Flandre et l'Afrique : une esquisse de la situation

Ce chapitre fournit un aperçu détaillé des relations économiques, sociales, politiques et culturelles entre la Flandre et l'Afrique, en accordant une attention particulière aux acteurs et aux processus sous-jacents. Cette vision panoramique fait défaut à ce jour. À l'aide d'une série d'interviews avec des organisations et des acteurs individuels pertinents, de données existantes et d'autres sources secondaires, nous dévoilons de quelle manière les différents acteurs flamands mettent l'accent sur leurs propres priorités dans leurs relations avec l'Afrique. L'analyse nous permet de déterminer avec précision l'intensité géographique de la coopération, ainsi que les secteurs, les thèmes et les acteurs impliqués. L'étude se concentre sur les domaines de compétence de la Flandre, mais examine également d'autres thèmes dès lors qu'ils sont pertinents pour les relations avec l'Afrique du point de vue des pouvoirs publics, des entreprises ou de la société civile.

Après une brève esquisse historique de l'émergence de la politique étrangère de la Flandre, nous présentons un par un les acteurs et les secteurs liés aux compétences flamandes. Nous discutons respectivement de la représentation diplomatique et des contacts politiques, du commerce et des investissements, de la coopération au développement et d'autres domaines politiques pertinents (enseignement et formation ; économie, science et innovation ; environnement et culture, jeunesse et médias).

4.1 L'émergence d'une politique étrangère flamande

La politique étrangère du Gouvernement flamand s'est développée progressivement depuis les années 1970, au fil des réformes de l'État - D'abord axée sur les matières culturelles, elle s'est ensuite élargie à la coopération au développement et au commerce. La création d'organismes spécialisés tels que l'Agence flamande de la Coopération internationale (VAIS) et la coopération avec l'Association flamande pour la Coopération au développement et l'Assistance technique (VVOB-Education for Development) ont joué un rôle central au début des relations des pouvoirs publics flamands avec l'Afrique. Les réformes de 2013 et 2020 ont conduit à l'intégration de la politique étrangère au sein du Département de la Chancellerie et des Affaires étrangères (DKBUZA). Les organes consultatifs stratégiques et les points d'appui ont soutenu l'élaboration de la politique, mais ont été supprimés en raison de coupes budgétaires.

La politique internationale du Gouvernement flamand remonte à la première réforme de l'État dans les années 1970. À l'époque, bien que le paquet de compétences se limitait aux compétences culturelles, il incluait dès le départ une dimension externe.³⁴ Cela a permis au Gouvernement flamand de maintenir ses propres relations avec les autorités étrangères, ainsi qu'avec le précurseur de l'Union européenne et les organisations internationales. Sur la base de ce principe, la politique étrangère s'est progressivement élargie à chaque réforme de l'État, parallèlement au transfert de nouvelles compétences au niveau flamand. Par exemple, la deuxième réforme de l'État de 1988 prévoyait le transfert d'une partie importante du **commerce extérieur**, ce qui s'est

³⁴ Interview et documentation DKBUZA

traduit, entre autres, par la nomination de huit représentants économiques flamands à l'étranger. À la suite de la quatrième réforme de l'État de mai 1993, la³⁵ **compétence en matière de conclusion de traités** selon le principe « *in foro interno, in foro externo* » a été transférée aux entités fédérées à la fois pour conclure des traités avec des autorités étrangères et avec des organisations internationales pour toutes les compétences qui leur ont été attribuées. Cela signifie que « les communautés et les régions belges sont exclusivement compétentes pour les aspects internationaux de leurs domaines de compétence ».³⁶ En outre, ce principe constitue le fondement juridique de la mise en place de l'organisation administrative nécessaire de la coopération internationale et de l'envoi de représentants politiques propres à l'étranger.³⁷ Dans le cadre de la cinquième réforme de l'État au cours de la période 2000-2001, la **coopération au développement** a été ajoutée au paquet de compétences de la Flandre.³⁸ En 2005, FIT a été créée en tant qu'« Agence flamande pour l'Entrepreneuriat international » dans le but de promouvoir l'entrepreneuriat international des entreprises flamandes.³⁹ FIT a ensuite ouvert des bureaux à l'étranger, où sont employés des collaborateurs dotés d'un statut diplomatique. La sixième et dernière réforme de l'État a eu pour effet le transfert (partiel) d'une liste de nouvelles compétences, dont le **marché du travail et les soins de santé**, sur la base desquelles la Flandre pouvait mener une politique étrangère. **L'élargissement des compétences s'est également traduit par une coopération avec l'Afrique**, les nouvelles compétences ouvrant de nouveaux domaines de coopération.

Par rapport à d'autres régions européennes, la Flandre dispose d'un large éventail de compétences. Elle est ainsi en mesure de mener une politique étrangère globale, mais dans un **cadre financier naturellement plus limité que le niveau fédéral ou celui d'autres pays européens**. Ce dernier point s'explique en partie par le fait que l'extension des compétences ne s'est pas accompagnée du transfert de ressources supplémentaires pour le domaine de la politique des affaires étrangères. En outre, le grand nombre de compétences internes (flamandes) a également par le passé **relégué à certains moments la politique étrangère à l'arrière-plan**.⁴⁰

L'ancre institutionnel de la politique étrangère dans l'administration flamande s'est déroulé en plusieurs phases. Des efforts ont été initialement déployés en vue de renforcer les capacités internationales au sein des différents départements. En ce qui concerne les relations avec l'Afrique, l'association de développement VVOB, créée en 1982, a joué dans les premières années un rôle de soutien dans la mise en œuvre de projets internationaux du Département de l'Enseignement, ainsi que d'autres tâches de préparation politique pour l'Autorité flamande. En 2006, l'Agence flamande de la Coopération internationale (VAIS) a vu le jour dans le but à la fois de mener des activités dans le Sud, axées sur la réduction de la pauvreté dans cette partie du monde, et des actions dans le Nord afin de renforcer le soutien à la coopération au développement en Flandre.⁴¹ Le décret-cadre flamand relatif à la coopération au développement (2007) met en œuvre les principes, les conditions et les autres points essentiels de la coopération flamande au développement. L'agence VAIS a coordonné les projets de développement avec l'Afrique de 2006 à 2013. Dans le cadre des réformes de la Meilleure politique administrative (MPA), VAIS a été

³⁵ SARIV (2013). Het gebruik van exclusieve bilaterale verdragen en memoranda van overeenstemming: Advies 2013/28.

³⁶ Département flamand des Affaires étrangères. (2011). [Vlaanderen en Oeso](#).

³⁷ SARIV (2013). Het gebruik van exclusieve bilaterale verdragen en memoranda van overeenstemming: Advies 2013/28

³⁸ [La cinquième réforme de l'État | Belgium.be](#). (s.d.).

³⁹ Autorité flamande. (2004). [Décret portant création de l'agence autonomisée externe de droit public « Vlaams Agentschap voor Internationaal Ondernemen » \(Agence flamande pour l'Entrepreneuriat international\)](#).

⁴⁰ Criekmans, D. (2019). [Wie kent het Vlaams buitenlands beleid?](#) Samenleving & Politiek.

⁴¹ VAIS. (2010). [Vlaamse ontwikkelingssamenwerking](#).

dissoute en tant qu'entité distincte en 2013 et intégrée au Département flamand des Affaires étrangères. Les réformes de la MPA visaient à améliorer l'efficacité de l'administration, notamment par une séparation plus nette entre l'élaboration et la mise en œuvre des politiques.⁴² Au cours de la législature suivante, le Département flamand des Affaires étrangères a été transformé en Département des Affaires étrangères en 2017. Plus récemment, en 2020, ce département a fusionné avec le Département de la Chancellerie et de la Gouvernance publique pour former le Département de la Chancellerie et des Affaires étrangères (DKBUZA), lequel est également responsable des relations avec l'Afrique.

Au cours de la période 2008-2014, pour sa politique étrangère la Flandre a été **conseillée par le Conseil d'avis stratégique de Flandre internationale (SARiV)**,⁴³ un organe consultatif indépendant sur tous les aspects de la politique étrangère flamande, de l'entrepreneuriat international, de la coopération au développement et du tourisme. Le SARiV a émis plusieurs avis à propos de la politique africaine de la Flandre : (1) cinq avis sur les notes stratégiques par pays ; (2) quatre avis sur les accords internationaux (par exemple, Cotonou) ; (3) quatre avis sur la politique de coopération au développement ; (4) trois avis sur les accords européens ; (5) sept avis sur les accords belges ; (6) neuf avis sur la politique internationale globale de la Flandre. En 2015, le SARiV a été dissout dans le cadre de réformes visant à réduire le nombre de conseils consultatifs stratégiques au sein de l'administration flamande. Une importante structure de consultation et de conseil, qui assurait le suivi stratégique de la politique étrangère flamande dans une perspective à long terme avec des décideurs politiques, des spécialistes du domaine et des experts externes, a ainsi été supprimée.

Entre 2001 et 2015, trois générations successives de **points d'appui ont fourni les fondements scientifiques de la politique étrangère**. Les points d'appui effectuent des recherches sur les différentes composantes de la politique étrangère, notamment le commerce, la diplomatie et la coopération au développement.⁴⁴ Sur le plan des relations avec l'Afrique, l'accent a été mis sur la coopération au développement, y compris l'analyse du rôle du secteur privé dans la coopération au développement, l'émergence de la coopération Sud-Sud et le renouvellement de la coopération avec l'Afrique du Sud. Les points d'appui ont été supprimés en 2015 dans le cadre de mesures de réduction des dépenses. Par la suite, l'Autorité flamande a continué à investir dans la recherche pour soutenir sa politique étrangère, mais de manière plus ponctuelle et avec un volume financier plus faible. Le développement des connaissances relatives à la politique étrangère flamande a ainsi diminué au sein des universités.

En l'absence d'un cadre politique global, **les relations avec l'Afrique ont jusqu'à présent été essentiellement décentralisées à partir de domaines politiques spécifiques**. En ce qui concerne les relations commerciales, FIT a travaillé entre 2014 et 2019 sur la base d'une stratégie pour l'Afrique et de son plan d'action. En 2024, FIT a élaboré une nouvelle stratégie pour l'Afrique accompagnée de priorités géographiques et sectorielles claires. Du côté du domaine politique de la coopération au développement, des notes stratégiques par pays sont utilisées depuis un certain temps pour des pays africains spécifiques. Par ailleurs, la Flandre a élaboré plusieurs notes

⁴² Bourgeois, G. (2014). [Beleidsnota 2014-2019 Buitenlands beleid, internationaal ondernemen en ontwikkelingssamenwerking](#).

⁴³ Conseil d'avis stratégique de Flandre internationale. (2009). [Bijdrage aan de beleidsnota: naar een geïntegreerd en geïnspireerd internationaal beleid voor Vlaanderen](#).

⁴⁴ [Wegwijs doorheen de steunpunten](#). (2012).

stratégiques globales pour la coopération au développement, couvrant la coopération avec l'Afrique.⁴⁵ Les sections suivantes expliquent et analysent plus en détail ces cadres politiques.

4.2 Représentation diplomatique et contacts politiques

Depuis la fin des années 1980, la Flandre a mis en place un vaste réseau de représentations diplomatiques afin d'entretenir activement des relations politiques et diplomatiques avec un large éventail de pays et de régions dans le monde, y compris l'Afrique. En dehors de l'Europe et de l'Amérique du Nord, la représentation diplomatique flamande est concentrée en Afrique.

Le réseau diplomatique flamand s'étend aux principaux partenaires commerciaux et alliés en Europe, en Amérique du Nord et en Afrique, ainsi qu'aux organisations multilatérales. La Flandre a des représentants à Berlin, La Haye, Copenhague, Madrid, Paris, Londres, New York, Varsovie, Rome, Vienne, Pretoria, et auprès d'institutions telles que l'ONU (Genève), l'UE (Bruxelles), le Conseil de l'Europe, l'UNESCO et l'OCDE (Paris). Ces représentations jouent un rôle crucial dans la collecte de connaissances et d'informations qui permettent à la Flandre de se faire une idée précise des tendances et des développements locaux susceptibles d'affecter les intérêts stratégiques.

La Flandre dispose d'un représentant économique en Afrique du Sud depuis 1994 et d'une représentation diplomatique à Pretoria depuis 1999.⁴⁶ L'Autorité flamande a également ouvert des bureaux nationaux pour la coopération au développement au Mozambique (depuis 2002, et récemment sous une structure unique au Consulat de Belgique), et au Malawi (depuis 2007). La représentation en Afrique du Sud est responsable de tous les contacts officiels concernant les compétences flamandes dans d'autres pays de la région, à savoir le Botswana, le Lesotho, la Namibie et l'Eswatini. Au fil des ans, la présence flamande en Afrique du Sud a évolué vers un partenariat à multiples facettes, axé sur le développement durable, la croissance économique et les échanges culturels. Aujourd'hui, FIT a des représentants économiques dotés d'un statut diplomatique à Johannesburg et Casablanca.

Outre ses propres représentations diplomatiques, la Flandre peut aujourd'hui tirer parti de l'importante présence diplomatique et politique belge, wallonne et bruxelloise en Afrique. La Belgique compte 46 ambassades et consulats sur le continent, et Wallonie-Bruxelles International (WBI) coordonne cinq représentations officielles qui peuvent également servir de porte d'entrée pour promouvoir les intérêts flamands. Cette présence wallonne et bruxelloise se concentre principalement sur l'Afrique du Nord et de l'Ouest, avec des bureaux à Alger, Dakar, Rabat, Tunis, et un bureau à Kinshasa, en Afrique centrale.

Le Gouvernement flamand a annoncé début 2021 l'approfondissement de la coopération avec le Maroc - Cette coopération repose sur une approche plus multicouche, axée à la fois sur des objectifs politiques mettant l'accent sur le développement, des intérêts commerciaux et la lutte contre les causes profondes de la migration, comme le prévoit l'accord gouvernemental 2019-2024. Le partenariat couvre plusieurs secteurs relevant des compétences de la Flandre,

⁴⁵ Voir par exemple : (1) Département flamand des Affaires étrangères (2016). De Vlaamse ontwikkelingssamenwerking Anno 2030: Naar een nieuwe identiteit voor Vlaanderen als partner in ontwikkeling.

⁴⁶ Département de la Chancellerie et des Affaires étrangères (2024). [Zuid-Afrika](#).

notamment le climat et l'énergie, l'emploi, la recherche et le développement du secteur privé. En mars 2023, un protocole d'accord a été signé entre DKBUZA et le Ministère marocain de la Transition énergétique et du Développement durable sur le thème de l'environnement et du développement durable.⁴⁷ La version finale de la note stratégique relative au partenariat Flandre-Maroc concrétisant les termes de la coopération a été publiée en août 2024.⁴⁸ Cette coopération illustre l'importance politique et économique croissante que la Flandre attache à l'Afrique du Nord et à la région méditerranéenne. En outre, la nouvelle stratégie par pays constitue la base d'une politique étrangère plus complète et plus intégrée avec un partenaire africain. Le Maroc peut à cet égard servir de laboratoire pour mettre en pratique cette approche. Les premiers résultats sont en tout cas accueillis positivement.

Après un pic de contacts bilatéraux, de missions ministérielles et de visites de ministres en Afrique et depuis l'Afrique au cours de la période 1999-2014, un déclin est perceptible au cours des dernières législatures - Le tableau 4.1 montre les contacts bilatéraux documentés entre le Gouvernement flamand et les pays africains au cours de la période comprise entre 1981 et 2023. Un pic dans le nombre de contacts est observé entre 1999 et 2014. Par la suite, le nombre de missions a diminué. Trois missions en Afrique, quatre réceptions, 14 contacts bilatéraux au niveau politique, un engagement avec cinq pays africains et la participation de deux membres du gouvernement flamand ont été recensés au cours de la dernière législature. L'impact des changements de gouvernement et la défédéralisation de la coopération au développement peuvent expliquer le pic des contacts entre 1999 et 2014. Les changements rapides de gouvernement au cours des législatures précédentes ont donné lieu à de nouveaux contacts bilatéraux par les ministres successifs afin d'établir leurs propres priorités, et dans les années 1990, la défédéralisation annoncée de la coopération au développement peut également avoir joué un rôle pour lequel de nouveaux contacts bilatéraux ont été initiés. Par la suite, le nombre de contacts a diminué. Parmi les causes possibles, on peut citer l'impact du Covid-19, l'élargissement des portefeuilles des ministres concernés, ce qui a réduit le temps consacré aux contacts bilatéraux avec l'Afrique, et la diminution de la fréquence d'inscription à l'agenda politique des questions liées à l'Afrique en raison de la réduction progressive des activités du SARiV et des points d'appui. Malgré ces facteurs contextuels qui peuvent contribuer à expliquer un déclin de l'activité politique, les éléments présentés, ainsi que les réponses aux interviews, indiquent une diminution de l'attention portée aux relations avec l'Afrique au niveau politique. Le nouveau programme au Maroc et l'intensité des contacts politiques avec ce pays constituent une exception, peut-être en partie en raison de l'attention portée à la question migratoire.

⁴⁷ Département de la Chancellerie et des Affaires étrangères. (2023). [*Mémorandum d'entente entre le Département*](#).

⁴⁸ Département de la Chancellerie et des Affaires étrangères. (2024). [*Cadre de partenariat stratégique Maroc 2024-2028*](#).

TABLEAU 4.1 Contacts bilatéraux officiels entre le Gouvernement flamand et les pays africains 1981-2023

	Missions	Réceptions	Contacts bilatéraux	Pays africains	Membres du Gouvernement flamand
Geens I (1981-1985)	1	0	1	1	1
Geens II (1985-1988).	0	0	0	0	0
Geens III-IV (1988-1992)	3	2	4	5	3
Van den Brande I/II/III (1992-1995)	5	1	10	1	5
Van den Brande I/II/III (1995-1999)	4	2	12	2	4
Dewael/Somers (1999-2004)	12	17	55	4	11
Leterme/Peeters (2004-2009)	11	26	59	9	7
Peeters II (2009-2014)	11	14	67	7	5
Bourgeois (2014-2019)	5	12	28	6	4
Jambon (2019-2024)	3	4	14	5	2

Source : DKBUSA

4.3 Commerce, investissements et secteur privé

4.3.1 Piloter et soutenir le commerce avec l'Afrique

La Flandre a une balance commerciale positive et croissante avec l'Afrique. Le commerce entre la Flandre et l'Afrique est dominé par les matières premières.

L'UE fixe les grandes lignes de la politique commerciale - En raison du marché intérieur unique, la politique commerciale est une compétence exclusive de l'UE. L'UE a conclu un réseau complexe d'accords commerciaux préférentiels avec des pays africains, notamment (1) cinq accords de partenariat économique avec 14 pays africains ; (2) quatre traités d'association avec le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et l'Égypte, entre autres ; et (3) 37 pays africains couverts par un système unilatéral de préférences généralisées (*generalized scheme of preferences*), dont 33 bénéficient d'un régime « Tout sauf les armes »⁴⁹. Grâce à ce réseau d'accords commerciaux, la plupart des pays africains peuvent exporter vers l'UE sans droits de douane. En 2019, plus de 90

⁴⁹ Commission européenne. (2024, 18 octobre). Trade. [Economic Partnerships](#)

% des exportations africaines vers l'UE ont été exemptées de droits de douane.⁵⁰ Ces accords commerciaux sont généralement asymétriques : les pays africains sont toujours autorisés à imposer des droits de douane sur les exportations européennes. La Flandre contribue à l'élaboration de la position belge en matière de commerce par le biais d'une consultation intra-fédérale. Les accords commerciaux de l'UE étant approuvés par consensus, la Flandre a une influence relativement forte sur le processus décisionnel.

La nouvelle législation européenne, telle que le règlement sur la déforestation, la taxe carbone aux frontières et les diverses directives sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de droits de l'homme et d'environnement, aura probablement un impact réel sur le commerce. Le règlement sur la déforestation impose aux entreprises de démontrer que leurs produits et matières premières⁵¹ n'ont pas contribué à la déforestation. Un deuxième exemple est la taxe carbone aux frontières, qui impose une taxe CO₂ sur certains produits, dont l'hydrogène, importés dans l'UE. Enfin, les directives sur le devoir de vigilance des entreprises diffèrent en termes d'objectif et de portée. La CSRD, par exemple, impose aux entreprises de nouvelles obligations en matière de rapports sur le développement durable concernant les principaux risques (matériels) au sein de la chaîne de valeur. La CSDDD, quant à elle, attend des entreprises et de leurs partenaires qu'ils identifient tout risque de violation des droits de l'homme et de l'environnement et, le cas échéant, qu'ils prennent des mesures pour les prévenir, les atténuer et y mettre fin⁵², à la fois pour leurs propres activités et tout au long de la chaîne de valeur.

Jusqu'à présent, la politique flamande des pôles de compétitivité se traduit peu, voire pas du tout dans les relations avec l'Afrique - La Flandre soutient les partenariats entre les entreprises flamandes par le biais de la politique des pôles de compétitivité de VLAIO. Les pôles de compétitivité flamands sont des partenariats stratégiques entre des entreprises, des instituts de recherche et les pouvoirs publics dans des secteurs spécifiques considérés comme cruciaux pour le développement économique de la région. Ces pôles se concentrent sur l'innovation et la croissance durable. Pour l'instant, ils sont peu présents, voire absents, de la coopération avec l'Afrique. Parmi les six pôles de compétitivité actuels, les répondants ont d'abord mis en avant le pôle logistique (VIL) et le pôle agroalimentaire (Flanders' FOOD) comme potentiellement importants pour les relations avec l'Afrique. D'autres pôles importants sont le « Blauwe Cluster » et MEDVIA. Le Blauwe Cluster promeut l'innovation pour une économie maritime durable, avec des acteurs de premier plan tels que Jan De Nul et DEME. MEDVIA se concentre sur l'innovation dans le domaine de la santé, un thème essentiel après la pandémie de COVID-19 et à la lumière de l'appel lancé par l'Afrique pour renforcer les capacités de production locale de vaccins.

FIT joue un rôle important dans les relations économiques avec l'Afrique - L'agence fournit un soutien à l'exportation en organisant, entre autres, des missions commerciales pour les petites et les grandes entreprises et en mettant à disposition un réseau mondial de contacts locaux. FIT collecte et traite également des données sur les flux commerciaux et les intérêts des entreprises, accompagne les entreprises flamandes lors des principaux appels d'offres de la Banque mondiale et soutient les demandes de subventions. En 2015, FIT a lancé une stratégie spécifique pour l'Afrique subsaharienne (2015-2019), partant du constat qu'avec un seul représentant, la Flandre

⁵⁰ Commission européenne. (2020). [The European Union and Africa: Partners in Trade](#). Bruxelles : Commission européenne.

⁵¹ Les principales matières premières africaines, telles que le bois, le cacao, le caoutchouc et le café, sont toutes couvertes par la directive.

⁵² Parlement européen. (2024, 24 avril). [Devoir de vigilance des entreprises :les députés adoptent des règles en matière de droits humains et d'environnement | Actualité | Parlement européen](#).

avait une présence trop limitée en Afrique subsaharienne.⁵³ La stratégie a mis en évidence deux objectifs principaux : étendre l'empreinte des entreprises flamandes en Afrique subsaharienne en identifiant de nouvelles opportunités de marché et en facilitant l'accès à ces marchés ; et renforcer les relations commerciales entre la Flandre et les pays d'Afrique subsaharienne en promouvant les partenariats, au sein des régions et des secteurs, et en partageant l'expertise. La stratégie prévoyait également une plus grande implication de la diaspora africaine en Belgique, par exemple en l'associant activement à des missions commerciales.

Les actions de FIT, en particulier ses missions commerciales, sont appréciées par les répondants du secteur privé. Ces missions commerciales visent à soutenir les entreprises flamandes dans leur expansion internationale par l'exploration de nouveaux marchés, en nouant des contacts et en comprenant mieux les conditions locales. Le professionnalisme et la préparation des participants aux missions commerciales se sont également nettement améliorés depuis les premières années.

FIT soutient les entreprises dans les appels d'offres des grandes institutions multilatérales

- L'engagement à collaborer avec les institutions multilatérales, telles que la Banque mondiale, la BEI et la BERD, et l'ONU, et à encourager les partenariats public-privé en Afrique subsaharienne a démontré qu'il existe des opportunités significatives pour les entreprises flamandes dans des secteurs tels que l'énergie, la gestion de l'eau, les soins de santé et l'infrastructure. La Belgique se classe au cinquième rang des pays fournisseurs de l'ONU au cours de la dernière décennie, pour un total de 1 748 millions de dollars en 2022 et de 871 millions en 2023⁵⁴. En 2023, 41 % de ces dépenses devraient être réalisées dans des entreprises flamandes. Toutefois, il est nécessaire de mieux comprendre l'environnement et la culture des entreprises locales et de s'y adapter, ainsi que de renforcer le soutien aux entreprises flamandes en termes d'opportunités de financement et de gestion des risques. FIT coopère également avec d'autres partenaires flamands, notamment Enabel, Entrepreneurs pour Entrepreneurs, Exchange vzw, la Plateforme Afrique de l'Université de Gand et la Chambre de commerce belge pour l'Afrique, les Caraïbes et le Pacifique.

FIT a développé en 2024 une nouvelle approche afin de soutenir les entreprises flamandes en Afrique dans le cadre d'une vaste stratégie régionale - Après une interruption de plusieurs années, une nouvelle stratégie pour l'Afrique a été développée en 2024 dans le cadre d'une nouvelle approche Afrique-Moyen-Orient-Asie (AMEA). Cette nouvelle stratégie mise sur une délimitation géographique et sectorielle plus stricte qui définit les services par pays. Grâce à la collaboration étroite entre FIT, l'AWEX et hub.brussels, les différentes agences peuvent bénéficier de leurs services respectifs. Ce partenariat permet à FIT d'apporter un soutien de premier plan en Afrique du Sud, en République démocratique du Congo, au Kenya, au Ghana, au Nigeria, en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Maroc et en Égypte. Les secteurs prioritaires sont l'énergie verte, la technologie alimentaire, la logistique (gateway) et les applications numériques et de données. Dans les choix stratégiques, peu de liens explicites sont établis avec d'autres domaines politiques flamands pour le moment. L'explication réside peut-être dans l'absence d'orientations globales claires dans la politique africaine flamande, raison pour laquelle FIT utilise son autonomie pour continuer à façonner sa politique.

⁵³ FIT. (2015). [Strategie voor FIT in sub-Sahara Afrika](#). Brussel : Flanders Investment & Trade.

⁵⁴ UNOPS. (2024). [2023 Annual Statistical Report](#). Copenhagen : UNOPS.

4.3.2 Mise en réseau et partage d'informations

Les entreprises travaillent principalement en réseau au sein de leur propre secteur - Les réseaux sectoriels ne s'organisent pas uniquement au niveau flamand ou belge, mais peuvent également avoir une portée européenne et internationale. Un exemple de réseau flamand actif est organisé par le port d'Anvers-Zeebrugge dans le cadre d'un « Club Afric », qui réunit chaque année quelque 200 acteurs économiques autour des opportunités offertes par l'Afrique.

Le VOKA et la CBL-ACP développent une offre pour les entreprises qui cherchent à établir des relations avec l'Afrique, mais attendent un cadre politique clair - En plus des activités déjà menées par FIT, le Réseau flamand d'entreprises (VOKA) développe un paquet de soutien axé sur la mise en réseau et le partage d'informations pour les entreprises flamandes qui veulent entrer sur le marché africain. Il s'agit notamment de mettre l'accent sur le partage des pratiques flamandes couronnées de succès par le biais de l'apprentissage par les pairs. Le VOKA étendra ce soutien via un club d'affaires MENA.⁵⁵ Néanmoins, l'intérêt des entreprises flamandes pour l'Afrique au sein du VOKA est encore en phase de croissance, principalement en raison de la faible part de l'Afrique dans les activités d'exportation et d'importation de la Flandre et d'un manque de connaissance des opportunités offertes par l'Afrique. Citons également la Chambre de Commerce Belgo Luxembourgeoise, Afrique, Caraïbe et Pacifique (CBL-ACP), qui aide les entreprises à développer des relations commerciales et d'investissement dans ces régions. Elle implique également la diaspora dans le développement de contacts et organise des événements de mise en réseau, souvent en coopération avec FIT, l'AWEX ou le ministère fédéral des Affaires étrangères. Cette initiative est menée en collaboration avec la Plateforme Afrique de l'Université de Gand. Malgré ces actions, le VOKA constate que l'impact de ses initiatives pour l'Afrique est limité par l'absence d'un cadre politique qui coordonne les actions des différents acteurs, les classe par ordre de priorité et apporte un soutien supplémentaire à la mise en œuvre.

Des entreprises flamandes telles que UMICORE, DEME, Antwerp World Diamond Centre, Brussels Airlines, Greenventures, Vyncke, Port of Antwerp, Alterfin, Incofin et d'autres encore opèrent avec succès en Afrique depuis de nombreuses années. Toutefois, la mobilisation d'un plus grand nombre d'entreprises flamandes reste un défi structurel, ce qui ressort de plusieurs entretiens. Les personnes interrogées ont souligné, par exemple, qu'en dehors d'un petit groupe d'entreprises, l'intérêt pour l'Afrique reste pour l'instant faible dans de nombreuses entreprises flamandes et au sein des réseaux flamands. Selon elles, ce faible intérêt est principalement dû à un manque de savoir-faire et de connaissances sur le continent, les conditions et opportunités économiques locales et à l'absence d'un réseau de partenaires de coopération flamands, belges et africains. En outre, l'Afrique est encore trop souvent considérée comme une « région à problèmes » et son importance et les opportunités économiques qu'elle a à offrir sont souvent méconnues. La fragmentation des ressources et le manque de synergie et de coopération entre la Flandre, la Belgique et l'UE sont également des obstacles pour les petites entreprises flamandes.

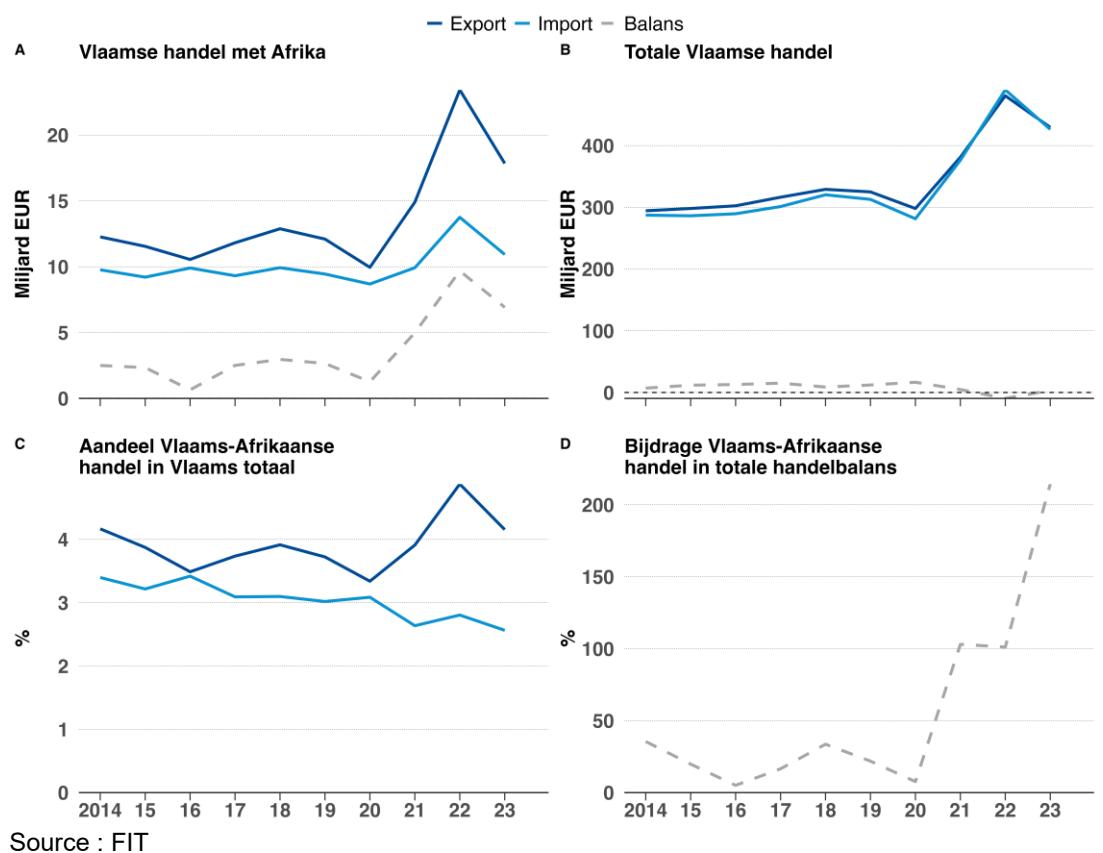
La plupart des entreprises et des secteurs actifs restent relativement constants au fil des ans. Ces dernières années, on assiste toutefois à un revirement, avec notamment un certain nombre de nouveaux acteurs flamands plus importants qui explorent le marché africain selon une approche professionnelle et structurée.

⁵⁵ VOKA. (2024). [Business Club Middle-East & North-Africa](#).

4.3.3 Évolution des échanges de biens et de services

Après une période stable, le commerce de marchandises de la Flandre avec l'Afrique a fortement augmenté depuis 2020 - La valeur du commerce flamand-africain était stable entre 2014 et 2020 à environ 23 milliards d'euros par an et avec une balance commerciale positive d'environ 2,5 milliards d'euros (figure 4.1). Entre 2020 et 2022, les exportations flamandes vers l'Afrique ont fortement augmenté, passant de 10 milliards d'euros en 2020 à près de 18 milliards d'euros en 2022, soit une hausse de 80 %. Cette augmentation des exportations a permis à la balance commerciale de culminer à 9,7 milliards d'euros en 2022. Pour expliquer cette forte augmentation, les experts évoquent la forte demande pendant la pandémie de COVID-19, d'une part, et la dynamique du marché pétrolier due à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, d'autre part. En effet, cette dernière a entraîné une forte hausse des prix du pétrole (raffiné) et la nécessité de trouver des alternatives au pétrole russe sanctionné, ce qui a eu pour effet d'accroître considérablement les échanges avec le Nigeria, producteur de pétrole.

FIGURE 4.1 Commerce de biens entre la Flandre et l'Afrique 2014-2023

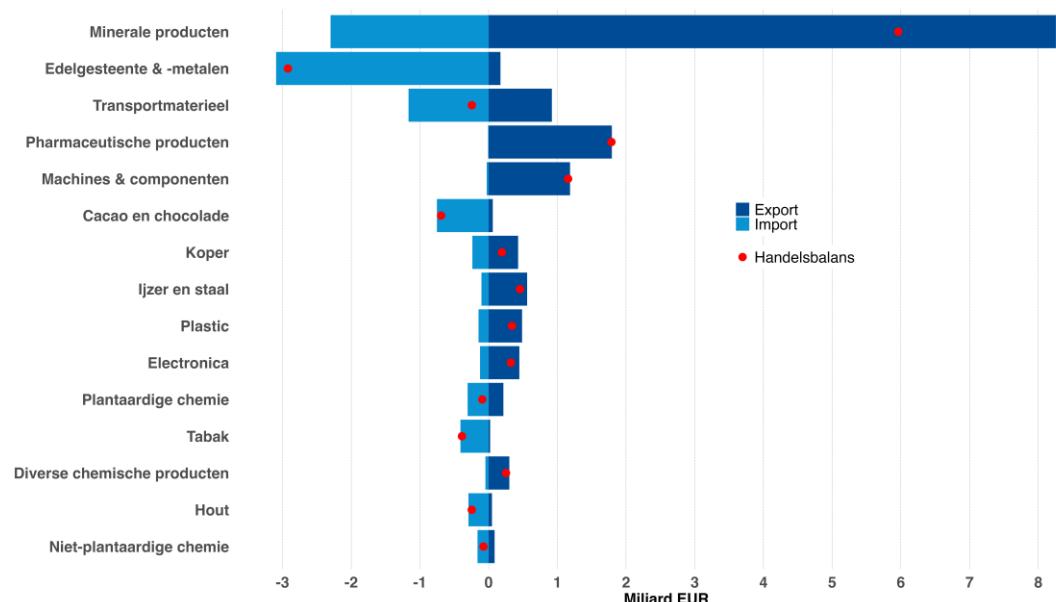


L'Afrique représente une faible part du commerce flamand total, mais contribue positivement à la balance commerciale flamande - Au cours de la dernière décennie, les exportations vers l'Afrique ont oscillé autour de 4 % des exportations flamandes totales, et les importations en provenance de l'Afrique autour de 3 % (figure 4.1). L'Afrique dans son ensemble est donc un partenaire commercial plutôt modeste, de l'ordre de grandeur des échanges entre la Flandre et l'Italie. Toutefois, la contribution de l'Afrique à l'excédent commercial flamand est beaucoup plus importante. La Flandre présente un léger excédent commercial car son taux

d'exportation et d'importation est quasiment au même niveau chaque année. En 2023, par exemple, la Flandre a exporté 429 milliards d'euros et importé 426 milliards d'euros, soit un excédent commercial de 3,2 milliards d'euros, ou moins de 1 % des exportations et des importations. La même année, l'excédent commercial avec l'Afrique s'élevait à près de sept milliards d'euros. L'Afrique a donc contribué de manière disproportionnée à l'excédent commercial cette année-là. Au cours des dix dernières années, l'Afrique a représenté plus de la moitié de l'excédent commercial de la Flandre, avec des pics supérieurs à 100 %, principalement entre 2021 et 2023.

En 2023, le pétrole et les produits pharmaceutiques représentaient ensemble plus de la moitié de la valeur commerciale totale - Les exportations flamandes de pétrole raffiné représentent environ un tiers de la valeur commerciale totale de la Flandre, suivies de loin par les produits pharmaceutiques et les machines et composants (figure 4.2). Un troisième groupe, plus éloigné, comprend les exportations de voitures, de matières plastiques, de fer et d'acier. Les exportations flamandes sont donc constituées de produits à forte valeur ajoutée. L'Afrique exporte principalement vers la Flandre des produits à faible valeur ajoutée tels que les pierres précieuses, le pétrole brut, le cacao, le tabac, les fruits, le bois et le cuivre (figure 4.2). Les importations de voitures en provenance d'Afrique constituent une exception. Ces produits industriels finis proviennent principalement d'Afrique du Sud et du Maroc. Cela indique que, même après des décennies d'efforts pour développer et soutenir les chaînes de valeur, l'Afrique, pour l'instant, exporte principalement des matières premières et peu de produits industriels ou de produits à forte valeur économique ajoutée.

FIGURE 4.2 Principaux secteurs d'exportation et d'importation de la Flandre et balance commerciale en 2023

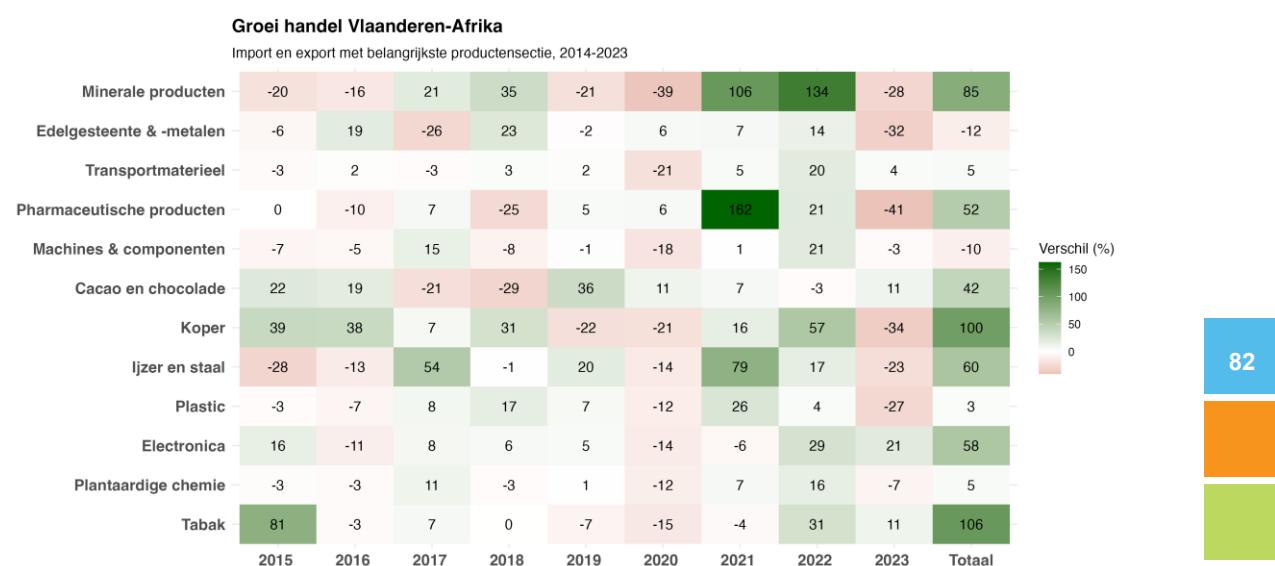


Source : FIT

Les grands piliers des échanges commerciaux ont connu une croissance significative au cours de la dernière décennie - La figure 4.3 donne un aperçu historique des tendances du commerce avec l'Afrique pour les principaux produits. Comme indiqué précédemment, les fluctuations plus fortes de ces dernières années du commerce de certains produits sont liées à

des crises mondiales, telles que la pandémie de COVID-19 et l'invasion russe de l'Ukraine, mais aussi, par exemple, à l'implosion de la capacité de raffinage du pétrole au Nigéria entre 2018 et 2022. En 2021, les produits pharmaceutiques ont enregistré la plus forte progression, grâce aux exportations de vaccins ; la principale catégorie, les produits minéraux (qui contiennent du pétrole raffiné), est passée de 5,7 milliards d'euros à 10,6 milliards d'euros, soit une hausse de 85 %. Des baisses sont aussi enregistrées : entre 2014 et 2023, le commerce des principales catégories de pierres précieuses, de diamants et de machines a diminué d'environ 10 %.

FIGURE 4.3 Croissance des échanges commerciaux entre la Flandre et l'Afrique ; importations et exportations avec la section des produits principaux 2014-2023



Source : FIT

ENCADRE 9 : L'ESSOR, ET L'EFFONDREMENT A VENIR, DE L'EXPORTATION DE PETROLE ANVERSOIS VERS LE NIGERIA

À la suite de l'effondrement de son raffinage de pétrole⁵⁶ et de la hausse des prix du pétrole après l'invasion russe, le plus grand producteur de pétrole d'Afrique, le Nigeria, a importé de plus en plus de pétrole transformé. Consécutivement à l'interdiction d'exporter imposée par les Pays-Bas, ce pétrole raffiné provient en grande partie de Flandre, où le port d'Anvers est le siège d'une importante activité de traitement du pétrole. Avec une valeur d'exportation totale de 8,2 milliards d'euros en 2022, le pétrole est devenu le principal produit d'exportation de la Flandre vers l'Afrique, principalement en raison de la situation au Nigeria. La Belgique s'est même hissée en 2022 à la deuxième place des principaux exportateurs vers le Nigeria, juste derrière la Chine.⁵⁷ Toutefois, ce pétrole transformé est d'une qualité inférieure aux normes européennes. C'est pourquoi la Belgique, suivant l'exemple des Pays-Bas, travaille à l'interdiction des exportations. Indépendamment de toute interdiction éventuelle, le Nigeria veut augmenter sa propre capacité de raffinage dès que possible. Le pays prévoit ainsi la construction d'une grande raffinerie sur une surface estimée à 4 000 terrains de football, pour un budget de 20 milliards de dollars, près de la capitale Lagos. Cette raffinerie, la plus grande d'Afrique et d'Europe, rendrait inutiles les échanges

⁵⁶ Agency Report. (2023, 5 décembre). [Alarm Bells Ring As Nigeria's Refineries Collapse By 92%](#). *Leadership News*.

⁵⁷ OEC. (2024). [Nigeria](#) [Dataset].

de pétrole entre l'Europe et le Nigeria, qui s'élèvent à près de 16 milliards d'euros par an, et aurait un impact majeur sur le volume et l'excédent commercial des échanges entre la Flandre et l'Afrique. La suppression de ces échanges devrait exercer une pression supplémentaire sur les raffineries européennes déjà soumises à une concurrence accrue, ce qui pourrait entraîner des fermetures.⁵⁸

Les matières premières dominent les relations commerciales entre la Flandre et l'Afrique - Seuls quelques pays et secteurs dominent le commerce flamand-africain, un schéma qui se répète dans les relations commerciales de l'Afrique avec d'autres pays et régions d'Europe. Le manque historique de diversification économique de l'Afrique se traduit pour l'instant par des exportations dominées par un petit groupe de matières premières.⁵⁹ Cette situation crée non seulement une vulnérabilité aux chocs mondiaux des prix des matières premières, mais elle réduit également la résilience économique et politique. Par exemple, l'importance des exportations de diamants pour le Botswana, qui représentent 30 à 40 % des recettes publiques et la majeure partie des exportations, a été précédemment évoquée. En raison de la concurrence accrue des diamants synthétiques, la croissance économique du Botswana a dû être revue à la baisse ces dernières années de plus de 4 % à 1 %, portant ainsi le déficit public à 6 % du PIB.⁶⁰

Le Nigeria, l'Afrique du Sud et l'Algérie étaient les principaux partenaires commerciaux en 2023 - En raison du commerce de pétrole avec le Nigeria, ce pays a occupé ces dernières années de loin la première place du classement des partenaires commerciaux de la Flandre en Afrique, représentant une valeur trois fois plus élevée en 2023 (4,7 milliards d'euros) que le deuxième pays, l'Égypte, avec 1,5 milliard d'euros. Pour ces deux nations, il s'agit toutefois d'une évolution récente (figure 4.4). L'Afrique du Sud a été le premier partenaire commercial jusqu'en 2021. Elle exporte également plus vers la Flandre qu'elle n'importe, principalement par le biais d'exportations de pierres précieuses et de voitures. Géographiquement, les principaux partenaires commerciaux de la Flandre sont répartis entre l'Afrique du Nord, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique australe, sans qu'aucune région ne domine fortement. L'Afrique subsaharienne est une région plus importante pour les importations (2 fois plus) et les exportations (3 fois plus) que l'Afrique du Nord, ce qui s'explique en partie par la situation exceptionnelle du commerce du pétrole nigérian.

ENCADRE 10 : BELGIQUE ET NAMIBIE - UN PARTENARIAT DANS LE DOMAINE DE L'HYDROGÈNE VERT

Lors de la COP26 en 2021, le ministre belge de l'Énergie et le ministre namibien des Mines et de l'Énergie ont signé un protocole d'accord pour investir dans la production et la distribution d'hydrogène vert et d'ammoniac vert en Namibie. Un protocole d'accord entre la Belgique et Oman a aussi été signé. Le partenariat énergétique vise également à renforcer le dialogue et l'échange de connaissances, à soutenir la coopération entre les institutions de recherche scientifique et à promouvoir la recherche et le développement.⁶¹ En outre, l'UE reconnaît la valeur stratégique des

⁵⁸ Ghaddar, A., & Harvey, R. (2024, 27 mars). [Nigeria's Dangote oil refinery could accelerate European sector's decline](#). Reuters.

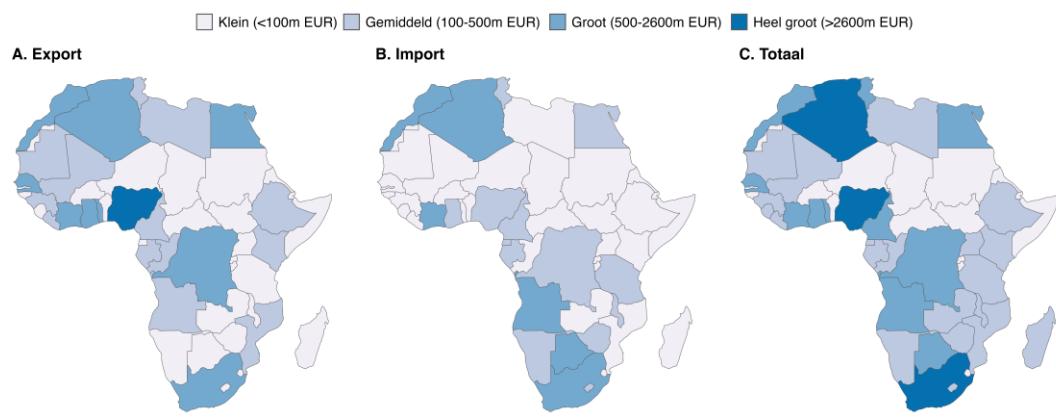
⁵⁹ Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (2022). [Le développement économique en Afrique : Repenser les fondements de la diversification des exportations en Afrique - le rôle de catalyseur des services financiers et des services aux entreprises](#) (TD/B/EX(72/4)).

⁶⁰ Reuters. (2024, 13 juillet). [IMF slashes Botswana's 2024 growth forecast amid diamond market woes](#). Reuters. et [IMF staff completes 2024 Article IV mission to Botswana](#). (2024, 12 juillet). FMI

⁶¹ CBL-ACP. (2021, 17 novembre). [The signing of a MOU between Minister Alweendo \(Namibia\) and Minister Van der Straeten \(Belgium\) - CBL-ACP](#). CBL-ACP.

opportunités offertes par la Namibie et a mis en œuvre le « *Partenariat stratégique UE-Namibie des chaînes de valeur durables pour les matières premières et l'hydrogène d'origine renouvelable* » avec le pays dans le cadre de Global Gateway.⁶² Lors de la visite d'État du roi Philippe en Namibie en 2024, une série d'investissements supplémentaires ont été annoncés. Par exemple, le port d'Anvers-Zeebrugge contribuera à hauteur de 20 millions d'euros au développement d'un port d'exportation d'hydrogène et d'ammoniac à Walvis Bay.⁶³ La Namibie devient ainsi un maillon important du commerce mondial de l'hydrogène et un partenaire crucial pour la « coalition pour l'importation d'hydrogène » entre le port, Deme, Engie, Exmar, Fluxys et WaterstofNet.⁶⁴ Ainsi, le Sommet mondial africain de l'hydrogène 2024 s'est également déroulé dans la capitale namibienne Windhoek. Le site Cleanergy Green Hydrogen a également été présenté lors de la visite d'État. Il s'agit d'une station de ravitaillement en hydrogène développée par Cleanergy Solutions Namibia, une collaboration entre la société belge CMB.TECH et le groupe namibien Ohlthaver & List (O&L). En collaboration avec le port d'Anvers-Zeebrugge, ces entreprises travaillent également sur la conception du premier navire à hydrogène d'Afrique. De son côté, l'Académie de l'hydrogène assure l'échange de connaissances et la formation sur la technologie de l'hydrogène.⁶⁵ Quelques semaines après la visite d'État, la Belgique a accueilli une délégation namibienne pour une visite de travail de 10 jours axée sur l'hydrogène et les énergies renouvelables. Cette visite de travail, en collaboration avec Enabel, renforce la coopération entre les deux pays et jette les bases techniques de leur partenariat énergétique.⁶⁶

FIGURE 4.4 Commerce entre la Flandre et l'Afrique en 2023



Source : FIT

Le commerce belge de services avec l'Afrique représente environ un dixième du commerce de marchandises - Des chiffres détaillés sur le commerce de services entre la Flandre et l'Afrique font défaut.⁶⁷ Les exportations belges de services vers l'Afrique (figure 4.5) avoisinent les 2

⁶² Commission européenne. (2023, 24 octobre). [Global Gateway: L'UE et la Namibie conviennent des prochaines étapes du partenariat stratégique sur les matières premières durables et l'hydrogène vert.](#)

⁶³ Desmet, J. (2024, 3 mai). [Le port d'Anvers-Bruges investit massivement dans le port namibien de l'hydrogène](#). Flows.

⁶⁴ Port of Antwerp Bruges. (2024, 5 février). [Waterstof](#). Port Of Antwerp Bruges.

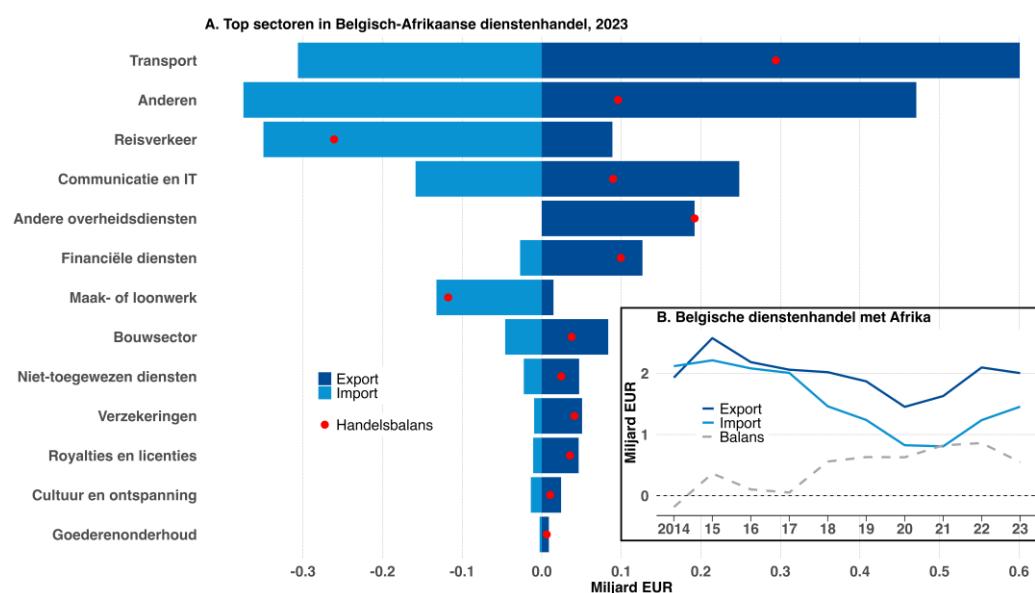
⁶⁵ Willemijns, L. (2024, 4 mai). [Staatshoofden België en Namibië wonen eerste waterstoftankbeurt bij Cleanergy Solutions Namibia bij](#). DVO.

⁶⁶ Blanche. (2024, 22 mai). [La Belgique accueille une délégation namibienne dans le cadre du partenariat belgo-namibien pour l'hydrogène et les énergies renouvelables](#). Enabel - Agence belge de développement.

⁶⁷ De plus, les chiffres relatifs aux services sont généralement moins fiables que ceux du commerce des marchandises, car une part importante est réalisée en ligne et donc plus difficile à contrôler.

milliards d'euros par an entre 2014-2023. Les importations fluctuent entre 1 et 2 milliards d'euros, avec un excédent commercial de 0-1 milliard d'euros, nettement inférieur aux 18 milliards d'exportations et 10 milliards d'importations de biens en 2023. En 2023, les principaux secteurs étaient les transports (environ 1 milliard en volume total), les voyages (environ 0,7 milliard) et les communications et l'informatique (environ 0,4 milliard). Ces services sont principalement destinés à l'Afrique du Sud, à l'Égypte et au Maroc.

FIGURE 4.5 Commerce de services belgo-africain en 2023

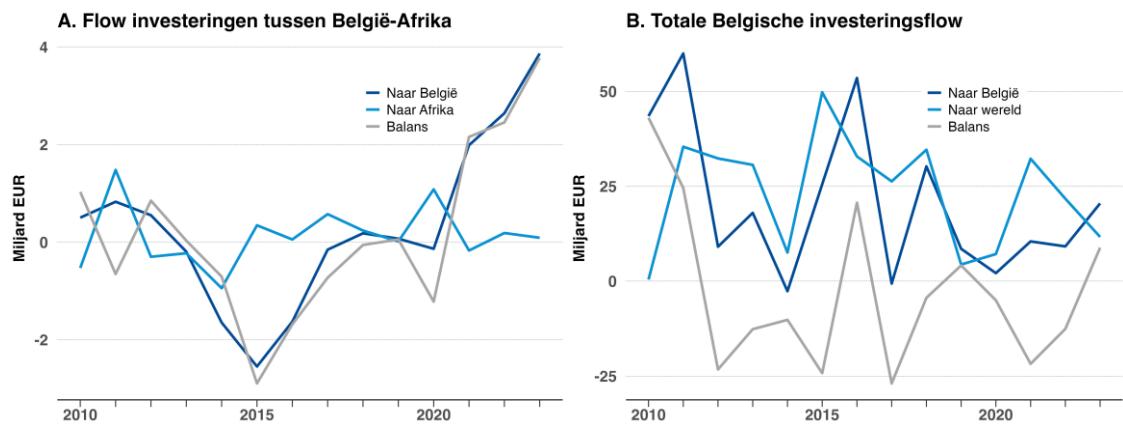


Source : Eurostat (2023). [Commerce international des services](#).

Les investissements des entreprises belges restent pour l'instant limités (mais les chiffres peuvent être incomplets)⁶⁸ - Selon la Banque nationale de Belgique, les entreprises belges (investissements directs, capital total) ont investi en moyenne 123 millions EUR par an en Afrique entre 2010-2023, avec un pic à 1,5 milliard EUR en 2020 (figure 4.6). Globalement, les investissements et les pertes fluctuent entre -1 et 1 milliard d'euros par an. Par rapport aux chiffres du commerce, on ne remarque pas de croissance évidente, ce qui signifie que le passage du commerce à l'investissement dans les pays partenaires reste important. Les investissements africains en Belgique s'élèvent à plus du double des investissements belges en Afrique : en moyenne 310 millions d'euros par an sur la même période, culminant à 2,6 milliards d'euros en 2022 et 3,9 milliards en 2023, et un flux de sortie de 2,5 milliards d'euros en 2015. Peu d'informations sont disponibles sur ces investissements africains en Belgique, mais il semblerait que certains soient liés à la fuite des capitaux des élites africaines afin de mettre leur patrimoine à l'abri. D'une manière générale, on peut affirmer que le niveau d'investissement en Afrique est inférieur à celui d'autres régions, comme l'Europe ou l'Asie. Néanmoins, la Flandre porte un intérêt croissant aux investissements en Afrique, notamment dans les domaines de la logistique et de l'énergie verte.

⁶⁸ Les chiffres de la Banque nationale sont probablement incomplets car ils diffèrent fortement des investissements annoncés et réalisés publiquement, par exemple. La complexité de la propriété, de l'établissement et de l'origine des investissements l'explique en partie. Par exemple, AB InBev a acquis le brasseur sud-africain SABMiller en 2016 pour 107 milliards USD, une transaction qui n'apparaît pas dans la figure 4.6 en raison de la localisation du siège de SABMiller au Royaume-Uni.

FIGURE 4.6 Investissements entre la Belgique et l'Afrique. Source : NBB



4.4 Coopération flamande au développement

La coopération au développement a constitué un élément important des relations entre l'Afrique et l'Autorité flamande au cours des dernières décennies.

Cette section examine la répartition géographique, les principaux bénéficiaires et l'orientation thématique de l'ensemble de l'aide publique au développement (APD). Ensuite, nous nous concentrerons brièvement sur les programmes nationaux de DKBUSA et sur les actions menées dans d'autres domaines politiques. Une dernière section est consacrée aux actions de la société civile. L'accent est mis sur les projets créés avec des fonds flamands d'APD. Les sections qui examinent également d'autres sources de financement de l'APD les mentionnent explicitement.

4.4.1 APD flamande totale : faits et chiffres

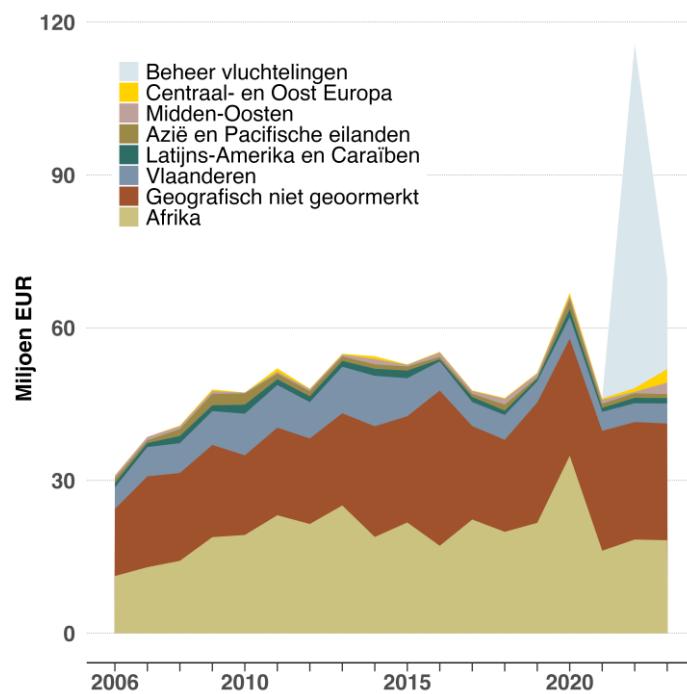
Le montant total annuel de l'APD a oscillé autour de 50 millions d'euros au cours des dernières décennies. Au cours de la dernière période, cependant, l'APD flamande a augmenté en raison des dépenses liées à l'accueil des réfugiés. Plus récemment, le Gouvernement flamand a annoncé une économie annuelle de 2 millions d'euros dans le financement de l'APD flamande (2024-2029). Environ la moitié de l'APD est coordonnée par DKBUSA, tandis que l'autre moitié provient d'autres départements, le Département de l'Enseignement et de la Formation et le Département de l'Économie, des Sciences et de l'Innovation étant les principaux contributeurs.

a. Répartition géographique

L'accent est mis sur un nombre limité de pays - La politique de développement de l'Autorité flamande couvre plusieurs régions et continents, mais une part importante des ressources est concentrée sur un nombre limité de pays africains. En tant que région géographique au sein d'un État fédéral, le budget flamand de l'APD est nettement inférieur à celui du niveau fédéral. Cette réalité a poussé l'Autorité flamande à opter au cours des dernières années pour une concentration géographique axée sur l'Afrique du Sud, le Mozambique et le Malawi. Récemment, la composante APD de la coopération avec l'Afrique du Sud a été progressivement supprimée, tandis qu'un nouveau programme a été élaboré avec le Maroc. La figure 4.7 montre la part relativement importante de l'Afrique par rapport aux autres continents. Outre l'aide africaine, il convient de

souligner la part importante de la catégorie « sans affectation géographique ». Une partie de cette dernière catégorie aboutit également en Afrique, mais les données disponibles ne permettent pas d'en déduire la proportion précise.⁶⁹

FIGURE 4.7 Répartition géographique de l'APD flamande (en millions d'euros, prix courants)*



* En 2022 et 2023, l'APD flamande a dépensé 67,6 millions d'euros et 17,9 millions d'euros respectivement pour la gestion des réfugiés.

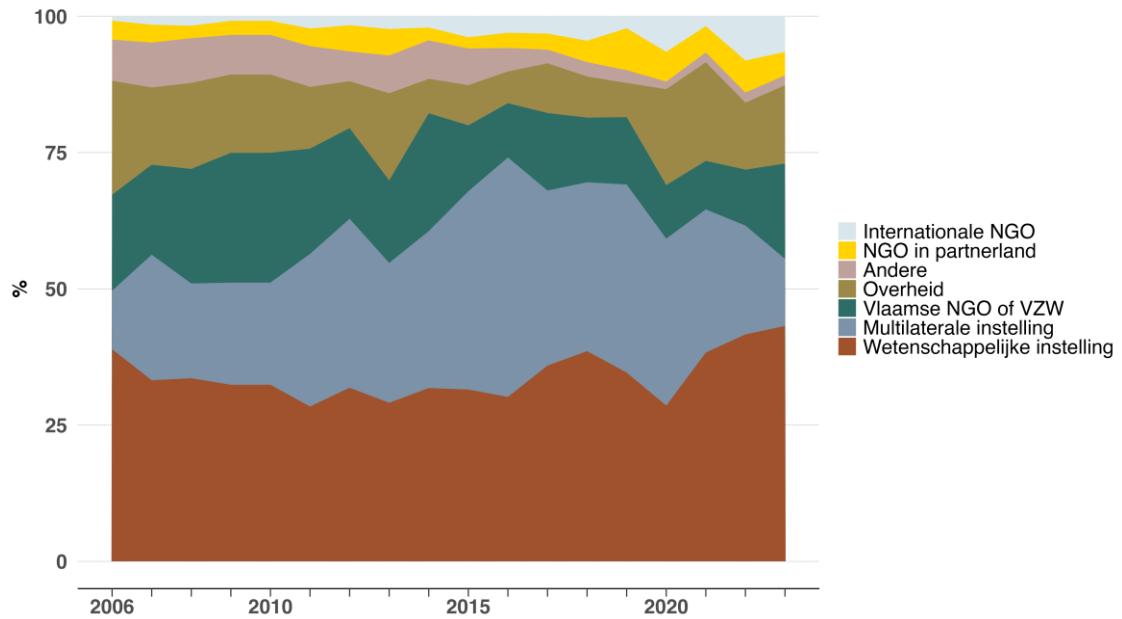
Source : DKBUSA

b. Principaux partenaires de mise en œuvre

Les institutions de la connaissance et les institutions multilatérales sont les principaux partenaires de la politique de développement de l'Autorité flamande - Les institutions de la connaissance ont été les principaux bénéficiaires du financement de l'APD flamande au cours de la dernière décennie, une part qui est même passée à près de 43 % de l'APD totale en 2023 (figure 4.8). Les institutions multilatérales sont également un partenaire important, mais leur part a considérablement diminué ces dernières années, passant de 44 % en 2016 à 12 % en 2023. Ces baisses pourraient s'expliquer par une réorientation du financement vers le climat et vers une coopération directe avec les pays partenaires par le biais des notes stratégiques par pays. La part des ONG et des ASBL flamandes a fluctué au fil du temps, représentant encore environ 24 % du financement de l'APD en 2009 et 2010, avant de chuter à moins de 9 % en 2021. Toutefois, leur part a de nouveau augmenté en 2023. Enfin, depuis quelques années, une part limitée de 5 à 8 % de l'APD est allouée aux ONG internationales et locales dans les pays en développement.

⁶⁹ Cette catégorie comprend notamment les dépenses imputables à l'APD par d'autres départements et services de l'Autorité flamande sous forme de projets, de programmes ou de fonds, ainsi que le financement de base des organisations multilatérales.

FIGURE 4.8 APD flamande selon les partenaires de mise en œuvre (% de l'APD totale)*.

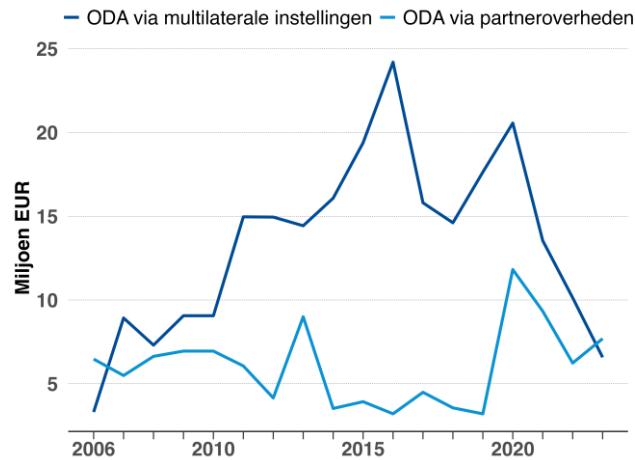


* En 2022 et 2023, l'APD flamande a dépensé 67,6 millions d'euros et 17,9 millions d'euros respectivement pour la gestion des réfugiés. Ces dépenses ne sont pas incluses dans cette analyse.

Source : DKBUSA

La figure 4.9 compare l'APD dépensée par l'intermédiaire d'institutions multilatérales à l'APD accordée aux pouvoirs publics dans le pays partenaire. L'UNESCO, la FAO, l'OMS et l'OIT étaient les principaux partenaires multilatéraux. Hormis les pics temporaires pour le financement multilatéral en 2016 et 2020, qui sont probablement liés au financement climatique fourni par l'Autorité flamande au cours de ces périodes, la forte baisse après 2020 est frappante, tant en termes absolus (figure 4.9) que relatifs (figure 4.8). Une partie de l'explication réside dans la décision de dépenser le budget de financement climatique à partir de 2021 par le biais d'appels à projets et de l'affecter explicitement aux partenaires flamands. En outre, une plus grande priorité a été accordée aux notes stratégiques par pays.

FIGURE 4.9 APD flamande par l'intermédiaire d'institutions multilatérales et des pouvoirs publics dans le pays partenaire (en millions d'euros, prix courants)



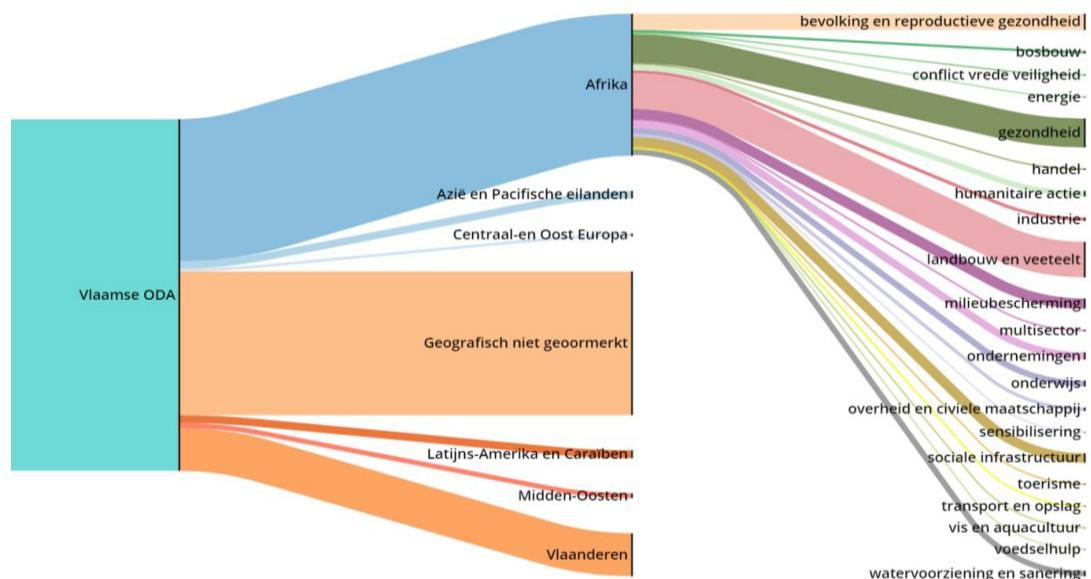
* En 2022 et 2023, 67,6 millions d'euros et 17,9 millions d'euros ont été respectivement dépensés en Flandre pour la gestion des réfugiés. Ces dépenses ne sont pas incluses car le chiffre serait faussé par ces pics de dépenses en Flandre.

Source : DKBZA

c. Orientation thématique

L'agriculture et l'élevage, les soins de santé et la santé reproductive ont été les principaux secteurs de la politique de développement flamande ces dernières années - La figure 4.10 montre les principaux secteurs de l'APD flamande pour l'Afrique. Entre 2006 et 2023, l'agriculture et l'élevage (24 %) occupent une place particulièrement importante, suivis des soins de santé (20 %) et de la population et de la santé reproductive (11 %). En outre, de nouveaux thèmes ont gagné en importance ces dernières années, notamment le changement climatique, l'emploi et l'entrepreneuriat dans l'économie verte. C'est notamment le cas de la coopération naissante avec le Maroc, ainsi que de celle avec l'Afrique du Sud, bien que la composante coopération au développement de cette dernière soit en train d'être supprimée. Une étude réalisée par le Conseil d'avis SARIV en 2008 a révélé que la coopération flamande au développement était alors principalement engagée dans des thèmes traditionnels, tels que l'agriculture et les soins de santé, dans lesquels de nombreux grands donateurs sont actifs. Ils ont recommandé de chercher à établir davantage de liens avec les domaines dans lesquels la Flandre possède une expertise unique, tels que le développement régional, les PME et l'innovation.

FIGURE 4.10 APD flamande par secteur (total entre 2006 et 2023)*.



* En 2022 et 2023, l'APD flamande a dépensé 67,6 millions d'euros et 17,9 millions d'euros respectivement pour la gestion des réfugiés. Ces dépenses ne sont pas incluses dans cette analyse.

Source : DKBZA

4.4.2 DKBZA : quatre programmes par pays

Cette section présente brièvement l'historique et les choix substantiels de la coopération au développement de l'Autorité flamande avec l'Afrique. Depuis le milieu des années 1990, la Flandre étend sa coopération au développement bilatéral, d'abord avec trois pays partenaires d'Afrique australe, rejoints récemment par le Maroc. La Flandre travaille toujours avec des notes stratégiques par pays élaborées en consultation avec les autorités des pays partenaires. En outre, les notes plus récentes accordaient progressivement plus d'attention à l'implication d'autres parties prenantes telles que la société civile, le monde académique, le secteur privé, les organisations internationales et les communautés locales.

Afrique du Sud - La coopération officielle entre la Flandre et l'Afrique du Sud a débuté en 1994 avec la fin de l'Apartheid. La coopération s'est déroulée par le biais de petits projets et d'initiatives menés par un large éventail d'acteurs (par ex. départements publics, ONG, universités, acteurs privés) et a porté sur différents thèmes (projets en matière de démocratisation, culturels et de lutte contre la pauvreté, entre autres). À partir de 2000, la coopération est devenue plus cohérente et s'est concentrée sur trois provinces sud-africaines, en mettant fortement l'accent sur le rôle du secteur privé : le développement des PME, la sécurité alimentaire et l'industrie agroalimentaire. Cette orientation thématique a été maintenue dans la note stratégique par pays 2012-2016.⁷⁰ Dans la dernière note stratégique par pays 2017-2021, l'attention s'est déplacée sur le changement climatique et l'économie verte. Dans le cadre de cette collaboration, la Flandre soutient le secteur privé et les innovations sociales pour relever les défis sociétaux, tels que l'impact du changement climatique sur les groupes vulnérables.⁷¹ Depuis 2022, ce programme se trouve dans une phase

⁷⁰ Vaes, S., De Bruyn, T., & Huyse, H. (2016). *Flemish Cooperation with South Africa Post 2016: What role for ODA?* HIVA-KU Leuven.

⁷¹ Gouvernement flamand. (2017). *Landenstrategienota voor Ontwikkelingssamenwerking Vlaanderen Zuid-Afrika 2017 - 2021.*

de transition, délaissant progressivement la coopération au développement pour se concentrer davantage sur les liens économiques, culturels et diplomatiques. Ces transitions s'inscrivent dans une dynamique plus large au sein de la coopération au développement de l'UE. Cette dernière est de plus en plus présentée comme mutuellement bénéfique et liée aux intérêts européens, s'éloignant progressivement de la relation traditionnelle donateur-bénéficiaire.⁷²

Mozambique - La coopération avec le Mozambique a débuté en 2002 et s'est d'abord concentrée sur la prévention du VIH/SIDA par le biais de projets à petite échelle, complétés par des initiatives principalement dans le domaine de l'enseignement technique et professionnel. Au fil du temps, l'attention s'est de plus en plus exclusivement portée sur les soins de santé et la politique, en particulier sur la promotion de la santé sexuelle et reproductive et des droits des groupes défavorisés, entre autres. En 2021, les deux parties ont négocié une nouvelle note stratégique par pays pour la période 2022-2025, avec à nouveau le secteur de la santé et la santé sexuelle et reproductive comme axe central de la coopération.

Malawi - Depuis 2007, la Flandre maintient sa coopération avec le Malawi sur la base de quatre notes stratégiques par pays successives, chacune se concentrant sur deux piliers : le secteur agricole et l'émancipation des femmes et des jeunes. Ils sont considérés comme des leviers pour réduire la pauvreté, assurer la sécurité alimentaire et stimuler l'économie en général. La dernière note stratégique par pays (2024-2028) s'appuie davantage sur les deux piliers, mais se concentre spécifiquement sur l'inclusion des villes secondaires dans le développement rural, la commercialisation de l'agriculture et les pratiques agricoles axées sur le climat. Cette nouvelle note prévoit également un soutien au processus de décentralisation au Malawi.

Maroc - La coopération avec le Maroc a été récemment formalisée dans une note stratégique par pays.⁷³ La Flandre et le Maroc souhaitent collaborer à l'avenir dans le domaine de la promotion des emplois verts et la recherche de solutions innovantes aux défis communs liés à la pénurie d'eau, à l'économie circulaire et aux énergies renouvelables. La coopération contribue à la réduction de la pauvreté et des inégalités en mettant l'accent sur les jeunes et les femmes. Entre 2024 et 2028, le Gouvernement flamand investira 25 millions d'euros dans la coopération avec le Maroc.⁷⁴

ENCADRE 11 : APPROCHE INNOVANTE DU PARTENARIAT AVEC LE MAROC

La coopération avec le Maroc, pays à revenu intermédiaire, marque la transition vers une approche davantage axée sur le partenariat, dans le cadre de laquelle les objectifs de développement vont de pair avec la coopération économique, éducative et culturelle.

La Flandre et le Maroc visent un partenariat plus équilibré, notamment en mettant l'accent sur l'échange mutuel de connaissances. Les thèmes de l'énergie renouvelable, de l'économie circulaire et de la pénurie d'eau, qui ont une forte résonance dans les deux pays, constituent une bonne base de coopération et créent de nouvelles opportunités pour internationaliser l'expertise flamande. En ce qui concerne l'économie circulaire, l'expertise flamande en matière de gestion des déchets peut être déployée. Pour sa part, le Maroc joue un rôle de premier plan dans le

⁷² Sherriff, A. & Veron, P. (2024). [What is driving change in Europe's international cooperation agenda?](#) Part 1. ECDPM

⁷³ Gouvernement flamand (2024). [Cadre de partenariat stratégique entre le Royaume du Maroc et la Flandre 2024-2028](#).

⁷⁴ Département de la Chancellerie et des Affaires étrangères. (2023, 23 février). [Nieuw partnerschap Vlaanderen-Marokko: groene economie en duurzame](#).

domaine des énergies renouvelables, offrant à la Flandre l'occasion d'acquérir de l'expertise. Outre la contribution au développement durable, des possibilités de renforcer la coopération économique de cette manière existent également. Cette approche contraste avec les relations plus traditionnelles entre donateurs et bénéficiaires dans les pays à faible revenu que sont le Mozambique et le Malawi.

L'accès à un travail décent et le changement climatique ont un impact démontrable sur la mobilité humaine. En se concentrant sur le développement de l'économie verte et la création d'emplois locaux, le Maroc et la Flandre espèrent s'attaquer aux causes profondes de la migration.

En tant que pays à revenu intermédiaire doté d'un environnement politico-économique relativement stable, le Maroc réunit un certain nombre de conditions pour construire un partenariat à long terme dans une perspective gagnant-gagnant. Le partenariat renouvelé avec le Maroc se trouve encore à un stade précoce. Des projets pilotes sont utilisés à cet égard afin d'évaluer le nouveau modèle de coopération. Par exemple, un projet du VITO et de MASEN⁷⁵ vise à augmenter la capacité de flux d'énergie dans une zone rurale à l'aide de micro-réseaux. La capacité accrue doit stimuler l'industrie et les activités économiques locales. Le projet Adelphi-SEED se concentre sur l'entrepreneuriat vert et la création d'emplois au Maroc en soutenant les petites entreprises dans leur transition vers une économie verte et en augmentant la capacité d'emploi dans les régions à fort taux de chômage.

4.4.3 Autres domaines politiques flamands

Dans les sections suivantes, nous examinons les actions d'APD dans d'autres domaines politiques, en particulier :

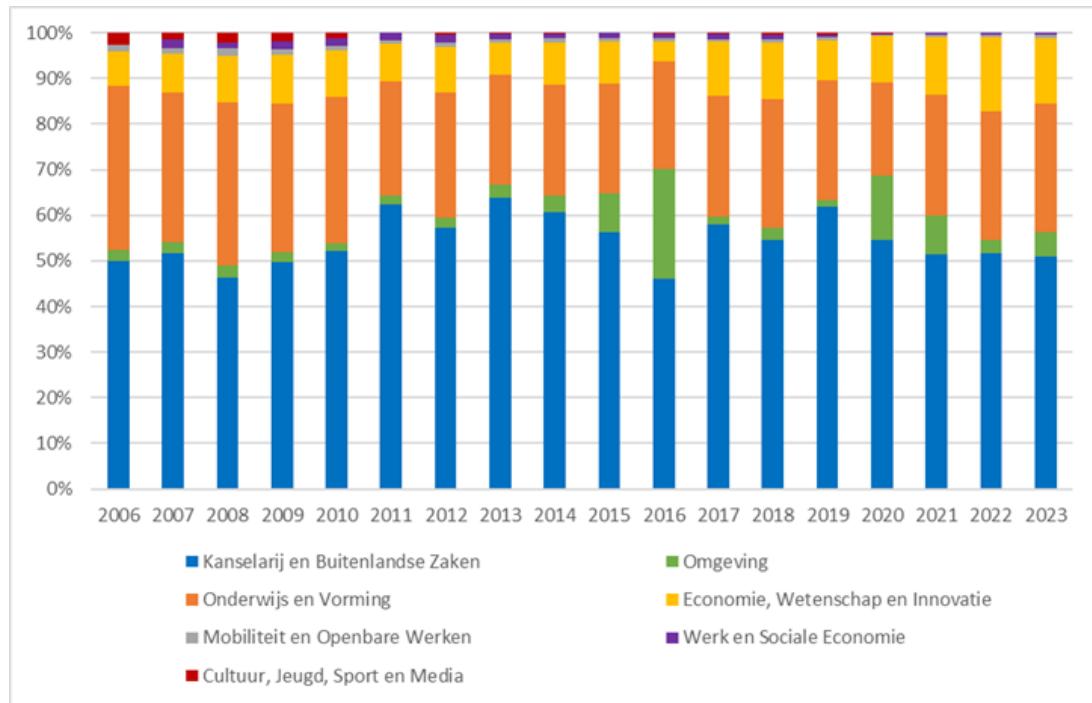
- Enseignement et Formation ;
- Emploi, Économie, Sciences, Innovation et Économie sociale ;
- Environnement ;
- Culture, de la Jeunesse et des Médias.

Mais nous regardons aussi au-delà et considérons le financement de l'autorité fédérale, entre autres, parce que ces sources représentent une part substantielle des acteurs du secteur de l'enseignement (VLIR-UOS et VVOB).

En 2023, DKBUSA, d'une part, et les autres domaines politiques, d'autre part, ont représenté chacun la moitié de l'APD flamande. La part des différents domaines politiques a fluctué au fil des ans, mais le Département de l'Enseignement et de la Formation a assumé la part la plus importante en moyenne (fluctuant entre 20 et 35 % ; figure 4.11).

⁷⁵ Département de la Chancellerie et des Affaires étrangères. (2022, 10 juin). [Marokko: pilotprojecten groene economie en tewerkstelling](https://www.vlaanderen.be/sites/default/files/2022-06/Marokko_pilotprojecten_groene_economie_en_tewerkstelling.pdf)

FIGURE 4.11 APD flamande pour d'autres domaines politiques flamands⁷⁶ par rapport au financement de l'APD de DKBUZA*.



* En 2022 et 2023, 67,6 millions d'euros et 17,9 millions d'euros ont été respectivement dépensés en Flandre pour la gestion des réfugiés. Ces dépenses ne sont pas incluses car le chiffre serait faussé par ces pics de dépenses en Flandre.

Source : DKBUZA

93

a. Enseignement et Formation

Après la Chancellerie et les Affaires étrangères, l'Enseignement et la Formation constituent le domaine politique dans lequel les dépenses d'APD sont les plus importantes - Le Département de l'Éducation et de la Formation n'a pas de stratégie d'internationalisation spécifique, mais développe sa composante internationale par le biais de politiques et de collaborations avec l'UE, les organisations multilatérales (par exemple, l'OCDE, l'Unesco et le Conseil de l'Europe) et par le biais de relations bilatérales avec un certain nombre de pays partenaires. Dans le passé, le Département de l'Enseignement et de la Formation a financé des projets en Afrique du Sud, au Maroc et au Mozambique. Le financement du département est désormais entièrement axé sur le soutien aux institutions flamandes spécialisées actives en Afrique ou travaillant sur des thèmes directement liés à l'Afrique, par le biais de l'enseignement, de la recherche et de la sensibilisation. Les fonds sont principalement destinés à l'Institut de politique du développement et à l'Institut de Médecine tropicale (IMT) pour la recherche scientifique, les services et l'enseignement post-initial (voir également la section suivante). En outre, le Conseil flamand des universités et instituts supérieurs (VLUHR) reçoit un soutien financier pour ses bourses de mobilité destinées aux étudiants internationaux inscrits à un programme de master flamand. La VVOB reçoit une aide flamande pour son programme de sensibilisation Scholenbanden (Partenariats scolaires), qui vise à promouvoir les échanges éducatifs et culturels et l'éducation à la citoyenneté mondiale.

⁷⁶ Comme ces chiffres concernent la période antérieure à 2025, ils se réfèrent toujours au département EWI, devenu depuis département WEWIS.

Les efforts internationaux du département, qui ne relèvent pas de l'APD, consistent principalement à encourager la mobilité des étudiants à l'intérieur et à l'extérieur de l'Europe par le biais du programme Brains on the Move.⁷⁷ Enfin, le département prévoit également un budget pour des projets d'éducation spécifiques menés par des organisations multilatérales telles que l'OCDE, mais même ce financement n'est pas spécifique à l'Afrique.

La VVVOB se concentre sur le renforcement de la qualité de l'enseignement dans sept pays africains et peut dans ce cadre faire notamment appel au financement fédéral - La VVOB a été fondée au début des années 1980 en tant qu'agence de placement pour les enseignants et les experts techniques, en étroite collaboration avec le Département flamand de l'Enseignement et de la Formation. Dans les années 1990, les activités de la VVOB ont évolué vers une approche basée sur des projets et, plus tard, vers une approche programmatique globale, axée sur le renforcement des capacités des acteurs de l'éducation dans les pays à faible revenu. En Afrique, la VVOB est active en République démocratique du Congo, au Kenya, au Rwanda, en Afrique du Sud, en Ouganda, en Zambie et au Zimbabwe. Elle travaille avec les autorités locales, les réseaux et les organisations éducatives sur l'accès à un enseignement de qualité. La VVOB est classée parmi les acteurs institutionnels en raison de ses liens avec l'Autorité flamande et de sa coopération structurelle avec l'Autorité fédérale. En tant qu'acteur institutionnel, la VVOB, comme le VLIR-UOS, a accès au financement pluriannuel de la Coopération belge au développement, dont l'organisation tire 40-45 % de son financement total.⁷⁸ Les fondations, les entreprises et les agences gouvernementales constituent d'autres sources de financement.

ENCADRE 12 : INSTITUT DE POLITIQUE DU DEVELOPPEMENT

L'Institut de politique du développement (IOB)⁷⁹ de l'Université d'Anvers est un institut multidisciplinaire qui se concentre sur l'enseignement académique, la recherche scientifique et les services à la communauté. Les activités de l'IOB couvrent un large éventail d'aspects économiques, politiques et sociaux de la politique et de la gestion du développement.

Les formations universitaires attirent un public diversifié d'étudiants d'Europe et du Sud, contribuant ainsi à un échange interculturel de connaissances et d'expériences. La mixité internationale des étudiants favorise une large perspective sur les questions de développement. Les recherches de l'IOB se concentrent sur la politique de développement et sont menées à différents niveaux : local, national et international. L'IOB joue également un rôle actif en matière de conseil politique et s'intéresse tout particulièrement à la région des Grands Lacs en Afrique. L'institut entretient des partenariats avec des institutions universitaires locales dans des pays tels que la RDC, l'Ouganda, le Burundi et la Tanzanie. Le Great Lakes of Africa Centre de l'IOB incarne cette orientation et renforce les efforts de recherche et les partenariats dans la région.

Le soutien de l'Autorité flamande est très important pour la viabilité financière de l'IOB. Dans le passé, le financement de base de l'Autorité flamande représentait environ 2/3 des revenus totaux de l'IOB.⁸⁰ La part du financement externe par l'intermédiaire d'organismes tertiaires a fortement augmenté ces dernières années, pour atteindre environ la moitié de l'ensemble des recettes.

⁷⁷ Département de l'Enseignement et de la Formation. (2013). [Brains on the move! Actieplan Mobiliteit 2013](#).

⁷⁸ Communication FIABEL.

⁷⁹ [Instituut voor Ontwikkelingsbeleid | Instituut voor Ontwikkelingsbeleid | Universiteit Antwerpen](#).

⁸⁰ Institut de politique du développement. (2023a). [Annual report 2023](#). Et Institut de politique du développement. (2023b). [Self evaluation report](#).

b. Universités et autres institutions de recherche

Les établissements d'enseignement et de recherche flamands ont mis en place des partenariats actifs avec divers partenaires africains - Ceux-ci s'engagent à échanger des connaissances et à renforcer les capacités, mais se concentrent également sur la coopération directe par le biais de programmes éducatifs, de recherche et de publications conjointes. La coopération universitaire est une composante importante des relations flamandes avec l'Afrique, comme cela a été souligné récemment lors d'une visite de l'Autorité flamande et d'une délégation universitaire en Afrique du Sud.⁸¹

Le financement des actions internationales des institutions de recherche et des universités en Afrique varie d'une institution à l'autre et est très diversifié. En ce qui concerne la coopération universitaire au développement avec l'Afrique, le niveau fédéral constitue la principale source de financement⁸², aux côtés d'autres canaux tels que l'UE, les fondations et le secteur privé.

La majorité des fonds flamands contribuent aux actions internationales du VITO, de l'IMT et de l'IOB - L'Institut flamand pour la Recherche technologique (VITO) est impliqué dans la mise en œuvre des notes stratégiques par pays de la Flandre et contribue à des projets de micro-réseaux, de stockage d'énergie et d'interventions agricoles durables. L'institution de recherche mène également plusieurs projets panafricains. Le Département de l'Environnement finance des projets du VITO liés au climat. Le VITO travaille en étroite collaboration avec FIT pour intégrer les entreprises flamandes à son réseau et les mobiliser en Afrique, et apporte un soutien scientifique aux activités de FIT. En outre, le VITO collabore dans le cadre des initiatives des pôles de compétitivité, notamment FLUX50 et CATALISTI, et soutient la composante internationale de ces collaborations. Ces partenariats stratégiques visent à renforcer la position de la Flandre en matière de technologies et d'innovations durables.

L'IMT est actif dans 10 pays d'Afrique de l'Ouest, de l'Est et australe, où il participe au renforcement des capacités institutionnelles. Le soutien flamand se concentre sur deux projets de l'IMT au Mozambique. Outre le financement de ces actions, le financement flamand de l'IMT contribue également au développement durable en Afrique par le biais de ses programmes éducatifs, dans la mesure où les étudiants africains constituent le groupe le plus important dans les formations internationales de l'institut. L'IMT reçoit un financement structurel à long terme pour des actions en Afrique, principalement de l'Autorité fédérale, par le biais de programmes quinquennaux successifs avec les institutions et les autorités concernées en Guinée, au Burkina Faso, en Éthiopie, en République démocratique du Congo et en Afrique du Sud. En outre, l'institut participe à des projets et réseaux éducatifs internationaux par le biais de collaborations étroites. Parmi les exemples, citons tropED et l'Alliantie voor Onderwijs in Tropische Geneeskunde en Internationale Volksgezondheid (Alliance pour la Formation en médecine tropicale et en Santé publique internationale).

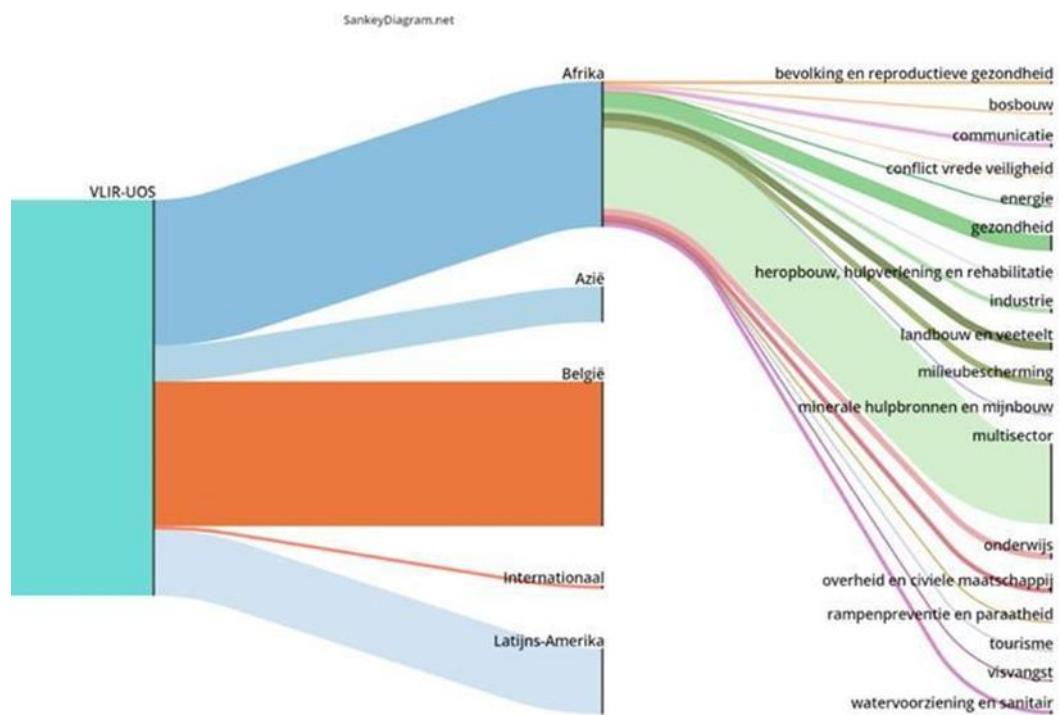
Le soutien de l'IOB a été évoqué dans la section précédente sur le Département de l'Enseignement (Enseignement et Formation). Les instituts de recherche flamands participent également aux appels flamands pour des projets multipartites, par exemple par l'intermédiaire du Programme international flamand sur le climat.

⁸¹ Flanders Representative - South Africa. (2023). [Flemish Minister Matthias Diependaele visits Southern Africa](#). Delegation Of Flanders / South-Africa.

⁸² À l'exception de la subvention structurelle flamande pour l'Institut de politique de développement (IOB) à l'Université d'Anvers.

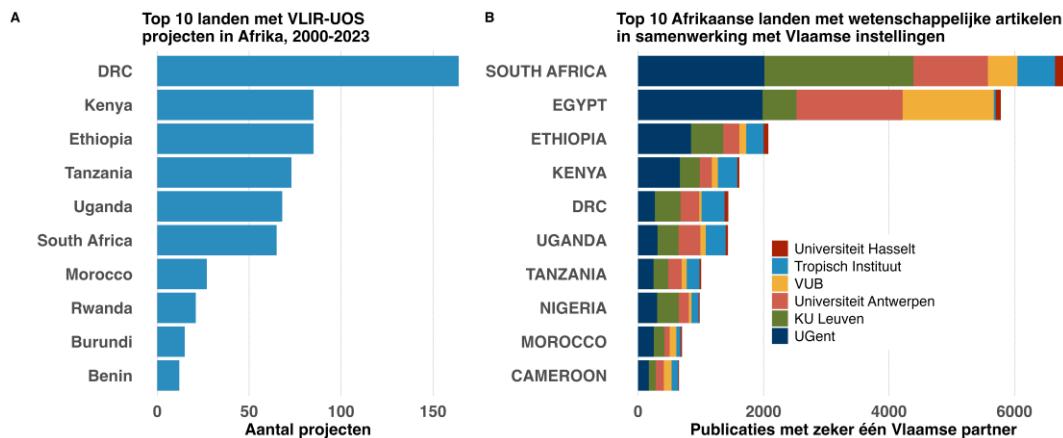
Avec un budget annuel d'environ 33 millions d'euros, les programmes fédéraux du VLIR-UOS sont toutefois de loin la plus grande source de financement de la coopération universitaire au développement - Ces programmes fédéraux sont menés en Flandre par l'intermédiaire du VLIR-UOS, une entité spécialisée du Conseil interuniversitaire flamand. Le VLIR-UOS reçoit son financement principalement du budget fédéral de l'APD pour mettre en place des interventions avec des institutions partenaires dans le Sud. Le VLIR-UOS s'engage à renforcer les capacités des institutions universitaires en Afrique, par le biais de divers instruments. Outre le financement de programmes pour étudiants étrangers en Belgique, le financement est principalement axé sur la coopération universitaire avec des institutions en Afrique (figure 4.12). Pour la période 2000-2023, la République démocratique du Congo est de loin le partenaire africain le plus important pour le VLIR-UOS, suivie par quatre pays d'Afrique de l'Est (Éthiopie, Kenya, Tanzanie et Ouganda) et par l'Afrique du Sud (figure 4.13A). En outre, ces acteurs utilisent un large éventail d'autres canaux de financement pour leur coopération avec l'Afrique (par exemple, l'UE, les fondations et le secteur privé).

FIGURE 4.12 Budget du VLIR-UOS par zone géographique et par secteur



Source : base de données VLIR-UOS

FIGURE 4.13 A. Projets du VLIR-UOS en Afrique pour la période 2000-2023 B. Coopération scientifique entre pays africains et chercheurs flamands



Source : base de données VLIR-UOS et Clarivate Incites, 2010-2024

En interne, les universités s'organisent à la fois par le biais de partenariats et de groupes de travail spécialisés à l'échelle de l'institution, mais aussi via des groupes de recherche axés spécifiquement sur l'Afrique - Ces dernières années, les universités flamandes ont développé des stratégies et des structures spécifiques destinées au renforcement de la coopération avec l'Afrique en tant que continent, pour des régions particulières de l'Afrique et/ou des pays cibles. Un exemple du premier type de coopération est la Plateforme Afrique de l'Université de Gand, qui se consacre principalement à rassembler l'expertise sur l'Afrique et à faciliter la coopération avec les instituts de recherche africains, en particulier dans les domaines de l'agriculture et des soins de santé. La KU Leuven a poursuivi le développement de sa politique africaine par le biais de groupes de travail internes axés sur l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Est afin notamment d'attirer des étudiants internationaux et de stimuler la coopération internationale. Enfin, il existe des groupes de recherche qui se concentrent sur un ou plusieurs pays spécifiques d'Afrique, tels que Sustainable Food Economies (SFERE) à la KU Leuven.

Le nombre d'étudiants africains a été multiplié par six depuis 2002 - Les efforts d'internationalisation des universités flamandes entraînent une croissance du nombre d'étudiants étrangers qui a quasiment été multiplié par dix depuis 2002.⁸³ Elles accueillent 6 fois plus d'étudiants africains depuis 2002, jusqu'à 3 717 en 2023, même si ce chiffre reste largement inférieur à celui des étudiants asiatiques (11 882 en 2023). Les étudiants africains proviennent de toute l'Afrique, mais les cinq premiers pays d'origine sont le Cameroun, l'Éthiopie, le Nigeria, l'Égypte et le Maroc.

L'Afrique du Sud et l'Egypte se distinguent en termes de publications scientifiques conjointes avec des chercheurs flamands - La base de données internationale des publications scientifiques offre une perspective supplémentaire sur les relations académiques entre la Flandre et l'Afrique (base de données Web of Science). La figure 4.13B montre que les institutions universitaires d'Afrique du Sud et d'Égypte sont les leaders absolus en matière de publications scientifiques conjointes avec les universités flamandes. Pour l'Afrique du Sud, les principaux thèmes de recherche sont liés à la santé publique, aux maladies infectieuses et aux sciences de

⁸³ Annuaire statistique de l'enseignement flamand 2002-2003 et 2022-2023, un double comptage est possible car les étudiants peuvent être inscrits à plusieurs programmes.

l'environnement. Pour l'Égypte, il s'agit de la physique des particules, de l'astronomie, de l'astrophysique et de la physique nucléaire. L'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie sont plus éloignés dans le classement. Les cinq premiers pays sont largement similaires pour la KU Leuven, l'UGent, la VUB et l'UHasselt. Pour l'UAntwerpen et l'IMT, la RDC et l'Ouganda figurent parmi les cinq premiers pays, tandis que l'Égypte est de loin le pays africain le plus important pour les publications en collaborations avec des chercheurs de la VUB et de l'Université d'Anvers.

Les pays partenaires du VLIR-UOS diffèrent de ceux qui comptent le nombre le plus élevé de publications conjointes - En comparant les 10 premiers pays ayant des publications conjointes (Figure 4.13B) avec les 10 premiers pays comptant le plus grand nombre de projets VLIR-UOS (Figure 4.13A), on remarque que l'Égypte ne figure pas dans le classement du VLIR-UOS et que l'Afrique du Sud enregistre un score beaucoup plus faible. Pour les pays d'Afrique de l'Est, cependant, l'intensité de la coopération est similaire. Les différences s'expliquent en grande partie par les critères utilisés par le VLIR-UOS pour la sélection des pays. Il semble y avoir un lien entre les pays d'origine des étudiants africains qui étudient en Flandre et les pays dont les chercheurs co-publient avec des chercheurs flamands. Les cinq principaux pays d'origine des étudiants sont tous représentés dans le top 10 des pays africains ayant le plus grand nombre de publications conjointes (figure 15B). Toutefois, parmi ces pays, seule l'Éthiopie est également un important partenaire des projets du VLIR-UOS.

c. Emploi, Économie, Sciences, Innovation et Économie sociale

Le Département de l'Emploi, de l'Économie, des Sciences, de l'Innovation et de l'Économie sociale (WEWIS)⁸⁴ représente le troisième domaine politique le plus important pour le financement de l'APD flamande. Bien que le département ne dispose pas d'une stratégie internationale propre liée à l'Afrique, il travaille en étroite collaboration avec DKBUSA, d'autres départements flamands, des institutions fédérales telles que la DGD, l'UE et des organisations multilatérales par l'intermédiaire de la division Stratégie et Coordination, et WEWIS contribue à divers projets en Afrique et avec le continent. **L'accent est principalement mis sur des thèmes tels que le Fonds fiduciaire flamand (FUST), la transition verte et l'économie circulaire et la transformation numérique.** Bien que l'importance de l'Afrique pour WEWIS augmente légèrement, une approche stratégique fait souvent défaut. Les projets sont donc souvent ad hoc et ne s'inscrivent pas toujours dans un cadre politique plus large.

Le Fonds fiduciaire flamand de l'UNESCO (FUTS) est une composante importante du travail du département WEWIS. Les initiatives FUTS, dont l'Ocean InfoHub, les Géoparcs mondiaux UNESCO et le projet Be-resilient en Afrique australe, se concentrent sur le développement de technologies durables et la promotion du partage des connaissances avec les partenaires africains. L'Ocean InfoHub facilite l'accès à l'information mondiale sur les océans et soutient la protection des ressources marines et géologiques, avec un réseau spécifique en Afrique (ODINA).⁸⁵ Fondé en 2004, le Réseau mondial des géoparcs, qui ne compte qu'un seul géoparc en Afrique (Ngorongoro-Lengai en Tanzanie), s'attache à renforcer les capacités des communautés locales et des gestionnaires de sites.⁸⁶ En 2021, WEWIS a collaboré au projet Be-resilient, né de l'analyse des besoins en services climatiques dans le bassin du fleuve Zambèze,

⁸⁴ Le Département de l'Économie, des Sciences et de l'Innovation (EWI) a été élargi au début de l'année 2025 au travail et à l'économie sociale.

⁸⁵ [The Ocean Data and Information Network for Africa \(2024\)](#).

⁸⁶ FUST (2023). [Integrate Africa's rich geological heritage into the UNESCO Global Geoparks Network: promoting the concept and building capacity for local communities and site managers.](#)

identifiant les lacunes dans les données climatiques et les processus politiques. Ce projet fournit des solutions pour améliorer la gestion de l'eau dans les régions vulnérables d'Afrique australe.⁸⁷

L'un des fers de lance du département WEWIS est l'économie circulaire, une priorité absolue tant au niveau européen que flamand. En 2020, un nouveau plan d'action pour l'économie circulaire a été lancé au niveau européen dans le cadre du Green Deal. Il se concentre sur des secteurs tels que l'électronique, les batteries, les voitures et le secteur de la construction.⁸⁸ Flanders Circular, un partenariat entre les pouvoirs publics, les entreprises et les institutions de la connaissance, a pour objectif de mettre en place une économie entièrement circulaire d'ici 2050.⁸⁹ Le Département WEWIS, en collaboration avec la Société publique des Déchets de la Région flamande et le Département de l'Environnement, joue un rôle central dans ce domaine et met l'accent sur la bioéconomie et l'industrie manufacturière. En outre, le département suit les évolutions au sein du programme Horizon Europe pour les solutions innovantes dans le domaine de l'économie circulaire. Grâce à cette expertise et à ces réseaux, WEWIS peut jouer un rôle important dans d'éventuels partenariats futurs avec l'Afrique en matière d'économie circulaire.

En outre, WEWIS est actif dans le domaine de la santé mondiale par le biais du partenariat EDCTP3, qui unit les forces des experts belges et subsahariens contre les maladies infectieuses. La Belgique, à nouveau membre depuis 2022, collabore avec 35 pays européens et africains pour accélérer l'évaluation clinique des thérapies, des vaccins et des diagnostics en Afrique. Ce programme joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de l'UE en matière de santé mondiale. L'engagement de la Flandre au sein de l'EDCTP3 et le soutien de l'Institut de Médecine tropicale (IMT) renforcent la contribution de la Belgique à l'agenda mondial de la santé.⁹⁰

d. Environnement

Dans le cadre du Programme flamand d'action internationale pour le climat, le Département de l'Environnement finance des projets multipartites - Au cours de la période 2004-2021, le Département de l'Environnement a cofinancé par le biais du partenariat flamand Water voor Ontwikkeling un total d'environ 80 projets en Afrique pour la fourniture durable d'eau propre et d'eau et d'assainissement. Le partenariat est constitué d'un réseau d'institutions flamandes d'enseignement et de recherche, d'ONG, d'autorités locales, d'entreprises privées et de sociétés publiques de distribution d'eau (potable). Dès 2021, l'accent a été mis sur les thèmes climatiques par le biais d'appels successifs pour des projets d'adaptation et d'atténuation dans les pays en développement, avec un budget annuel de 15 à 17 millions d'euros. Le Programme flamand d'action internationale pour le climat, coordonné par le Département de l'Environnement et G-STIC,⁹¹ se concentre sur les défis de la durabilité par le biais d'une approche multipartite, impliquant des acteurs du secteur privé flamand, des institutions scientifiques et éventuellement la société civile en coopération avec des partenaires internationaux ou locaux. Chaque année, 13 à 19 projets d'une durée de 3 à 4 ans sont soutenus. En charge de la coordination de 8 projets, le VITO est de loin le plus impliqué dans ces projets. Contrairement à la politique de développement

⁸⁷ FUST (2022). [BE-RESILIENT](#)

⁸⁸ Commission européenne (2023). [Circular economy action plan](#).

⁸⁹ OVAM (2024). [Vlaanderen Circulair](#).

⁹⁰ Département EWI (2022). [Belgische en sub-Saharaanse experten in mondiale gezondheid bundelen krachten tegen infectieziekten](#).

⁹¹ [The Global Sustainable Technology & Innovation Community \(gstic.org\)](#)

de DKBUZA qui se concentre géographiquement sur trois pays,⁹² des projets dans 27 pays sont éligibles à ce financement climatique, dont 17 en Afrique. Le Département de l'Environnement cherche à s'aligner sur la politique d'investissement de FIT, vise la cohérence politique et la coopération, ainsi que la complémentarité avec DKBUZA, ce qui est moins le cas pour les politiques des autres départements. En ce qui concerne les initiatives liées au climat, il existe des possibilités de coopération structurelle entre DKBUZA, FIT et le Département de l'Environnement.

En outre, depuis 2022, le Département de l'Environnement investit également dans le **financement international de la biodiversité**, qui devrait encore gagner en importance dans les années à venir. En 2022, le département a contribué à hauteur de 250 000 euros à des projets au Malawi par le biais du Programme de développement des Nations Unies Biofin.⁹³ Le département est également impliqué dans des engagements multilatéraux (par exemple, les programmes de travail dans le cadre des traités) concernant, par exemple, les produits chimiques et la protection des zones humides.

e. Jeunesse, Culture et Médias

La politique culturelle internationale de la Flandre en Afrique se concentre sur l'Afrique du Sud et le Maroc et se caractérise par le renforcement de la position internationale et du rayonnement culturel de la Flandre. Bien qu'il existe des plans d'action et des cadres politiques qui permettent le dialogue et les échanges, leur mise en œuvre se heurte à des difficultés d'ordre pratique.

Un autre aspect important des compétences étrangères flamandes concerne l'application d'une politique culturelle internationale (PCI). La ligne directrice actuelle de la PCI flamande est le Cadre stratégique Politique culturelle internationale (2021-2025).⁹⁴ Ce cadre politique est une stratégie intersectorielle visant à renforcer la position internationale des acteurs culturels, à stimuler la coopération et la mise en réseau, et à rehausser le profil de la Flandre dans le monde entier. En réponse aux défis financiers du secteur culturel et aux restrictions temporaires de la pandémie de COVID-19 de l'internationalisation du secteur culturel, le cadre politique de la PCI a été affiné et mis à jour, ce qui a débouché sur le « Compte rendu de la Politique culturelle internationale » dans lequel sont formulés des points d'amélioration pour différents sous-secteurs culturels.⁹⁵ Les ajustements visent à combler le fossé entre les cadres politiques et la pratique, à développer une vision à long terme transparente et à promouvoir la coopération. Il fixe des objectifs sectoriels et culturels et souligne la nécessité de développer une vision stratégique, d'investir dans l'acquisition de connaissances et de mettre en place une coopération pratique au sein de la PCI. En impliquant les parties prenantes telles que les organisations de haut niveau, différentes instances publiques, les postes étrangers des représentations diplomatiques, VISITFLANDERS et FIT dès le début du processus d'élaboration de la vision et de la stratégie, il est possible de jeter les bases d'un soutien plus solide. Le compte rendu souligne par ailleurs l'importance de prendre activement en compte les besoins et les demandes des partenaires internationaux, en se concentrant de manière équilibrée sur ce que la Flandre a à offrir et sur les attentes de ces partenaires. Le Plan d'action

⁹² Passage de la coopération au développement avec l'Afrique du Sud à celle avec le Maroc.

⁹³ Le Département a également soutenu Biofin en 2014 et 2017.

⁹⁴ Département de la Culture, de la Jeunesse et des Médias [Internationaal cultuurbeleid: algemeen](#).

⁹⁵ IDEA Consulting. (2024). [Veldtekening Internationaal Cultuurbeleid](#). Pour le compte du Département de la Culture, de la Jeunesse et des Médias.

de coopération culturelle 2023-2024 avec l'Afrique du Sud est un exemple de cette approche axée sur la demande.

Il n'existe pas de coordination globale par un seul département pour la politique culturelle internationale - La mise en œuvre se fait par le biais d'une coopération entre les départements de la Culture, de la Jeunesse et des Médias, DKBUZA, VISITFLANDERS, FIT, la plateforme globale Flanders Culture et à travers une coopération étroite avec des initiatives européennes, telles que la présidence belge du Conseil de l'Europe, le réseau des Instituts culturels nationaux de l'Union européenne (EUNIC) et Europe Créative.⁹⁶ Dans le cadre de la politique actuelle, des efforts sont déployés en vue d'une approche plus structurée et axée sur le long terme. Toutefois, la mise en œuvre se heurte à des difficultés pratiques telles que la prise de décision ad hoc et le manque de coordination entre les instances publiques et les différents secteurs culturels. La politique recherche à cet égard un équilibre entre les approches descendantes et ascendantes afin de réaliser des projets et des collaborations culturelles efficaces²¹.

La politique culturelle internationale flamande pour l'Afrique se concentre sur l'Afrique du Sud et le Maroc - Les priorités politiques de la politique étrangère flamande constituent l'un des facteurs de cette sélection. La coopération avec l'Afrique du Sud est définie dans un Plan d'action spécifique de coopération culturelle 2023-2024,⁹⁷ élaboré en mettant l'accent sur la demande et avec l'ambition de maximiser l'intérêt pour les arts et la culture flamands en Afrique du Sud et vice versa. Parmi les exemples de coopération positive et intensive, citons les projets conjoints de la représentation flamande en Afrique du Sud, du Département de la Culture, de la Jeunesse et des Médias et de la National Youth Development Agency, ainsi que le travail d'organisations telles que le South African Centre for the Netherlands and Flanders, le Vlaamse Fonds der Letteren et la Nederlandse Taalunie. La maison des cultures maroco-flamande Darna⁹⁸ continue de façonner la politique culturelle internationale de la Flandre à l'égard du Maroc (qui existe formellement depuis l'accord de coopération de 1975). Cependant, la structure actuelle de Darna sera remplacée par un nouveau concept, à savoir un festival culturel au lieu d'une maison culturelle permanente.

4.4.4 Organisations de la société civile, villes et communes

Un quart des fonds de l'APD flamande est consacré aux organisations de la société civile. Leur action est principalement axée sur l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest. L'aide fédérale et leur propre collecte de fonds constituent à cet égard les principales sources de financement. Les initiatives du quatrième pilier se concentrent dans les mêmes pays, mais fonctionnent principalement sur la base des fonds acquis par leurs propres moyens. Les administrations locales contribuent également à la solidarité internationale, par le biais de jumelages financés par le fédéral et destinés à renforcer les capacités et à échanger des connaissances avec des villes africaines. La répartition de ces acteurs en Afrique ne suit pas nécessairement l'orientation géographique de l'Autorité flamande.

Parmi ces acteurs, outre le financement flamand, nous examinons également d'autres sources de financement pour leurs activités en Afrique.

⁹⁶ Département de la Culture, de la Jeunesse et des Médias. (2023). [Jaarverslag Departement Cultuur, Jeugd en Media](#).

⁹⁷ Département de la Culture, de la Jeunesse et des Médias (2024). [Bilaterale Samenwerking - Zuid-Afrika](#).

⁹⁸ Darna vzw. (2024). [Darna vzw](#).

Ces dernières années, une part importante (entre 15 et 27 %) des ressources de l'APD flamande a été allouée à des acteurs de la société civile, dont la plupart à des organisations flamandes. Il s'agit notamment de l'aide à la Croix-Rouge et à l'Unicef.

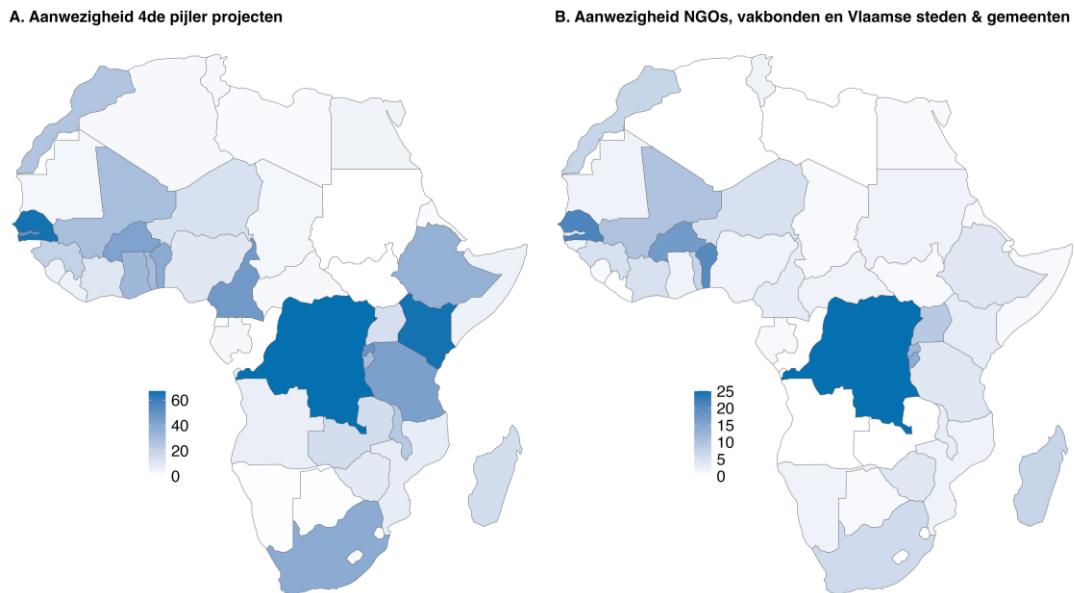
Cependant, l'APD flamande ne représente qu'une petite partie du financement des activités des organisations de la société civile flamandes et belges (ONG et syndicats). Pour compléter le tableau, la figure 4.14B présente la répartition géographique des actions des organisations de la société civile flamandes en Afrique. Le financement de ces actions est constitué d'un mélange de fonds fédéraux d'APD (le volume le plus important pour la plupart des ONG et des syndicats), de collectes de fonds propres et d'autres sources.

C'est en Afrique centrale que l'on trouve la plus forte concentration d'organisations de la société civile, surtout en République démocratique du Congo. D'autre part, de nombreuses actions sont menées en Afrique de l'Ouest (Sénégal, Bénin, Burkina Faso) et, dans une moindre mesure, en Afrique de l'Est et en Afrique australe. Les choix géographiques des organisations de la société civile suivent en partie les priorités géographiques de l'autorité fédérale. Les ONG et les syndicats ne doivent pas se limiter aux pays prioritaires du canal bilatéral de l'autorité fédérale, mais dans la pratique, une certaine forme de convergence géographique avec ce canal semble se produire.

En Flandre et aux Pays-Bas, au cours des dernières décennies, l'accent a été mis de plus en plus sur les initiatives du quatrième pilier, un groupe diversifié comprenant des citoyens, des entreprises, des organisations, des écoles et des groupes de migrants actifs sur le plan de la solidarité internationale. L'Autorité flamande finance la structure d'appui du quatrième pilier, qui soutient ces initiatives par le biais d'un helpdesk, d'une plateforme de mise en réseau, de formations et de conseils, et d'activités de promotion. Début 2024, 968 initiatives étaient enregistrées sur la plateforme du 4e pilier. La répartition géographique des initiatives du 4e pilier est largement similaire à celle des organisations de la société civile, à l'exception de quelques pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique de l'Ouest (figure 4.14A).

La figure 4.14B se concentre également sur les villes et communes flamandes, un troisième groupe d'acteurs actifs dans la solidarité internationale et le développement durable en Afrique depuis de nombreuses années. Il s'agit principalement de partenariats avec des villes et des villages africains, connus sous le nom de jumelages, qui se concentrent sur le renforcement des capacités et l'échange d'expériences. Ces actions sont principalement financées par des fonds fédéraux tandis que la coordination est assurée par l'Association flamande des villes et communes (VVSG). La majorité des jumelages soutenus par le fédéral sont concentrés dans les parties orientale et méridionale de l'Afrique. L'Autorité flamande collabore cependant avec la VVSG par l'intermédiaire de l'agence de l'Administration intérieure sur la mise en œuvre des ODD, mais l'objectif géographique de ce programme est principalement en Flandre et les fonds ne sont pas imputés en tant que financement de l'APD.

FIGURE 4.14 Présence d'ONG et de syndicats flamands et belges et d'initiatives du 4e pilier et coopération des villes et communes flamandes



Source : 11.11.11 (2024) ; ONG-Livreouvert (2022) ; VVSG (2024)

4.5 Autres dimensions

4.5.1 Migration, transferts d'argent et organisations de la diaspora

En 2023, plus de 400 000 citoyens issus de l'immigration africaine vivaient en Flandre. Un grand nombre d'entre eux sont des travailleurs migrants qui, en plus de contribuer à l'économie flamande, constituent une importante source de financement externe pour leur pays d'origine à travers les transferts d'argent (envoi de fonds) et l'entrepreneuriat.

Le Bureau fédéral du Plan prévoit que la migration nette (soit la différence entre l'immigration et l'émigration) sera le « seul moteur de la croissance démographique » à partir de 2040.⁹⁹ Les groupes africains les plus importants de la diaspora en Flandre sont d'origine marocaine (250 000), suivis par un groupe beaucoup plus restreint d'origine congolaise (près de 40 000). Le Ghana, la Tunisie et l'Algérie suivent avec des diasporas comprises entre 11 000 et 17 000 personnes¹⁰⁰ (figure 4.15A).

À l'exception du Maroc, l'Autorité flamande n'accorde qu'une attention limitée à ces pays dans sa politique étrangère. Une coopération multiforme avec le Maroc est en phase de démarrage. Sur le plan économique, l'Algérie est un partenaire commercial important pour la Flandre. Les interactions avec les autres pays qui comptent une importante diaspora en Flandre sont plutôt limitées à des projets autonomes financés par l'Autorité flamande.

⁹⁹ Bureau fédéral du Plan (2024, 13 février). *Perspectives démographiques en Belgique : à partir de la fin des années 2040, seule la Flandre voit encore sa population augmenter* [Communiqué de presse].

¹⁰⁰ Les données incluent tous les nouveaux arrivants après 1945, y compris les petits-enfants des grands-parents devenus belges.

Dans la mesure où la migration de main-d'œuvre est une forme importante de migration en provenance de l'extérieur de l'UE,¹⁰¹ la Flandre mise sur diverses collaborations avec les pays africains. On trouve des exemples de projets flamands dans le domaine de la migration légale de main-d'œuvre, notamment le programme THAMM¹⁰² ciblant le Maroc et la Tunisie, et le projet MATCH¹⁰³ ciblant le Sénégal et le Nigéria. Par le biais du dialogue et la coopération au niveau régional, le programme THAMM se concentre sur la migration intra-africaine et la mobilité de la main-d'œuvre, ainsi que sur la migration vers l'Europe. Le projet MATCH soutient le développement des compétences des jeunes migrants afin d'améliorer leur employabilité, de remédier aux pénuries de main-d'œuvre en Europe et, à long terme, de stimuler le développement du Nigeria et du Sénégal en transférant des connaissances par l'intermédiaire de leur diaspora. D'autres exemples incluent le projet PALIM¹⁰⁴ entre la Belgique et le Maroc et le projet DT4E, qui met en relation des personnes ayant besoin d'une protection internationale en Jordanie et au Liban avec des employeurs en Belgique, en Irlande, au Portugal et au Royaume-Uni.¹⁰⁵ Le VDAB et le VOKA coordonnent et soutiennent ces projets. L'Agence de l'Intégration et de l'Insertion civique, en collaboration avec l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM), mène un projet pilote visant à entamer le parcours d'intégration dès le pays d'origine.¹⁰⁶ L'objectif de ces parcours est de fournir une orientation sociale aux nouveaux arrivants et, si nécessaire, de les guider vers un emploi approprié.

Les communautés de la diaspora et la migration sont étroitement liées aux transferts d'argent¹⁰⁷ - Les données fiables spécifiques aux pays sur les volumes de transferts d'argent sont limitées, et les données de la Banque mondiale et du FMI contiennent également plusieurs imprécisions. En effet, les transferts d'argent sont souvent effectués par des canaux informels, mais les transferts par des canaux formels sont eux aussi régulièrement sous-estimés par rapport aux montants réels.¹⁰⁸ La Banque mondiale estime que les transferts d'argent en provenance de Belgique ont dépassé 7 milliards d'USD en 2022, dont environ 1,4 milliard d'USD vers l'Afrique. Les principaux pays destinataires correspondent étroitement aux pays d'origine des plus grandes communautés de la diaspora en Flandre (figure 4.15B). À nouveau, le Maroc (796 millions USD) et la RD Congo (148 millions USD) se distinguent, suivis du Nigeria (92 millions USD), du Ghana (60 millions USD) et de l'Égypte (48 millions USD).¹⁰⁹ Les transferts d'argent sont la principale source de financement extérieur pour plusieurs pays en développement, supérieure aux flux d'APD. Pour certains pays comme la Gambie, ces transferts d'argent internationaux représentent près d'un tiers du PIB.¹¹⁰ Les transferts d'argent permettent de lutter contre la pauvreté en achetant

¹⁰¹ Le regroupement familial et les étudiants étrangers arrivent respectivement en première et deuxième position. Les réfugiés reconnus partagent la troisième place avec les travailleurs migrants.

¹⁰² VDAB. (2023, 11 octobre). [Tweedaags bezoek van Marokkaanse delegatie aan VDAB](#).

¹⁰³ [MATCH | IOM Belgium and Luxembourg](#).

¹⁰⁴ [Open.Enabel - Agence belge de développement](#). (z.d.). [Open.Enabel](#).

¹⁰⁵ [Displaced Talent For Europe \(DT4E\) | IOM Belgium and Luxembourg](#). (2024, 9 octobre).

¹⁰⁶ Agence de l'Intégration et de l'Insertion civique. (2024, 18 janvier). [Inburgeringstraject starten vanuit het buitenland](#).

¹⁰⁷ Nous décrivons les transferts d'argent comme des transferts financiers transfrontaliers de migrants et de personnes issues de l'immigration vers leur pays d'origine. Les transferts comprennent donc l'argent envoyé par la diaspora d'un pays donné, quelle que soit la nationalité actuelle de l'expéditeur.

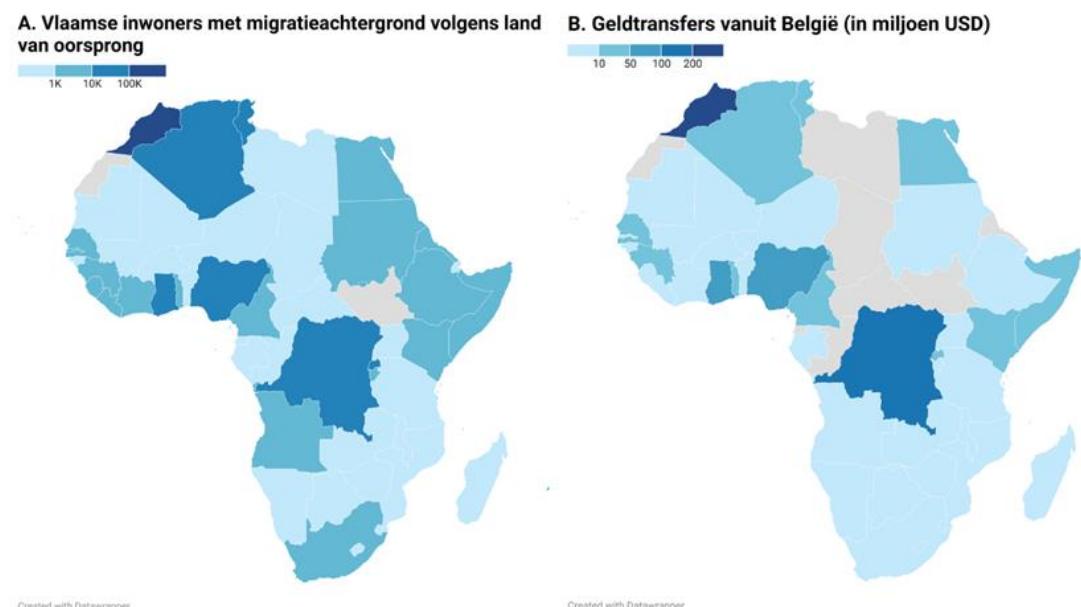
¹⁰⁸ Les données au niveau flamand ne sont pas disponibles.

¹⁰⁹ Nous utilisons la définition du FMI. Les transferts d'argent sont comptabilisés dans deux postes : la rémunération des salariés et les transferts personnels. La rémunération des salariés désigne « le revenu de travailleurs frontaliers et saisonniers et d'autres travailleurs à court terme qui travaillent dans une économie dont ils ne sont pas résidents, et le revenu de résidents employés par des entités non résidentes. » Les transferts personnels comprennent « tous les transferts courants en espèces ou en nature effectués ou reçus par des ménages résidents au profit ou en provenance de ménages non résidents. »

¹¹⁰ OCDE. (2023, 23 mai). [Non-ODA flows to developing countries: remittances](#). et Groupe de la Banque mondiale. (2024). [Databank World Development Indicators](#) [Dataset].

des biens de consommation ou en couvrant les dépenses liées à l'éducation et à la santé.¹¹¹ Mais ils peuvent aussi bénéficier à l'ensemble de la communauté s'ils sont par exemple investis dans des écoles et des hôpitaux. Malgré le volume des transferts d'argent, le potentiel de développement est souvent entravé par des coûts de transaction élevés.¹¹²

FIGURE 4.15 A. Résidents flamands issus de l'immigration par pays d'origine * B. Transferts d'argent à partir de la Belgique (en millions d'USD)



* Les données correspondent en grande partie aux statistiques officielles de Statbel. Statbel ne fournit pas d'informations détaillées sur les pays.

Source : NPdata (2023) ; KNOMAD/World Bank (2022)

Les communautés de la diaspora jouent un rôle global au-delà du transfert d'argent dans leur pays d'origine - Dans les communautés de leur pays d'origine, les diasporas investissent dans des entreprises et créent des PME qui peuvent jouer un rôle prépondérant dans la réduction de la pauvreté en tant qu'alternative aux transferts d'argent. Elles œuvrent également à l'amélioration du commerce international de leur pays d'origine en encourageant l'innovation, l'investissement et le développement de nouveaux marchés.¹¹³ Certaines organisations de la diaspora en Belgique se concentrent sur la promotion de l'entrepreneuriat parmi les jeunes de la diaspora par le biais de formations, de programmes de mentorat et d'opportunités de mise en réseau. A Seat At The Table et le YABs Network sont des organisations de la diaspora qui aident les jeunes talents à progresser, notamment en promouvant des activités universitaires et des programmes de leadership, d'entrepreneuriat et de mentorat. Plusieurs initiatives sont engagées dans le soutien des entrepreneurs de la diaspora africaine dans les difficultés qu'ils rencontrent, notamment Maghrib Belgium Impulse et African Professionals.

Levl est le porte-voix des personnes issues de l'immigration au sein de l'Autorité flamande. Elle représente d'autres associations faîtières, telles que la Fédération des organisations mondiales et

¹¹¹ Adams and Page in International Migration and the Millennium Development Goals, Selected Papers of UNFPA Expert Group Meeting (2005).

¹¹² 11.11.11. (2019). [Rapport Internationale Solidariteit 2020 Bijlage Financiering voor ontwikkeling](#).

¹¹³ Zaman, A. (2019, 18 juin). [Diaspora holds huge potential to facilitate trade and investment](#). ONU Commerce et Développement

démocratiques (FMDO) et SANKAA. La FMDO regroupe plus de 200 organisations de la diaspora et vise à renforcer la voix de la diaspora dans la société par le dialogue et la rencontre. SANKAA, quant à elle, se concentre spécifiquement sur les associations liées aux communautés africaines et travaille autour de thèmes tels que la citoyenneté mondiale, la solidarité et l'autonomisation des groupes défavorisés. Des initiatives paneuropéennes, à l'image de la plateforme de développement de la diaspora Afrique-Europe (ADEPT), qui vise à accroître la représentation de la diaspora africaine sur les deux continents, sont également mises en œuvre.

En outre, les étudiants diplômés africains qui retournent dans leur pays après leurs études ont un impact significatif sur le développement de leur pays d'origine. Ils contribuent au progrès économique en utilisant leurs compétences et leurs réseaux pour développer les entreprises, promouvoir les innovations technologiques et favoriser les collaborations internationales. Ces diplômés jouent un rôle clé dans les transformations sociales, par exemple en soutenant les politiques d'inclusion et en promouvant l'égalité d'accès à l'éducation et à l'emploi. Dans l'enseignement supérieur, les anciens étudiants renforcent les infrastructures de recherche et les programmes universitaires, souvent à travers l'introduction de nouvelles connaissances et des normes internationales. Sur le plan politique, ils contribuent aux réformes en diffusant des valeurs démocratiques telles que la transparence, la bonne gouvernance et les droits de l'homme, en particulier lorsqu'ils ont étudié dans des pays démocratiques. Toutefois, ces contributions dépendent du contexte du pays d'origine : la stabilité politique, le soutien institutionnel et une culture qui encourage l'innovation et le changement sont les clés du succès. Malgré des défis tels que la corruption et le manque de ressources, les étudiants diplômés africains montrent de quelle manière l'éducation internationale peut contribuer au développement durable et au progrès social dans leur pays d'origine.¹¹⁴

4.5.2 Tourisme

Le tourisme flamand-africain offre des opportunités culturelles et économiques considérables. Malgré cela, le nombre de touristes africains en Flandre reste relativement limité. En 2023, la Flandre a accueilli 68 327 touristes africains (y compris à Bruxelles, soit une hausse de 10,6 % par rapport à 2022), ce qui représente environ 0,5 % du nombre total de touristes cette année-là. Le groupe le plus important était originaire du Maroc (12 790), suivi de l'Afrique du Sud (9 708) et du Congo (6 454), ce qui s'explique probablement en partie par le rôle de la diaspora. Cependant, le Maroc occupe seulement la 47e place dans le classement des pays d'origine des touristes en Flandre. Bien que les chiffres soient repartis à la hausse après la pandémie de COVID-19, ils restent inférieurs aux niveaux d'avant la pandémie. Seule une petite partie des touristes africains se rendent en Flandre ; les deux tiers séjournent principalement dans la Région de Bruxelles-Capitale.¹¹⁵ En raison du nombre limité de touristes et des procédures de visa souvent complexes, l'Afrique ne semble pas constituer une priorité immédiate dans le secteur touristique flamand. Néanmoins, l'agence VISITFLANDERS participe à la politique culturelle internationale de la Flandre en Afrique et est partenaire de l'AfricaMuseum, où elle contribue au dialogue avec la diaspora africaine en Flandre. VISITFLANDERS peut ainsi jouer un rôle dans le développement

¹¹⁴ Campbell, A.C., Kelly-Weber, E., & Lavallee, C.A. (2020). University teaching and citizenship education as sustainable development in Ghana and Nigeria: insight from international scholarship program alumni. *Higher Education*, 81, 129-144.

Campbell, A.C. (2021). International Scholarships and Sustainability. *International Perspectives on Education and Society*.

Wang, Z., Hanley, N., Kwak, J., Vari-Lavoisier, I., Al Hussein, M., Tyson, L.S., Akkad, A., & Chankseliani, M. (2024). How do international student returnees contribute to the development of their home countries? A systematic mapping and thematic synthesis. *International Journal of Educational Research*.

¹¹⁵ <https://toerismevlaanderen.be/nl/cijfers/cijfers/overnachting-aankomstcijfers/toerisme-cijfers-xl> VISITFLANDERS. (2023). Toerisme in Cijfers XL.

et la mise en œuvre d'une politique africaine flamande intégrée. Certains pays africains organisent des campagnes de promotion du tourisme en Flandre pour se profiler en tant que destinations attrayantes. Par exemple, le Maroc a lancé une campagne en Belgique et dans d'autres pays intitulée « Terre de lumière ».¹¹⁶ Un autre exemple est celui de Wesgro, la société d'investissement de la province sud-africaine du Cap-Occidental, qui promeut le tourisme en plus de l'investissement et du commerce en raison des synergies entre ces domaines qui relèvent de ses compétences. En revanche, il n'existe pas encore de campagne « Visit Flanders » ciblant l'Afrique, peut-être en partie à cause des problèmes de visa que rencontrent de nombreux Africains lorsqu'ils se rendent en Europe. Cependant, le tourisme est parfois intégré dans les missions économiques commerciales de FIT. Par exemple, lors d'une mission au Rwanda en décembre 2024, le tourisme jouera un rôle dans la préparation des Championnats du monde route UCI 2025.

Dans le même temps, certains signes indiquent que le secteur du tourisme en Flandre commence à reconnaître les opportunités offertes par le tourisme africain. La classe moyenne croissante en Afrique et l'augmentation attendue du nombre de touristes africains peuvent offrir des opportunités économiques significatives.¹¹⁷ Brussels Airlines tire parti de cette situation en positionnant Bruxelles comme une plaque tournante majeure pour les vols de passagers entre l'Amérique du Nord et l'Afrique subsaharienne. Avec 18 destinations en Afrique, cette compagnie aérienne anticipe une demande croissante et renforce sa position concurrentielle sur le marché européen.¹¹⁸

¹¹⁶ Visit Morocco (2024). [Terre de lumière](#).

¹¹⁷ Commission européenne. International tourism trends in EU-28 member states Current situation and forecasts for 2020-2025-2030

¹¹⁸ Brussels Airlines (2024). [Brussels Airlines agrandit sa flotte et investit dans de nouvelles cabines](#).

PARTIE 3 ANNEXE :

Annexe 1 Aperçu d'autres stratégies pour l'Afrique

Pays	Priorités thématiques	Priorités géographiques
Danemark (2024) <u>Africas century</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Investissements et renforcement de la coopération commerciale • Adaptation au climat et croissance verte • Efforts en matière de technologie et d'innovation en Afrique • Migration - un intérêt commun nécessitant de nouvelles solutions • Solutions africaines pour la paix et aux conflits • Une architecture internationale pour le monde d'aujourd'hui 	<p>La stratégie couvre en principe l'ensemble du continent africain.</p> <p>La nouvelle stratégie prévoit également l'ouverture d'ambassades au Sénégal, en Tunisie et au Rwanda. En outre, le Gouvernement danois prévoit de renforcer le personnel diplomatique et les ressources des ambassades en Égypte, au Kenya, en Afrique du Sud, au Nigeria et au Ghana.</p>
Norvège (2024) <u>Strategy for Norwegian engagement with African countries</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat, dialogue et coopération • Coopération multilatérale et régionale • Engagement en faveur des efforts de sécurité et de paix • Démocratie, droits de l'homme et égalité des sexes • Coopération dans le secteur privé, les énergies vertes et les secteurs de la connaissance • Climat et environnement, sécurité alimentaire et santé 	<p>La stratégie couvre en principe l'ensemble du continent africain et se concentre sur des pays spécifiques par secteur thématique et sur les pays dans lesquels la Norvège a une présence diplomatique.</p>

Pays-Bas (2023-2032) <u>De Nederlandse Afrikastrategie 2023-2032</u>	<p>Développement économique équitable</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un saut de prospérité avec le secteur privé, la connaissance et les compétences comme moteurs • Liens économiques et zone de libre-échange africaine • Commerce et chaînes de valeur durables et responsables • Accès aux matières premières essentielles et pérennisation des chaînes • Transition énergétique équitable et inclusive • Numérisation sûre et inclusive <p>Sécurité et stabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collaboration dans le domaine de la paix et de la sécurité • Gouvernance efficace et inclusive, aux niveaux national et local • Garantir l'espace civique, les droits de l'homme et l'inclusion • Multilatéralisme efficace <p>Migration, accueil et retour</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coopération en matière de migration • Accueil durable dans la région • Réponse humanitaire efficace <p>Moins de pauvreté, plus de durabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre la pauvreté, sécurité alimentaire et inclusion • Combiner le commerce, le développement et l'investissement <p>Renforcement des cadres financiers et institutionnels en Afrique et au niveau multilatéral</p>	<p>La stratégie couvre en principe l'ensemble du continent africain et se concentre sur des pays spécifiques par secteur thématique.</p>
---	---	--



Italie (2020) <u>A Partnership with Africa</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Paix et sécurité • Gouvernance et droits de l'homme • Migration et mobilité • Partenariats commerciaux et investissements • Développement durable, coopération au développement et changement climatique • Coopération culturelle et scientifique 	<p>La stratégie distingue différentes approches dans certaines régions mais couvre l'ensemble du continent.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Afrique méditerranéenne • La Corne de l'Afrique et la mer Rouge • Le Sahel • L'Afrique australe
Espagne (2021-2024) <u>Third Africa Plan</u>	<p>Objectifs stratégiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Paix et sécurité • Développement durable et croissance économique inclusive • Renforcement institutionnel • Une migrations sûre, ordonnée et régulière <p>Objectifs transversaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Différenciation • Partenariats • Multilatéralisme • Promotion et protection des droits de l'homme et • égalité de genre <p>Cohérence politique</p>	<p>L'accent est mis sur les pays d'Afrique subsaharienne, en distinguant les pays prioritaires et les pays préférentiels.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pays prioritaires : Afrique du Sud, Nigeria, Éthiopie, Angola, Sénégal • Partenaires privilégiés : Ghana, Kenya, Mozambique, Côte d'Ivoire et Tanzanie

<p>Allemagne (2023) <u>Shaping the future with Africa The Africa Strategy of the BMZ</u></p>	<p>Développement économique durable, emploi et prospérité</p> <ul style="list-style-type: none"> Transition équitable : transformation sociale et environnementale de l'économie, préservation des ressources naturelles vitales, de l'énergie et des infrastructures Emploi, commerce équitable, migration et transformation numérique <p>Pauvreté, faim et protection sociale</p> <p>Santé et prévention des pandémies</p> <p>Politique de développement féministe et égalité des sexes</p> <p>État de droit, démocratie, droits de l'homme et bonne gouvernance Paix et sécurité</p>	<p>La politique est axée sur les 33 pays africains partenaires de la coopération allemande au développement. L'accent est également mis sur l'approche des organisations régionales africaines.</p>
<p>Irlande (2019-2025) <u>Global Ireland - Ireland's Strategy for Africa to 2025</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> Paix, sécurité, droits de l'homme et État de droit Croissance économique inclusive et échanges commerciaux et investissements mutuellement bénéfiques <p>Coopérer avec l'Afrique pour atteindre les objectifs de développement durable</p>	<p>La stratégie relie différentes priorités thématiques à des pays et régions spécifiques. La paix et la sécurité concernent principalement l'Afrique du Nord et le Sahel, tandis que le commerce et les investissements se concentrent surtout sur l'Afrique australe.</p>
<p>Malte (2020-2025) <u>Malta and Africa: A Strategy for Partnership 2020-2025</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> Relations multilatérales et diplomatiques Relations commerciales et économiques Partenariat de développement (y compris l'aide humanitaire et la migration) 	<p>La stratégie propose d'étendre la présence diplomatique en Algérie, en Tunisie, en Égypte, au Maroc, en Mauritanie, en Libye, au Ghana, en Éthiopie et en Afrique du Sud. Il est explicitement indiqué que ces pays servent de plates-formes et de plaques tournantes pour l'ensemble du continent africain.</p>

<p>Finlande (2019)</p> <p><u>Finland's Africa Strategy: Towards a stronger political and economic partnership</u></p>	<p>Coopération politique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Paix et sécurité • Coopération multilatérale, ordre fondé sur des règles et intégration régionale • Développement résilient au climat et à faibles émissions et économie circulaire • Droits de l'homme, démocratie, État de droit, égalité et droits de la femme • Éducation, compétences, connaissances et collaboration • Renforcement des institutions et gouvernance <p>Commerce (autres domaines)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Numérisation • Économie circulaire • Bioéconomie, gestion des déchets et énergies renouvelables <p>Relations entre les peuples et les communautés</p> <p>Jeunes et femmes</p>	<p>La stratégie ne porte pas sur des régions ou des pays spécifiques, mais elle identifie la Corne de l'Afrique, le Sahel et la Libye comme les zones les plus importantes du continent sur le plan sécuritaire ou comme les pays de départ des flux migratoires vers la Finlande.</p>
---	---	--

Estonie (2020-2030)

[Estonia's strategy for Africa](#)

Politique étrangère et de sécurité

Coopération économique

- Marché unique numérique africain
- Gouvernance électronique
- Entreprises numériques mondiales

Coopération au développement et aide humanitaire

- Bonne gouvernance
- Enseignement
- Soins de santé
- Entrepreneuriat
- Innovation
- Cyber-résilience

Aide humanitaire

Approche régionale : l'Afrique du Nord avec l'établissement de la première ambassade d'Estonie au Caire

ambassadeurs non résidents au Maroc, en Tunisie et en Algérie

Des objectifs de coopération plus larges ont également été fixés pour l'Afrique de l'Est, l'Afrique australe et l'Afrique de l'Ouest, en portant une attention particulière au Kenya, à la Namibie et au Mali. L'approfondissement de la coopération avec l'UA reste essentiel.

<p>Suisse (2021-2024)</p> <p><u>Stratégie pour l'Afrique Subsaharienne 2021-2024</u></p>	<p>Paix, sécurité et droits de l'homme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consolidation de la paix civile et militaire • Droits de l'homme et respect du droit humanitaire international • Démocratisation et État de droit • Aide humanitaire <p>Prosperité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Éducation de base et formation professionnelle • Soutenir la fourniture de services de base • Lutte contre la criminalité organisée • Diplomatie commerciale <p>Durabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre le changement climatique • Urbanisation <p>Numérisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'utilisation des outils numériques <p>Gouvernance numérique</p>	<p>Diverses priorités thématiques liées à différents pays et régions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le Sahel, la Corne de l'Afrique et la région des Grands Lacs : consolidation de la paix, action humanitaire et coopération au développement • Les lions économiques : numérisation et intérêts économiques et financiers • Afrique australe : intérêts économiques et financiers <p>La stratégie prend également en compte les dynamiques transrégionales et continentales et fixe les grandes lignes de la politique étrangère suisse en Afrique subsaharienne. Elle définit à cet égard des objectifs et des actions pour chaque priorité géographique.</p>
<p>Suisse (2021-2024)</p> <p><u>Stratégie MENA 2021-2024</u></p>	<p>Paix, sécurité et droits de l'homme</p> <p>Migration et protection des personnes dans le besoin</p> <p>Développement durable</p> <p>Affaires économiques, finances, sciences</p> <p>Numérisation</p>	<p>Cette stratégie ne concerne que les pays d'Afrique du Nord : Algérie, Egypte, Libye, Maroc et Tunisie.</p>

<p>République tchèque (2022) Engaging in Africa: Czechia's Strategy</p>	<p>Stabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités et les compétences des partenaires africains en matière de sécurité et de défense • Lutte contre le terrorisme • Lutte contre la désinformation • Cybersécurité • Déplacements forcés et migration illégale <p>Prospérité et durabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la coopération commerciale et promotion des investissements, du développement du secteur privé et de l'innovation. • Emplois pour les jeunes générations • Agriculture durable et développement rural • Changement climatique et accès à l'énergie verte • Développement de l'industrie des matières premières en Afrique, renforcement de la sécurité des matières premières de la République tchèque • Bonne gouvernance, développement de la société civile et des droits de l'homme, en mettant l'accent sur l'autonomisation des femmes <p>Santé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la capacité des systèmes de santé • Éducation • Promotion de la coopération universitaire, scientifique et technique <p>Communication stratégique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'une image de la République tchèque en tant que partenaire respecté de l'Afrique • Développement de la diplomatie de la République tchèque en Afrique • Utilisation de la diplomatie de la République tchèque pour mieux informer nos 	<p>La stratégie se concentre principalement sur les pays dans lesquels la République tchèque a des ambassades : Algérie, Égypte, Maroc, Tunisie, RDC, Éthiopie, Ghana, Kenya, Nigeria, Mali, Afrique du Sud, Zambie.</p> <p>En outre, la République tchèque perçoit le plus grand potentiel de développement de relations bilatérales avec la Côte d'Ivoire, le Niger, le Soudan, le Rwanda et l'Angola.</p>
---	---	--

	<p>partenaires non africains de nos activités en Afrique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promotion d'une vision équilibrée de l'Afrique en République tchèque <p>Promotion du débat et de la coordination des activités en Afrique au sein de l'administration publique tchèque</p>	
Catalogne (2020-2023) <u>Africa Plan</u>	<p>Présence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élargissement de la présence du Gouvernement catalan en Afrique subsaharienne • Positionnement de la Catalogne en tant qu'acteur indépendant faisant entendre sa propre voix dans les relations avec le continent africain <p>Synergie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coordination des activités du Gouvernement catalan et de la société catalane en Afrique subsaharienne • Promotion des alliances de la connaissance entre la Catalogne et l'Afrique <p>Influence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promotion de la paix et de la démocratie en renforçant les droits des peuples africains • Promotion de l'approche axée sur l'égalité des sexes afin d'accroître la participation et l'autonomisation des groupes les plus vulnérables de la société africaine <p>Engagement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Alignement des interventions sur les ODD et promotion du développement durable • Renforcement de l'image de la Catalogne en tant que pays d'accueil 	<p>Cette stratégie couvre les pays d'Afrique subsaharienne et met particulièrement l'accent sur certaines régions, les pays prioritaires et les pays préférentiels</p> <p>Afrique de l'Ouest et Sahel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prioritaires : Sénégal, Gambie et Ghana • Préférentiels : Mali, Côte d'Ivoire et Nigeria <p>Afrique de l'Est et Grands Lacs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prioritaires : Kenya et Éthiopie • Préférentiels : Ouganda, Rwanda et RDC <p>Afrique australe</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prioritaires : Afrique du Sud et Mozambique. • Préférentiels : Angola

<p>Bavière (2021)</p> <p><u>Der Beitrag Bayerns zu Stabilität und Entwicklung in Afrika</u></p>	<p>Relations économiques et formation professionnelle</p> <p>Éducation et sciences</p> <p>Agriculture et climat</p> <p>Administration publique</p>	<p>La stratégie se concentre sur quelques pays partenaires dans lesquels la Bavière investit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tunisie • Sénégal • Ghana • Cameroun • Togo • Éthiopie • Ouganda • Tanzanie • Malawi • Kenya • Afrique du Sud
---	--	--